

LA SITUATION À MINUIT HIER SOIR

	Elus	1966	Suffrages	%
Parti libéral	71	50	871,056	44
Union nationale	16	56	395,091	20
Créditistes	13	0	212,103	11
Parti québécois	7	0	466,940	24

la météo

Nuageux avec risque d'averses ou d'orages. 50 et 70.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Pie V

VOL. XLI NO 100

Montréal, jeudi 30 avril 1970

10 CENTS

L'Union nationale est taillée en pièces

LES LIBÉRAUX AU POUVOIR



Un défi exceptionnel qu'il faut relever, dit Robert Bourassa

par André Charbonneau

"Au cours des prochaines années, le parti libéral aura un défi exceptionnel à relever. L'avenir de notre province et l'avenir de notre pays se trouvent en jeu, mais avec la majorité que les Québécois nous ont donnée, nous sommes bien équipés pour relever ce défi et faire face aux priorités du Québec avec le maximum d'efficacité, de dynamisme et de préparation". C'est en ces termes que le chef du parti libéral, M. Robert Bourassa, commentait hier l'éclatante victoire qu'il venait d'obtenir avec son équipe.

Il devait ensuite ajouter, en anglais, que le défi du parti libéral au cours des prochaines années consistait à démontrer que le Québec pouvait rester dans le Canada et qu'il était conscient de pouvoir relever ce défi en tenant compte du fait que le Québec n'est pas une province comme les autres.

Interrogé par les journalistes, M. Bourassa a dit qu'à son avis le grand perdant de cette élection demeure l'Union nationale. Quant au Parti québécois, il estime que pour une première

performance, le résultat n'était pas si mauvais pour eux. Le chef du parti libéral espère rencontrer M. Bertrand vendredi matin. Quant à lui, il se rendra à Québec dès demain soir. Par contre, M. Bourassa ne prévoit pas que la session prévue pour le 20 mai s'ouvrira à cette date.

La préparation du budget occupera d'abord toute son attention ainsi que la formation du cabinet qu'il compte annoncer dans deux semaines. M. Bourassa n'a pas voulu préciser dès maintenant le nombre de ministères qu'il entend conserver. Signalant toutefois que l'Union nationale en avait créé un nombre considérable, il a noté qu'il était nécessaire d'évaluer combien d'entre eux méritent d'être maintenus dans des cadres distincts.

Le chef du parti libéral a également précisé qu'il ne considérait pas l'élection comme un référendum sur la constitution.

Il a en outre soutenu qu'il ferait faire

Voir page 2: Robert Bourassa



"Le Québec est plus grand que moi..."

Je continuerai de servir (Bertrand)

par Gilles Lesage

COWANSVILLE — "Le Québec est plus grand que tout homme, que moi-même. Je continuerai de servir le Québec jusqu'à la fin."

C'est par ces mots, dits d'une voix émue mais calme, que le premier ministre défait et chef de l'Union nationale, M. Bertrand, a accepté de la façon la plus simple qui soit le verdict populaire.

Répondant aux journalistes, dans la bibliothèque de son domicile, M. Bertrand a offert immédiatement sa coopération et celle de son parti pour assurer le bien-être et le progrès du Québec, souhaitant que la victoire libérale soit vraiment une victoire pour le Québec, ce que l'avenir nous dira, dit-il.

M. Bertrand avait prédit au début

de la soirée un balayage, dans un sens ou l'autre. "Je crois que, dans les circonstances, dans cette période agitée que nous traversons, il est important que le Québec ait un gouvernement majoritaire. J'ose croire toutefois que l'élection de ce gouvernement majoritaire ne sera pas de nature à diminuer la négociation entreprise avec le gouvernement central en vue d'une nouvel-

le constitution dans laquelle les droits, privilèges et prérogatives du Québec seront reconnus. J'ose croire que M. Robert Bourassa aura une attitude véritablement québécoise, sans quoi les partis de l'opposition, le nôtre surtout, verront à lui rappeler que la continuité historique du Québec exige la reconnaissance d'un statut conforme aux besoins et aux aspirations du Québec."

"Offrant ses vœux de bonne santé à M. Bourassa, le chef de l'Union nationale lui a promis sa coopération la plus étroite, "dans la mesure où les intérêts du Québec seront sauvegardés".

M. Bertrand n'a pas voulu faire de commentaires sur la défaite de plusieurs ministres non plus que sur l'avenir de son parti ou son avenir personnel.

Il a toutefois déploré la défaite du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, qui, dit-il, a déployé une énergie presque surhumaine et dont la présence à l'Assemblée nationale, dit-il, est même essentielle.

M. Bertrand ne croit pas, d'autre part, que l'élection de quelques péquistes seulement suscite une nouvelle vague de violence au Québec. "Le peuple québécois, dit-il, est fondamentalement attaché à des valeurs de paix et de tranqui-

Voir page 2: Le chef du PQ

Voir page 2: Bertrand

Le Québec s'est donné hier un gouvernement libéral largement majoritaire et l'Union nationale a subi la pire défaite de son histoire.

Au total, 71 libéraux ont été élus. L'Union nationale n'a conservé que 16 des 55 circonscriptions qu'elle détenait à la dissolution. Le Ralliement créditiste a fait élire ses candidats dans 13 comtés et le Parti québécois, dans sept circonscriptions. M. René Lévesque a subi la défaite dans Montréal-Laurier.

En fin de soirée, M. Bourassa, encore étonné par l'ampleur de sa victoire, en attribuait les causes à l'insistance qu'il a mise sur les problèmes économiques. Ce n'est pas d'abord l'option fédéraliste du Parti libéral, a-t-il notamment déclaré à la télévision, qui constitue le facteur principal de ce triomphe, un triomphe dont l'envergure a étonné tous les observateurs. On avait en effet prévu un gouvernement libéral faiblement majoritaire, voire minoritaire.

Dépourillé à 70 pour cent vers minuit, le scrutin indiquait que les libéraux ont recueilli 44 pour cent des suffrages; l'Union nationale, 20 pour cent; le PQ, 24 pour cent; le Ralliement créditiste, 11 pour cent. Ainsi donc, la carte électorale, en raison de l'écart entre les comtés urbains et ruraux, a joué contre le Parti québécois qui, avec le quart des suffrages exprimés, n'obtient que sept des 108 sièges, tandis que le Ralliement, avec 11 pour cent des voix, fait élire 11 députés. Fait à noter: le PQ a réuni plus de suffrages que l'UN mais n'a obtenu que la moitié des sièges attribués à ce parti.

Visiblement secoué par une défaite qui s'est transformée en déroute, M. Jean-Jacques Bertrand s'est incliné devant le vainqueur qu'il a félicité. Il a rappelé qu'il avait demandé un gouvernement majoritaire. Le peuple a tenu compte de cet appel, a-t-il dit, mais il a opté pour les libéraux. Le premier ministre a d'autre part constaté avec satisfaction que la campagne avait été relativement sereine.

Plusieurs ministres de l'Union nationale ont été défaits.

Union nationale

par Normand Lépine

L'Union nationale a été complètement déchiquetée. Seulement 16 candidats unionistes, tous anciens députés dans le dernier parlement, ont réussi à conserver leur siège.

Sur l'île de Montréal, l'UN a perdu tous les comtés qu'elle détenait, soit ceux de Dorion, Lafontaine, St-Jacques, Ste-Marie, Maisonneuve, St-Henri et Bourget. De ces sept comtés, le Parti québécois lui en a ravi cinq et le parti libéral deux.

L'Union nationale n'a donc réalisé aucun gain sur son adversaire libéral. Seuls d'anciens députés unionistes ont été réélus. Ce sont: MM. Roch Boivin (Dubuc), Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi), Jean-Guy Cardinal (Bagot), Alfred Croisière (Iberville), Jean-Paul Cloutier (Montmagny), Philippe Demers (St-Maurice), François Gagnon (Gaspé-Nord), Gabriel Loubier (Bellechasse), Fernand Lafontaine (Labelle), René Lavoie (Wolfe), Marcel Masse (Montcalm), Rémi Paul (Maskinongé), Armand Russel (Shefford), Montcalm Simard (Témiscouata), Jean-Noël Tremblay (Chicoutimi) et Clément Vincent (Nicolet).

Tard hier soir toutefois, on annonçait qu'il y aurait un recomptage des votes dans le comté de Beauce où l'ex-ministre des richesses naturelles Paul Allard aurait été battu au profit de son adversaire créditiste.

La plupart des anciens ministres du cabinet Bertrand ont été balayés, ce sont: MM. Paul Allard (richesses naturelles), Raymond Johnston (revenu), Fernand Lizotte (transports), Gérard Label (communications), François-Eugène Mathieu (min. d'Etat à la santé), Jean-Marie Morin (min. d'Etat à l'éducation), Robert Lussier (affaires municipales), Armand Maltais (institutions financières), Mario Beaulieu (finances), Jean-Paul Beaudry (industrie et commerce), Jean Cournoyer (travail et fonction publique), Claude Gosselin (terres et forêts).

Les ministres du cabinet Bertrand qui ont conservé leur siège sont: MM. Roch Boivin (min. d'Etat à la santé), Jean-Paul Cloutier (santé et bien-être), Jean-Guy Cardinal (éducation), Gabriel Loubier (tourisme), Fernand Lafontaine (voiries), François Gagnon (min. d'Etat), Marcel Masse (affaires intergouvernementales), Jean-Noël Tremblay (affaires culturelles), Clément Vincent (agriculture) et Armand Russel (travaux publics).

La victoire de M. Jean-Jacques Bertrand dans son comté de Missisquoi n'a été confirmée qu'à la toute fin du dépouillement des votes. M. Bertrand a soutenu hier soir que les anglophones de son comté avaient voté massivement contre lui.

Voir page 2: Les libéraux

Un verdict clair mais redoutable

par Claude Ryan

Le peuple du Québec avait à se prononcer hier sur deux questions capitales: son avenir constitutionnel et la relance de l'économie.

A la première question, il a répondu sans équivoque: avant de poser un geste global et irréversible, il faut explorer dans l'esprit le plus constructif possible toutes les avenues de collaboration avec le reste du Canada à l'intérieur du cadre fédéral. A la seconde question, il a apporté la réponse que lui dictait un souci fort compréhensible de sécurité immédiate, accordant sa préférence à l'équipe qui lui apportait les meilleures garanties de gestion compétente.

Cette réponse est un témoignage incontestable de confiance au nouveau chef libéral, M. Robert Bourassa, qui a mené presque seul une campagne d'une vigueur inattendue. Elle est aussi un défi redoutable qui ne saurait faire oublier les importantes réserves dont le corps électoral a cru devoir assortir le mandat confié au parti libéral.

Des trois partis qui faisaient la lutte aux libéraux, le Parti québécois est celui qui, sur le plan constitutionnel et sur le plan de la politique économique, présentait les contre-propositions les plus claires. Or, ce parti est celui qui, parmi les partis d'opposition, a obtenu la proportion la plus importante des suffrages. Ce résultat fait du PQ, à juste titre souligné M. Lévesque (dont nous déplorons vivement la défaite personnelle), la force d'opposition la plus importante au Québec. Il servira aussi d'aiguillon à ceux qui voudraient croire que les questions soulevées par le PQ ont reçu hier une réponse d'efficacité.

Le parti de M. Bertrand sort grand perdant de la lutte. C'est un résultat attristant pour ceux qui ont appris à estimer la personnalité attachante de M. Bertrand et de plusieurs de ses collègues. Mais ce résultat était inscrit depuis longtemps dans la réalité, comme en témoigne le déclin progressif de l'appui obtenu par l'UN en chiffres absolus depuis plusieurs élections. Les voix que l'UN a perdues sont surtout allées au PQ et au Ralliement créditiste. C'est parce que ces partis avaient davantage perçu les problèmes réels des milieux populaires qui leur ont accordé un appui étonnant. L'UN a longtemps joué auprès de ces milieux le rôle

Voir page 2: Un verdict

Pour Samson: une victoire 'merveilleuse'

Elu par une majorité de plus de 5,000 voix, le chef du Ralliement des créditistes, M. Camille Samson s'est dit fort heureux ainsi que les membres de son parti de remporter 13 ou 14 sièges à l'assemblée nationale.

"Il y a trois mois, le RC n'existait même pas. C'est merveilleux. C'est une grande victoire. Passer à travers la vague libérale, pour le RC c'est prouver que la population du Québec fait véritablement confiance à notre parti."

Après avoir félicité le nouveau premier ministre élu, M. Robert Bourassa, ainsi que les deux autres chefs de partis, M. Camille Samson a offert la collaboration des créditistes au nouveau gouvernement. "En tant que parti d'opposition, nous ferons notre devoir, a-t-il dit. Nous appuierons ou nous renverserons certaines mesures, mais surtout nous verrons à ce que les promesses se réalisent: on a parlé de 100,000 emplois, nous les compterons s'il le faut, un à un, afin que les Québécois bénéficient des promesses faites."

M. Samson s'est dit également heureux que la vague séparatiste annoncée, a-t-il dit, par la presse, ne soit en fait, "selon son expression 'qu'une grosse baloune'".

Après un suspense sans précédent

Les électeurs ont pris d'assaut les bureaux de scrutin

Jamais les Québécois n'auront voté aussi massivement, non seulement dans les régions rurales, mais aussi dans les districts urbains. Ainsi, dans la circonscription de Westmount, où la participation au scrutin n'atteignait que 55 pour cent en 1966, plus de 75 pour cent des inscrits se sont présentés aux bureaux de scrutin hier. De même, dans Notre-Dame-de-Grâce, les représentants des partis prévoiaient, une heure avant la fermeture des bureaux, qu'au moins 75 pour cent des électeurs allaient voter, soit 15 pour cent de plus qu'en 1966.

Ainsi qu'il était prévu, la gravité des questions débattues au cours de la campagne, le suspense qu'elle a suscité jusqu'au dernier moment et le beau temps qui prévalait dans toutes les régions ont porté les Québécois à prendre d'assaut les bureaux de scrutin.

Dans quelques circonscriptions montréalaises, des incidents ont été signalés, en particulier dans Dorion où des scrutateurs ont été destitués, dans Laurier, dans Saint-Jacques et dans Laval. A Québec, des arrestations ont également été signalées.

Jusqu'au dernier moment, tandis que des millions de Canadiens apprenaient les résultats des élections à la télévision et à la radio, les observateurs sont demeurés sceptiques quant à l'issue de cette consultation, considérée comme un référendum en certains milieux politiques. C'était en effet la première fois qu'un parti souverainiste, regroupant les indépendantistes de toutes tendances et proclamant sa volonté de rompre le lien fédéral, offrait au Québécois une option claire. Un grand nombre de Canadiens des autres provinces, très attentifs aux élections québécoises cette année, y ont vu en effet la grande épreuve du fédéralisme canadien.

Pour la première fois dans l'histoire politique du Québec, quatre partis bien structurés briguaient les suffrages dans presque toutes les circonscriptions, et un cinquième, le NPD-Québec, dans 13 districts de la région montréalaise. C'est à ce phénomène nouveau que les observateurs ont attribué la forte proportion des indécis (de 25 à 35 pour cent selon les régions, et jusqu'à 40 pour cent dans certains comtés) pendant toute la durée de la campagne.

En vain, les journalistes ont-ils tenté de prédire avec quelque exactitude la tournure des événements dans les régions qu'ils ont visitées, laissant aux organisateurs des sondages scientifiques le soin de dénombrer les partisans de chacune des formations et, surtout, le très grand nombre d'indécis.

Les chefs des cinq partis ont passé la journée dans leurs comtés respectifs. Le premier ministre a voté dans Missisquoi et a regagné sa demeure de Cowansville au milieu des siens. M. Bourassa se trouvait à Montréal, de même que MM. Lévesque et Roland Morin. M. Samson, sa campagne terminée, est rentrée à Rouyn.

Calme relatif

Généralement calme dans l'ensemble de la province, la journée des élections a quand même été ponctuée de plusieurs incidents mineurs.

C'est dans Montréal surtout que les organisateurs et les partisans des différents candidats se sont livrés une lutte particulièrement chaude.

Les circonscriptions électorales les plus touchées par les accrochages de toutes sortes ont été celles de Mercier, Laval, St-Jacques, Ste-Marie, Gouin, Laurier et Dorion.

Dans le comté de Dorion, notamment, représenté dans le dernier parlement par le ministre Mario Beaulieu, les porte-parole du Parti libéral et du Parti québécois ont été unanimes à dénoncer ce qu'ils ont appelé "un vol organisé" de l'élection par des organisateurs UN. Plus d'une vingtaine de scrutateurs ont été effectivement congédiés par le président des élections et certains informateurs ont signalé des vols de bulletin de vote.

Arrestations

La police de Montréal a confirmé d'autre part que 18 personnes ont été arrêtées au cours de la journée mais que seulement 12 ont été accusées. En général, ces personnes ont été accusées de supposition de personne et d'avoir troublé la paix dans un poll ou dans la rue.

Des bagarres ont été signalées un peu partout mais surtout dans les comtés du centre de la métropole, soit St-Jacques et Ste-Marie.

Les policiers ont souvent été demandés sur les lieux où des fiers à bras tentaient d'intimider les électeurs.

Plaintes nombreuses

Le quartier général de la sûreté de Montréal a été littéralement inondé de plaintes de toute nature au cours de la journée. En une heure, par exemple, vers la fin de l'après-midi, le centre de communications de la police de Montréal a reçu 30 plaintes relatives à la votation.

Des "suspects" étaient aperçus un peu partout par des partisans et il n'en fallait pas plus pour qu'on mande les policiers sur les lieux.

En général, on a eu tendance à exagérer l'importance des accrochages, confiait la police.

Plusieurs personnes ont toutefois tenté de déposer de faux bulletins de vote dans les boîtes de scrutin. De jeunes adolescents de moins de 18 ans ont essayé de voter dans le comté de Mercier. L'un de ces jeunes a été particulièrement malchanceux car il voulait se faire passer pour le fils de l'un des scrutateurs du poll.

Dans Dorion toujours, un des scrutateurs démis de ses fonctions par le président des élections aurait tout simplement fait disparaître 25 bulletins de vote. Dans ce comté, plusieurs électeurs ont été bousculés par des "travailleurs d'élections".

La police a signalé aussi qu'un peu partout dans la métropole des groupes de gens ont manifesté près des polls en brandissant des pancartes et en criant des slogans.

Tôt hier matin, des voitures-patrouille

de la police avertissaient les automobilistes d'arracher les pancartes collées à leur véhicule. Il n'en demeure pas moins qu'on a pu voir plusieurs banderoles qui sont demeurées fixées à des balcons durant toute la journée.

Province

En province, très peu d'incidents ont été rapportés. La Sûreté du Québec faisait savoir en fin d'après-midi qu'elle avait effectué 8 arrestations en tout dont 5 à Valleyfield seulement.

Enfin, un porte parole du Parti libéral rapportait en fin d'après-midi un faux appel à la bombe dans une école du comté de Notre-Dame de Grâce où se trouvait un bureau de votation.

Partout cependant on a pu sentir une très forte tension tant chez les électeurs que chez les organisations des partis en présence. Les électeurs sentaient que leur vote avait une signification importante tandis que les organisations se montraient une méfiance insoutenable envers leurs adversaires, se croyant, de part et d'autre, victimes d'une conspiration quelconque.

UN VERDICT

d'une agence officielle de service social. Elle a perdu leur appui parce qu'elle n'a pas su saisir qu'ils aspirent de plus en plus à des réformes radicales dans les structures de la société.

Au grand vainqueur d'hier soir, M. Bourassa, nous adressons nos cordiales félicitations et nos vœux de succès dans la tâche très difficile qui lui échoit. M. Bourassa devient premier ministre du Québec à une époque troublée et explosive, mais dans des conditions exceptionnellement favorables que lui-même n'avait point espérées. Par-delà les divergences partisans, il aura besoin comme chef de l'Etat de l'appui de tous les citoyens amis du bien commun. Et il devra se souvenir que le verdict rendu hier par le peuple du Québec, tout en étant très clair, n'a rien d'absolu ou d'irréversible. Puisse M. Bourassa donner au Québec la direction compétente qu'il lui a promise. Puisse aussi la chance — qui a si souvent fait défaut aux dirigeants de l'Etat québécois ces dernières années — lui sourire quelque peu.

Nombreux jeunes aux urnes

A plusieurs reprises depuis le début de la campagne électorale, les observateurs ont prédit une participation sans précédent de la jeunesse à la journée du scrutin. Mais il appert que cette anticipation est pour effet de fouetter l'orgueil des plus vieux, que l'on a vu accroître considérablement le nombre de voteurs, dans tous les coins de la province et notamment dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean et du Bas du fleuve. L'on sait que les moins de 25 ans constituent 23% du corps électoral qui a élu hier, le nouveau gouvernement du Québec.

Ottawa. Il est cependant probable que M. Trudeau donnera une conférence de presse au cours de la journée.

De son côté, le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, est demeuré attentif devant son écran de télévision à sa résidence de Rockliffe à Ottawa. Il doit donner une conférence de presse dès ce matin, au parlement. Pour ce qui est du chef national du Nouveau parti démocratique, il est moins engagé que les deux autres, son parti figurant bon dernier. Quant à M. Réal Caouette, chef national du Ralliement créditiste, une déclaration officielle devrait être émise au cours de la journée, considérant le rôle actif qu'il a joué pendant la campagne. Officiellement, les partis libéral et conservateur ne sont pas intervenus au cours de la campagne. L'on sait cependant que plusieurs députés y ont joué un rôle individuel, sans oublier la diffusion du bulletin "Quoi de neuf" par la Fédération libérale du Canada.

De la capitale fédérale

Ainsi qu'il l'avait laissé entendre au début de la semaine, le premier ministre du Canada M. Trudeau s'est abstenu de faire connaître ses réactions aux résultats du scrutin. Il s'est contenté de suivre, jusqu'aux dernières heures, le dépouillement du scrutin, rivé comme beaucoup d'autres au petit écran, à sa résidence officielle du 24 Sussex à

Le vote des chefs

A l'instar de nombreux Québécois, trois des cinq chefs de parti ont déposé

leur bulletin, tôt le matin, MM. Camil Samson, René Lévesque et Roland Morin se sont prévalus de leur droit de vote peu après 9 heures. Seuls les chefs Bertrand et Samson ont voté dans le comté qu'ils représentent à l'Assemblée nationale, MM. Lévesque et Bourassa sont en effet, résidents du comté d'Outremont.

Autant les résultats du scrutin sont venus dissiper l'incertitude et la confusion créées dans la campagne par la présence de cinq partis, ils confirment l'influence jusqu'ici insoupçonnée des sondages.

C'est précisément cette confusion et cette incertitude qui ont permis aux sondages de jouer un rôle déterminant.

Previsions...

autres éclaircies à partir de maintenant...



La radioscopie du cheveu, à l'exemple du rayon-X déterminera avec certitude le degré d'infection de vos cheveux.

PENSEZ-Y MAINTENANT et rendez-vous compte des grands faits les plus importants au sujet de la calvitie. M. R.-A. PIERRE, Trichologue, vous dit:

La perte de cheveux est progressive.

Elle commence habituellement par une affection commune du cuir chevelu comme les pellicules. On devrait y remédier, mais on ne le fait pas. Des ce moment, on commence à perdre ses cheveux petit à petit, jusqu'à ce qu'il n'en reste à peu près plus, ou pas du tout.

La perte des cheveux s'arrête mois par mois en essayant n'importe quoi dont vous entendez parler. Quand vous aurez fini, vous constaterez que vous avez perdu votre temps et que la calvitie s'est accrue.

Recourez aux services d'experts, les experts-capillaires Pierre. Et faites-le en premier lieu et non en dernier lieu, parce que le plus de cheveux que vous possédez encore au moment où vous commencez le traitement, le plus de cheveux vous aurez l'assurance de conserver.

Vous ne devez pas, évidemment, vous contenter de conserver seulement les cheveux que vous possédez. C'est d'ailleurs le moins que vous devriez attendre du traitement Pierre et de soins que vous prendrez par la suite. Vos cheveux auront meilleure apparence, meilleure santé et CROITRONT D'AVANTAGE ÉGALEMENT.

Allez voir l'expert Pierre dès demain, quand la chose vous conviendra. Demandez-lui d'examiner votre cuir chevelu. Demandez-lui des conseils. Aucune obligation de votre part.

Nouveau et exclusif... Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE REDUCTION sur le prix demandé en clinique tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRES TRAITEMENT.

DR P. PIERRE
TRICHOLOGUE
CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
Édifice Place Canadienne
450 est. SHERBROOKE
angle Berri - Suite 390
Tél. 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro, Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

suites de la première page

LES LIBÉRAUX

Fait intéressant à noter, les cinq comtés qu'a perdus l'Union nationale aux mains du Parti québécois sur l'île de Montréal sont situés dans l'Est de la métropole et sont surtout des comtés de salariés et de citoyens économiquement défavorisés.

L'UN a subi des pertes coûteuses et probablement irréparables. A ce chapitre on doit noter les défaites de MM. Mario Beaulieu, Jean Cournoyer et Robert Lussier.

Le parti n'a gardé aucun des comtés qu'il avait gagnés lors des élections complémentaires du mois d'octobre dernier à Montréal et dans Trois-Rivières.

Outre les pertes attribuables au Parti québécois, l'UN a dû subir la vague créditiste dans les cantons de l'Est et la force imprévue du Parti libéral.

En conservant 16 comtés, l'Union nationale obtient un peu plus de 23% du suffrage universel, soit environ 2% de plus que le Parti québécois et 9% de plus que le Ralliement créditiste.

On doit remarquer que les sondages publiés depuis quelques semaines se sont révélés assez justes pour l'Union nationale. En 1966 l'UN avait obtenu 41% du suffrage universel.

Quant au nombre de sièges, l'UN demeurera le premier parti d'opposition à l'Assemblée nationale, mais si on tient compte du pourcentage des votes obtenus il se pourrait que ce soit le Parti québécois qui sera le premier parti d'opposition. Au moment de mettre sous presse, les pourcentages exacts n'étaient pas encore connus.

Parti libéral

par Jean-Claude Leclerc

Le Parti libéral, tard hier soir, avait gagné la lutte dans 71 circonscriptions. La plupart des nouveaux sièges libéraux ont été arrachés à l'Union nationale, mais le parti de Robert Bourassa a également enlevé au Parti québécois les deux sièges qu'il détenait lors de la dissolution de la dernière assemblée nationale.

Les libéraux ont toutefois dû céder aux créditistes les deux comtés qu'ils détenaient en Abitibi, ainsi que le siège autrefois occupé par Emilien Lafrance dans Richmond.

Le parti libéral a remporté 19 des 25 comtés de l'île de Montréal, dont toutes les circonscriptions fortement anglophones, laissant au PQ les cinq comtés du sud-est, autrefois détenus par l'Union nationale.

Les libéraux ont réussi à vaincre plusieurs vedettes péquistes, dont Gilles Grégoire, Jacques-Y. Morin, Doris Lussier, Jacques Parizeau et le chef lui-même, René Lévesque.

Ils ont toutefois perdu le siège de Gouin où le péquiste Joron a battu Yves Michaud. Et dans Chicoutimi, leur vedette Adrien Plourde a dû baisser pavillon devant le ministre J.-N. Tremblay.

Les libéraux ont également enlevé à l'UN plusieurs de ses fiefs traditionnels, dont Trois-Rivières, Lavolette, Yamaska et l'Islet. Ils ont battu les ministres Mario Beaulieu dans Dorion et Robert Lussier dans l'Assomption.

Le beau-frère de Robert Bourassa, l'industriel Claude Simard, a également ramené le siège de Richelieu dans le giron libéral.

Chez le PQ

par Guy Deshaies

Pour les péquistes hier soir au moment où nous mettions sous presse les déceptions étaient tout de même plus grandes que les joies même si le PQ avait réussi à récolter plus de 23 p.c. du vote populaire et à faire élire au moins 7 députés.

La défaite de M. René Lévesque dans son comté de Laurier a été évidemment la plus douloureuse épreuve pour le Parti québécois hier soir.

Les gains de ce parti ont démontré que, mis à part le comté de Saguenay, ce n'est que l'est de Montréal qui avait daigné accorder son appui aux péquistes laissant voir ainsi que la vieille barrière entre l'ouest et l'est de la ville était en passe de se hisser de nouveau, soit entre les quartiers anglophones riches et les quartiers francophones plutôt défavorisés.

Grande déception aussi: la défaite de l'économiste Jacques Parizeau dans le comté d'Ahuntsic qui était moins prévisible en tout cas que la victoire du Dr Laurin dans le comté de Bourget ou celles de MM. Charron ou Burns respectivement dans Saint-Jacques et Maisonneuve.

Les candidats du Parti québécois qui étaient élus à 23h30 hier soir étaient MM. Lucien Lessard (Saguenay), Camille Laurin (Bourget), Claude Charron (Saint-Jacques), Marcel Léger (Lafontaine), Charles Tremblay (Sainte-Marie) et Guy Joron (Gouin). La lutte paraissait encore chaude entre M. Jean-Rock Boivin (PQ) et le candidat libéral dans le comté de Fabre de même qu'entre M. Jacques-Yvan Morin (PQ) et Georges Tremblay (libéral) dans le comté de Bourassa.

Mais les péquistes prévoiaient tout de

même des victoires ailleurs qu'à Montréal et notamment dans le comté de Matapédia où même après plusieurs mois de lutte M. Doris Lussier a dû s'incliner devant M. Bona Arsenault et aussi dans Jonquière où M. Gilles Grégoire a été battu par le député libéral sortant, M. Gérard Harvey.

Les péquistes fondaient aussi des espoirs dans le comté de Rimouski avec leur candidat André Fecteau qui a mené une dure lutte à M. Maurice Tessier, député libéral et maire de Rimouski; ils misaient aussi sur la région du Lac Saint-Jean qui ne leur a donné aucun comté et aussi sur le comté de Joliette où M. Bernard Landry a été vaincu par le Dr Quenneville, libéral.

Les vedettes du parti comme MM. Lévesque, Parizeau, Lussier, Grégoire, Landry, Pierre Marois devront donc laisser la place à leurs collègues dont la plupart sont moins connus.

Dans le comté de Mercier M. Pierre Bougault a mené une lutte sérieuse au chef du parti libéral.

Le parti québécois pouvait considérer comme plausible une vingtaine de comtés; il en a récolté au moins 7 mais il a perdu ceux qui paraissaient les plus probables pour ne garder que ceux de l'est de Montréal battant ainsi le ministre de l'Industrie et du Commerce dans Lafontaine, M. André Léveillé dans Maisonneuve, M. Sauvageur dans Bourget et le ministre du travail M. Cournoyer dans Saint-Jacques.

Il est clair que la carte électorale n'a pas avantage le Parti québécois. Avec 22,8 p.c. du suffrage le PQ a 7 députés tandis que le Ralliement des créditistes avec 11 p.c. du vote populaire envoie 14 députés à l'Assemblée nationale soit deux fois plus de députés que le PQ avec deux fois moins de votes....

Créditistes

par Pierre-L. O'Neill

Le Crédit social, par sa part, a répercuté sur la scène provinciale l'exploit qu'il avait accompli au cours d'élections fédérales précédentes. Néanmoins, la victoire de 14 députés créditistes ne constitue pas en soi une surprise. Le phénomène s'est manifesté, précisément dans les régions où observateurs, analystes, adversaires politiques et sondages l'avaient prédit, soit dans la Beauce, le Nord-Ouest et la région de Québec.

Les comtés qui seront représentés à l'Assemblée nationale par des députés créditistes sont: Beauce, Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Dorchester, Lévis, Mégantic, Rouyn-Noranda, St-Sauveur, Témiscamingue, Richmond, Portneuf et Montmorency. Neuf des gains du Crédit social ont été réalisés sur l'Union nationale et quatre autres aux dépens du Parti libéral. Dans le cas de M. Gaston Tremblay, député de Montmorency, il s'agit d'une réélection.

Deux principaux facteurs expliquent partiellement les succès du Ralliement

créditiste: la concentration des forces dans deux ou trois régions et la répartition de la carte électorale. C'est ainsi qu'avec seulement 11,6% du vote ou 262.412 voix, le Ralliement créditiste a réussi à faire élire deux fois plus de députés que le Parti québécois qui a recueilli 22,8% du scrutin avec environ 475.000 voix.

Pour ce qui est du Nouveau parti démocratique, ses insuccès s'avèrent encore plus déprimants et humiliants que l'avait prédit observateurs, analystes et sondages; le NPD n'a recueilli que 2% des suffrages et les treize candidats qu'il avait présentés ont tous perdu leur dépôt, y compris le chef du parti, M. Roland Morin.

BERTRAND

lité. Ce n'est pas un peuple révolutionnaire, il veut une évolution normale. Je ne crois pas qu'il y ait des troubles et je ferai tout en mon pouvoir, s'il y a lieu, pour les empêcher."

C'est dans le calme de sa demeure centenaire que M. Bertrand, entouré de sa famille et de proches collaborateurs a surveillé à la télévision la déconfiture de son parti. Puis c'est entouré de sa femme et de sa fille cadette Marie qu'il a donné des entrevues peu après 22 heures.

"Je suis trop démocrate, et mon parti également, pour ne pas accepter le verdict du peuple", ont été ses premiers mots à l'adresse de la population québécoise.

Après avoir offert sa collaboration à M. Bourassa pour la solution des problèmes nombreux du Québec, M. Bertrand a dit: "Je croyais que notre attitude constitutionnelle était la plus raisonnable, mais le peuple du Québec en a décidé autrement. L'Union nationale a toujours fait son devoir, au pouvoir, elle continuera à le remplir dans l'opposition, et plus que jamais dans l'intérêt d'abord et avant tout des Québécois".

Elu avec plus de 3.000 voix de majorité en 1966, c'est avec à peine 600 voix que M. Bertrand a été réélu hier député de Missisquoi, étant même défait dans son propre bureau de scrutin, par le vote des anglophones, a-t-il commenté.

M. Bertrand attribue la forte majorité libérale à travers la province à un certain mécontentement dont témoigne le vote créditiste, et au vote des Anglophones qui, selon lui, aurait été de près de 100% en faveur des libéraux.

Celui qui aura été premier ministre durant 19 mois rentre à Québec aujourd'hui. Demain matin, il présidera le dernier conseil des ministres de l'Union nationale après quoi il rencontrera son successeur, M. Bourassa, pour discuter de la date et des formalités de la transmission des pouvoirs. Il n'a pas d'autre projet pour l'immédiat.

Son avenir? "J'agirai comme chef de l'opposition. La première priorité, c'est le Québec, comme toujours. Quant au reste, nous y verrons en temps et lieu." Avant d'aller dire bonsoir à ses fidèles

VIENT DE PARAÎTRE

LES CARNETS D'UN CROYANT PERPLEXE

de RICHARD JOLY

(\$2.75)

- CE LIVRE SANS AUCUNE PRETENTION REMET EN QUESTION TOUTE L'ACTIVITE RELIGIEUSE QUI S'INSPIRE DU CONCILE
- Ce livre jette une lumière troublante sur "Cette Eglise nouvelle" qui n'est encore qu'une grandiose hypothèse - A tous les croyants, perplexes ou non pour qui Humanae Vitae, les recherches de la Commission Dumont, la confessionnalité des écoles ou la nouvelle morale sont OBJETS D'ANGOISSE ou SOURCES D'ESPOIR



LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

450 Avenue Beaumont, Montréal 303, Québec — Tél.: 273-7541

EN VENTE DANS TOUS LES POSTES DE VENTE - EDITE PAR BEAUCHEMIN

Distribution des quotidiens par satellite?

La société chargée de lancer un satellite canadien de communications déclare que ce véhicule orbital pourrait amener l'avènement d'une véritable distribution nationale des quotidiens.

Un mémoire portant sur Telesat Canada présenté à la commission sénatoriale spéciale sur les moyens d'information, prévoit la possibilité d'une reproduction simultanée des nouvelles en divers endroits du pays.

Actuellement les journaux doivent avoir recours au transport terrestre ou aérien pour faire parvenir les exemplaires aux lecteurs des endroits isolés.

Le mémoire, présenté mercredi, prévoit également l'institution d'un réseau éducatif de télévision, une banque nationale de données, et la livraison électronique du courrier grâce à ce satellite qui doit être lancé en 1972.

La société projette l'aménagement de 36 stations terrestres chargées de diriger les signaux en provenance du satellite vers les téléviseurs dans les maisons ou pour autres usages, ajoute le mémoire. Trente deux de ces stations seront consacrées exclusivement à la télévision.

Le mémoire de Telesat fait partie de plusieurs documents publiés depuis la fin des séances de la commission vendredi dernier.



L'ancien premier ministre Louis Saint-Laurent, maintenant âgé de 88 ans, est l'un des millions de Québécois qui ont voté à l'élection d'hier. Il a déposé son bulletin dans l'urne de l'un des bureaux de scrutin de la circonscription électorale Louis-Hébert où il réside (Téléphoto PC)

À Saint-Vincent-de-Paul

Ottawa prend des mesures pour écarter la tentation du suicide

OTTAWA (d'après PC) — Des mesures de nature à empêcher les prisonniers de s'enlever la vie au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul seront prises prochainement.

Depuis deux mois il y a eu un nombre sans précédent de détenus qui ont tenté de se suicider notamment dans l'aile psychiatrique du pénitencier. Le solliciteur général du Canada, M. George McIlraith, a donné des précisions hier à Ottawa sur les changements prévus au pénitencier fédéral de Saint-Vincent-de-Paul.

Quelque 50 prisonniers sont détenus actuellement dans l'aile psychiatrique, qui, selon les gardes, est un endroit morbide. C'est là cette année que

cinq détenus ont réussi à s'enlever la vie.

Un des changements sera d'augmenter de 50 p.c. la lumière naturelle dans les corridors. Les lucarnes à barreaux qui laissent pénétrer très peu de lumière seront remplacées par des fenêtres à cadre d'acier plus grandes et plus faciles à laver.

Du carrelage d'amiante sera installé sur les planchers et un nouvel éclairage électrique sera mis en place de même que des lampes de chevet dans les cellules. Les veilleuses à reflet bleu seront enlevées. Un architecte spécialisé dans les arrangements de teintes est consulté présentement pour les coloris des murs intérieurs du bâtiment.

M. McIlraith a déclaré en outre que les autorités fédérales allaient engager cinq psychiatres qui avaient pour tâche de s'immiscer parmi le personnel de la prison et les détenus afin de détecter les refoulements et les signes de névroses qui amènent souvent les prisonniers à tenter de se donner la mort.

Le solliciteur a dit qu'en mars 1971 des soumissions seront offertes dans le bas pour la construction à Montréal d'un centre de détention médical où seront acheminés les cas de psychiatrie.

Entre-temps les autorités fédérales ont institué une enquête sur tous les cas de suicide qui se sont produits depuis 1959 dans les prisons canadiennes afin d'en tirer des conclusions pertinentes.

Le conflit des postes

Le juge Lippé obtient un délai

OTTAWA (CP) — Ce n'est que lundi le 4 mai que le juge René Lippé de Montréal déposera son rapport de conciliation dans le conflit qui oppose le Conseil des unions des postes (26.000 membres) et le Conseil du trésor.

Cette extension du délai accordé au juge Lippé a été décidée à la demande du syndicat et du gouvernement pour permettre la rédaction du rapport.

En vertu des lois fédérales, les employés des postes obtiendront le droit de grève sept jours après la publication de ce rapport.

D'autre part, le président de la Commission des relations du travail dans la fonction publique, M. Jacob Finkelman, a démenti hier à Ottawa des déclarations qui avaient été attribuées mardi à MM. Marcel Perreault et Guy Morrissette, respectivement présidents de la section montréalaise du Syndicat des pos-

tiers et de l'Union des facteurs et selon lesquelles le vote de grève serait pris aujourd'hui.

M. Finkelman a déclaré que selon le coprésident du Conseil des unions des postes, ces déclarations étaient fausses.

Toute cette agitation chez les employés des postes a donné l'idée hier à un député conservateur de s'enquérir aux Communes de ce qu'il adviendrait du ministre des communications, M. Eric Kierans.

M. Kierans n'avait pas démissionné de ses fonctions, puisqu'on ne l'avait pas aperçu aux Communes depuis trois semaines.

Plus tôt, M. Hees avait demandé si son collègue M. Kierans s'occupait de la négociation avec les unions postales.

M. Trudeau a laissé passer ces questions sans répondre.

Quant au bureau de M. Kierans, il s'est borné à répondre que le ministre était en vacances et qu'il reviendrait dimanche.

Nouvel accord de principe à Dosco-Sidbec

Un accord de principe est intervenu hier après-midi entre les représentants des 450 métallos de Contrecoeur et ceux de la compagnie Sidbec-Dosco.

Les 450 métallos, en grève depuis le 14 avril, se réuniront demain matin pour ratifier ou rejeter l'entente par leur comité de négociation.

La grève chez Sidbec-Dosco avait été générale à la mi-avril, mais les quelque 1.200 employés de l'usine de Montréal, après deux journées d'étude et une grève d'une semaine, sont rentrés au travail après avoir ratifié les offres patronales.

À l'usine Dosco d'Étobicoke, en Ontario, où les employés ont débrayé le 16 courant, le grève dure toujours.

AVANT DE RÉNOVER
faites installer les
GOUTTIÈRES HO-DO*
en métaux émaillés
cuits. Aussi vérification
gratuite de votre
toiture.

ESTIMÉS GRATUITS

Montréal: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Le prix officiel du Queen's: \$1 et "autres considérations"

par Gilles Provost

L'hôtel Queen's, dont le gouvernement veut faire l'acquisition pour \$2.300.000, a été acheté par ses actuels propriétaires pour la somme de "un dollar (\$1.00) et autres considérations" il y a environ un an, soit le 24 avril 1969. Cependant, les recherches au bureau d'enregistrement de la ville de Montréal ont révélé que le contrat de vente précisait aussi que la Corporation Queen's Hotel Montreal Limited s'engageait à rembourser une hypothèque de \$600.000 à la Montréal Trust Company, hypothèque qui arrive à échéance le premier mai.

Il est curieux de noter que le vendeur, M. Rolland Dominique, domicilié au 352 Desaulniers à Saint-Lambert, avait lui-même acheté ce même hôtel, le même jour, des gens auxquels il le revendait et pour la somme de "un dollar et autres considérations". Bien que le numéro de téléphone de M. Dominique ne soit pas inscrit dans l'annuaire, le Devoir a pu le rejoindre mais il n'a rien voulu révéler des "autres considérations" dont parle le contrat. "Je ne veux faire de tort à personne" a-t-il dit.

Contrairement à ce qui a été révélé mardi par le président de la société Sigma (qui est actuellement locataire de l'hôtel Queen's), le bail n'a jamais été enregistré officiellement et il est donc impossible de connaître le montant de l'option d'achat que détient la compagnie Sigma. Ce montant est indubitablement inférieur à \$2.300.000 mais on n'en sait pas plus.

Il semble aussi très difficile de retracer toutes les ventes de l'hôtel Queen's depuis quelques années: Selon les registres officiels, toutes les transactions récentes se sont faites pour "un dollar et autres considérations". Par exemple, l'acte numéro 1806951 indique que c'est pour un dollar que le Queen's Hotel (Montréal) Limited avait acheté l'hôtel de la Queen's Hotel Limited.

Ensuite, le 20 octobre 1967, Messieurs Jean Jobin et Claude Tessier vendaient l'hôtel pour le même montant à une compagnie de gestion hôtelière qui représentait le même M. Jobin et M. Maurice Dézy (acte numéro 21254). Pourtant, le 24 octobre 1969 c'est à nouveau la corporation actuellement propriétaire qui vend et rachète le même jour pour un dollar l'hôtel à M. Dominique.

Tout cela est un peu difficile à suivre, d'autant plus que le Devoir, à la

preuve que Jobin et Tessier ont acheté l'hôtel le 6 octobre 1967 pour \$1.075.000 après avoir signé un autre contrat d'achat en bonne et due forme au montant de \$1.200.000 le 2 mai précédent. Dans les deux cas, ce montant incluait un montant de \$600.000 pour rembourser l'hypothèque. Il y a d'ailleurs une cause en cour présentement relativement à ces deux contrats.

Le Devoir a aussi la preuve que le 8 septembre 1967, les exécutants de la succession Adélaïde Raymond qui possédait alors toutes les actions en circulation de la corporation Queen's Hotel (Montréal) a offert de les vendre pour \$450.000 à un courtier en immeuble, M. Germain Gagnon. M. Gagnon avait alors été mandaté par le ministère du tour-

Suite à la page 6

Le bâtiment

Québec s'en tient à un contrat pour tous

par François Barbeau

Tandis que les deux grandes centrales syndicales (CSN, FTQ) tentaient d'en arriver hier à un compromis sur la prolongation de la période de négociations dans l'industrie de la construction, le ministère du travail et de la main-d'œuvre laissait savoir qu'aucune entente particulière entre un ou des syndicats et un employeur ou une association d'employeurs ne sera tolérée si elle n'est pas conforme à la loi des relations du travail dans l'industrie de la construction (bill 290).

Un accord entre la CSN et la FTQ sur la prolongation des pourparlers écarterait pour le moment le déclenchement à minuit ce soir d'une grève générale de la construction.

La Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (CSN) aimerait que les 15 décrets régissant autant de régions du Québec soient prolongés d'un mois. Pour sa part, le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) souhaite une prolongation de quatre mois de ces décrets, en vue de permettre aux pourparlers engagés depuis 14 semaines d'aboutir à une entente.

La Fraternité des électriciens s'oppose toutefois à la demande de la CSN de prolonger les décrets dans l'industrie du bâtiment.

Le président de la succursale 568 de la Fraternité, M. Henri Gagnon, a dé-

claré pour expliquer son opposition: "Il ne faut pas que la prolongation ou la lenteur des négociations après le 1er mai se fasse sur le dos des salariés".

Le porte-parole des électriciens est d'avis qu'une période de transition devrait être acceptée de part et d'autre.

Au cours de cette période, les employeurs devraient accorder immédiatement à leurs salariés les avantages minimum déjà acceptés par les parties.

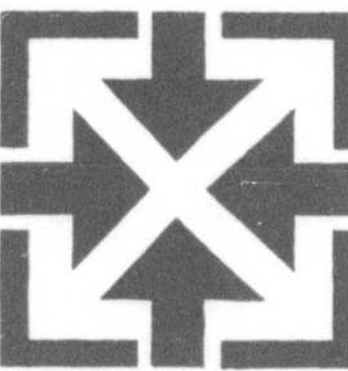
Le ministère du travail et de la main-d'œuvre, pour éviter des ennuis aux employeurs et aux travailleurs de la construction qui paient des contributions aux comités paritaires et pour éviter également de plonger dans l'insécurité les 1.100 employés de ces comités, étudie la possibilité de faire embaucher ces personnes par un organisme administratif du gouvernement. Cette mesure transitoire s'appliquerait jusqu'à ce que de nouveaux décrets entrent en vigueur.

Durant l'interim, l'administration de ces comités serait assurée par des fonctionnaires du gouvernement.

La prolongation des 15 décrets de la construction permettrait notamment de poursuivre les négociations sur des points importants comme salaires, ancienneté, délégués de chantier, sécurité syndicale, abolition des zones, égalisation des salaires à l'échelle provinciale, heures de travail et droits acquis.

STAGES D'ÉTÉ

CENTRE D'ÉTUDES DES COMMUNICATIONS



Le Centre d'Études des Communications présente son quatrième programme annuel de stages résidentiels de perfectionnement en relations humaines. Ces sessions sont sous la responsabilité d'une équipe de psychologues sociaux. Au cours de l'été 1970, trois types différents de stages de base sont offerts:

• DYNAMIQUE DES GROUPES

Sensibilisation à la communication interpersonnelle, à travers une expérience intensive en petit groupe (10 jours).
Stage I: 18-27 juin Stage II: 24 juillet-2 août

• CROISSANCE PERSONNELLE

Exploration de nouveaux modes de connaissance de soi, avec accent sur la dimension non-verbale (8 jours).
Stage I: 12-19 juillet Stage II: 9 - 16 août

• TRAVAIL EN ÉQUIPE

Stage destiné à des groupes déjà constitués et desirant améliorer leur rendement comme équipe (8 jours).
7-14 juin

Depliant disponible sur demande.

Centre d'Études des Communications
3333 chemin de la Reine-Marie, suite 270,
Montréal 247 - 737-6147

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."



Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz®

Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 288-3111
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

VIENT DE PARAÎTRE

... L'AUTEUR VEUT FORCER LE LECTEUR À S'INTERROGER LUI-MÊME

NATIONALISME ET RELIGION

de JACQUES GRAND'MAISON

TOME I - Nationalisme et Révolution culturelle (\$2.75) - TOME II - Religion et idéologies politiques. (\$2.75)

En vente dans tous les postes de vente - Édité par: BEAUCHEMIN

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

450, Avenue Beaumont, Montréal 303, Québec - Tél.: 273-7541



À propos d'une thèse de Robert Maheu

Faut-il limiter la francophonie au Québec?

Robert Maheu vient de publier aux Editions Parti Pris le résumé d'une thèse de maîtrise sur le phénomène de l'assimilation des francophones en dehors du Québec.

Conclusion logique: c'est sur le Québec que nous devons concentrer nos efforts. La politique des zones bilingues préconisée par la Commission Dunton-Gagnon est iréaliste.

Le seul remède: réaliser au plus tôt l'unilinguisme français au Québec. Toute autre formule équivaudrait à lâcher la proie pour l'ombre.

La thèse n'est pas nouvelle. Il faut cependant reconnaître que Maheu la présente d'une façon beaucoup plus rigoureuse que les autres.

Aussi faut-il distinguer nettement ici les conclusions des données sur lesquelles elles sont établies.

Au départ, Maheu fait remarquer qu'il ne considérera comme "francophones" que les personnes dont la langue est la langue usuelle.

A partir de cette méthode de correction des données du recensement, l'auteur en arrive à établir le taux réel d'assimilation dans toutes les provinces et à faire des projections jusqu'à 1991.

de ces provinces (I-P-E, N.-E., Man. et Sask.) et il a très peu augmenté dans les autres.

Et comme ce sont les jeunes qui sont surtout assimilés, les francophones constituent partout des populations assez vieilles.

Maheu procède ensuite à des projections en tenant compte des taux de mortalité, de fécondité et de migration.

Quoi qu'il en soit, les projections de Maheu pour l'an 1991 ne laissent guère de place à l'optimisme.

En somme, à partir de ces données, il apparaît évident à l'auteur que le Québec sera de plus en plus l'Etat national des Canadiens français.

Nous laissons aux démographes d'apprécier le côté scientifique de la thèse de Maheu.

Il est bien évident que l'anglicisation est galopante dans plusieurs coins du pays.

Il y a aussi un autre phénomène qui n'est pas complètement dénué de sens. Un nombre toujours plus grand d'anglophones dans les centres anglais du pays décident ces années-ci d'apprendre le français.

La survivance est d'abord un phénomène humain. Il tient à une volonté commune de garder son identité.

Nous ne nions pas l'importance des statistiques. Ce serait s'aveugler que de s'obstiner à les ignorer.

D'ailleurs, même en admettant avec l'auteur que le phénomène de l'assimilation soit irréversible, il y aurait un autre aspect à ce problème.

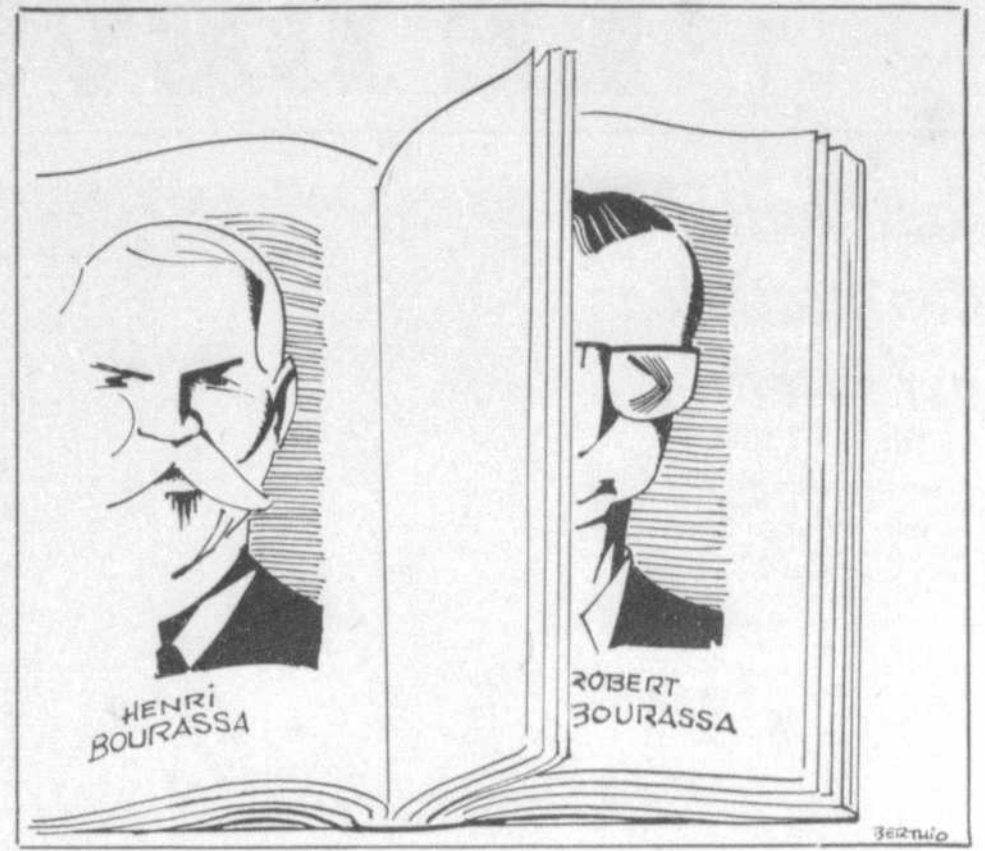
Si le reste du Canada doit devenir exclusivement anglais, sans écoles, sans radio et sans télévision françaises, comment un Québécois francophone désireux de garder sa langue et celle de ses enfants pourra-t-il accepter un emploi, même temporaire, en dehors du Québec?

Evidemment, si nous sommes prêts à nous cantonner chez nous, à nous contenter des possibilités d'avancement limitées que signifierait un tel isolement.

En somme, le Québécois qui combat pour une reconnaissance toujours plus grande du fait français dans le Canada anglais peut le faire non seulement par altruisme mais aussi pour des motifs de sain réalisme.

Aussi, estimons-nous que la lutte pour la préservation du français dans le reste du pays, même dans les conditions extrêmement difficiles que décrit Robert Maheu, doit toujours se poursuivre.

Vincent PRINCE



Les Bourassa se suivent...

lettres au DEVOIR

Radio-Canada n'est pas une cinémathèque

Monsieur le directeur,

Votre journal publiait, le vendredi 24 avril, dans les colonnes réservées aux lettres ouvertes, les récriminations d'une étudiante à temps partiel à l'UQAM.

Nous croyons utile que vos lecteurs soient mis au courant de la politique de Radio-Canada relative aux revendications de l'auteur de la lettre.

Celle-ci, si nous lisons bien, omet de mentionner que l'auteur est le frère de l'auteur de la lettre.

Excusez-moi, mais tu as la mémoire courte. Je vais donc te préciser, et par écrit, qu'il y a à l'heure qu'il est, à Montréal, environ 450 victimes de ton gouvernement.

Ces 450 frères des hommes de l'amiante de 1949, ne sont pas dans la rue par la force des choses, ou par manque de travail, ou parce que ton gouvernement fait du chômage.

La tenue est plutôt faible. Je vais te la rafraîchir un peu. Ces 450 hommes, 450 syndiqués, ces 450 frères des hommes de l'amiante de 1949, ne sont pas dans la rue par la force des choses, ou par manque de travail, ou parce que ton gouvernement fait du chômage.

Un grand imaginaire assez minable. Eric Kierans, a fait le coup, froidement, bêtement, comme le dernier de cette race de parvenus que nous avons bien connue dans le passé et que nous avons parfois frappée à notre tour, toi, moi, avec d'autres, avec

dans bien des cas nous sommes empêchés de donner suite à celles-ci par des clauses des conventions collectives qui nous lient avec auteurs, artistes, musiciens et autres artisans de notre production.

De grandes institutions qui se sont adressées à nous dans le passé ont très bien compris les raisons de nos refus et nous regrettons que Mlle Larivière n'ait pu comprendre, elle, la portée des raisons qui lui ont été données.

En attendant, monsieur le directeur, que ces explications auront servi à éclairer vos lecteurs, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Paul DUMONT-FRENETTE, Délégué aux relations publiques

Lettre ouverte à M. Jean Marchand

Gérard Picard, par exemple, avec Raymond Gagnon, avec Rodolphe Hamel, avec Raymond Couture, Arthur Lapointe, Ted Payne, Jean-Paul Geoffroy, et nombre d'autres encore, effectivement nos amis, nos camarades.

Je ne conclus rien. C'est toi qui dois conclure. On verra ce que tu vas conclure. Tu as le syndicat d'Asbestos, tu as Rodolphe Hamel, devant toi. Pas question de l'esquiver. Qu'est-ce que tu fais? Au bout d'un certain chemin, il y a le désamour. Au bout de ce chemin, le sarcasme qui peut être la vengeance de la justice, n'a plus de fin.

Pierre VADEBONCOEUR, Montréal, 26-4-70

Fête nationale des Polonais le 3 mai

Le 3 mai, les Polonais de Montréal ainsi que leurs amis célèbreront leur fête nationale: l'anniversaire de la Constitution du 3 mai 1791.

La dernière expédition américaine vers la lune, Apollo XIII, fut l'occasion pour les grands puissances de manifester leur souci de "solidarité humaine".

Luc HETU, étudiant, Montréal, 26-4-70

Apollo XIII fait oublier d'autres drames

La dernière expédition américaine vers la lune, Apollo XIII, fut l'occasion pour les grands puissances de manifester leur souci de "solidarité humaine".

Manifester de trois savants soviétiques rédigé à l'intention de MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny, avril 1970.

propos d'actualité

"L'échange d'information et d'idées bête, dans notre pays, sur des difficultés insurmontables. Les informations véridiques sur nos insuffisances et sur les phénomènes négatifs sont tenues secrètes sous prétexte qu'elles pourraient être utilisées par la propagande ennemie".

Manifester de trois savants soviétiques rédigé à l'intention de MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny, avril 1970.

Les sondages d'opinion exercent-ils une influence induite sur le vote?

par PAUL SAURIOL

La campagne électorale qui vient de se terminer a donné lieu à des sondages d'opinion qui ont suscité beaucoup d'intérêt mais qui soulèvent aussi un problème délicat.

Jusqu'à une époque récente, les moyens d'information étaient limités par divers facteurs, notamment quant à la rapidité de la transmission des nouvelles et à la facilité des communications d'une façon générale.

Lorsqu'une lutte politique porte sur des problèmes aussi importants et fondamentaux que ceux qu'on a discutés durant la dernière campagne électorale, il est normal que ces moyens audio-visuels de diffusion lui accordent une large place dans leur programmation.

Rôle des journaux

Cette sorte d'instantanéité de l'information politique ne remplace pas le rôle des journaux, car les lecteurs dont l'intérêt est stimulé par les reportages de la télévision et de la radio ont besoin des quotidiens pour obtenir des comptes rendus plus élaborés et plus détaillés.

communication sociale qui atteignent directement la foule, les quotidiens ont dû modifier leur style d'information. Pour conserver leur audience, ils ne peuvent plus se contenter de reproduire, même avec plus de détails, des discours et des débats dont le public connaît déjà les grandes lignes et les données générales.

Les lecteurs mieux renseignés désirent des analyses plus fouillées, des renseignements sur les à-côtés et les dessous des affrontements des partis.

Dans ce contexte, la prévision des résultats d'une campagne électorale suscite d'autant plus d'intérêt que l'enjeu de la lutte paraît plus important. Des prévisions et des prédictions, on en a toujours fait. Mais le progrès des sondages d'opinion publique, la mise au point de méthodes statistiques qui permettent, à partir d'échantillon réduits choisis selon des données équilibrées, d'arriver à des résultats dont la marge d'erreur est généralement restreinte, ouvrent de nouveaux horizons.

Liberté du vote

Si l'on peut, avant le vote, prédire, avec un certain degré d'exactitude, quel sera le résultat de l'élection, cela semble à première vue une source d'information tout à fait légitime. Cependant, si ces pronostics ont pour effet d'influencer les électeurs, ils peuvent devenir un instrument dangereux pour la liberté du vote.

Même en prenant pour acquis que tous les sondages des dernières semaines ont été faits de façon scientifique, c'est-à-dire en respectant les exigences de cette méthode de consultation, et en admettant donc que les équipes qui ont procédé à ces sondages ont agi avec la plus rigoureuse neutralité, l'on peut se demander s'il n'y a pas là une entrave à la démocratie, une forme d'intervention qui peut fausser le vote. Il s'agit de savoir en effet si les résultats des sondages demeurent seulement un moyen additionnel d'information sur le déroulement de la campagne, ou si l'avantage qu'on attribue à tel parti po-

litique n'a pas pour effet d'accentuer cet avantage et de nuire aux autres groupes.

Les résultats des sondages ont été variés, ce qui peut s'expliquer par les périodes diverses où ils ont été effectués, mais ce qui peut aussi indiquer des marges d'imprécision ou d'erreur assez fortes. Mais le parti libéral avait dans tous les cas l'avantage sur les autres. Cet article est écrit mercredi après-midi, donc avant la fermeture des polls; mais même si le résultat du scrutin devait confirmer cette préférence, on pourra se demander dans quelle mesure les sondages auront contribué au résultat.

Les manchettes

La façon de présenter les résultats des sondages est un élément important du problème. Les manchettes donnent des pourcentages en gros chiffres, comme s'il s'agissait d'un véritable vote. On dit clairement que c'est un sondage, mais l'illusion de la répartition est là. Dans le texte de l'information, on nous dit que pour le sondage paru dans Le Devoir du 24 avril la consultation a porté sur un échantillon de 820 personnes.

Pour le sondage de La Presse du 25 avril, l'échantillon était de 1.377 personnes. Si le nombre des gens interrogés avait été indiqué dans le sur-titre, la manchette aurait pu perdre une partie de son intérêt ou de son impact sur le public, mais l'information eût été plus nuancée ou plus exacte, et moins discutable quant à ses effets sur l'élection.

Devant ce phénomène qui sans être nouveau a pris une importance particulière durant les dernières semaines, on peut être tenté de réclamer l'interdiction de telles méthodes d'information. Mais même si l'on doit craindre que de tels sondages conduisent à des abus, il ne serait pas facile de les interdire sans risquer d'entraver de façon encore plus dangereuse la liberté d'information.

Il ne faut pas oublier qu'en de-

hors des sondages proprement dits, l'usage est établi depuis longtemps dans nos journaux d'envoyer des reports, à dans les diverses régions de la province pour juger sur place des chances des divers partis sur le plan des comtés. Cela n'a qu'une valeur indicative assez limitée. On se fie au flair du journaliste dans le choix des gens qu'il interrogera: les organisateurs et les candidats d'abord, puis les notables, et enfin les gens du peuple choisis plus ou moins au hasard des circonstances. Toutefois, si les pronostics des journalistes des divers quotidiens coïncident, cela aussi peut avoir une influence.

Frontière imprécise

Où devrait-on placer la démarcation si l'on jugeait nécessairement de contrôler les sondages? Les journalistes qui suivent les assemblées, qui parcourent la province en suivant les chefs de partis, ou qui vont faire enquête dans leurs impressions sur la marche de la campagne: cela fait partie de l'information nécessaire aux citoyens qui doivent voter en tenant compte à la fois de la qualité des chefs, des programmes, de la valeur des candidats, lorsqu'il y a plusieurs partis dans la course, les chances respectives de chacun des groupes deviennent un élément important dans l'option que fait chaque électeur.

Le problème est posé de façon délicate, il est réel et sérieux; on ne doit pas l'écarter, mais l'étudier afin de juger si des précautions s'imposent pour l'avenir. Peut-être y aurait-il lieu de fixer une période, soit de quelques jours ou d'une semaine avant le vote, durant laquelle la publication de tels sondages serait interdite? Mais il faudra veiller à ne pas limiter indûment la liberté d'information. Les journaux, comme les autres agents d'information doivent être au service du public, respecter sa liberté démocratique, et ne pas se transformer en "ingénieurs des âmes" pour limiter son choix ou l'influencer de façon abusive.

ambarras de la Russie avec la Turquie, conclut avec la Prusse une alliance défensive, et la Grande Diète de Quatre Ans (1788-1792) édicta la Constitution du 3 mai 1791. Cette Constitution confirmait la liberté des cultes, supprimait l'unanimité dans les débats, protégeait les paysans et assurait des droits étendus à la classe moyenne. Le trône devenait héréditaire (contrairement au passé, où les rois étaient électifs) et le pouvoir du roi augmenté. Mais la Russie ne permit pas d'accomplir ces réformes et envahit le territoire de la Pologne. Malgré l'hé-

roïque résistance du prince Joseph Poniatowski et de Thadée Kosciuszko, le pays ne put être sauvé, et la Russie, d'accord avec la Prusse, procéda au deuxième partage (1793).

Malheureusement la Pologne est de nouveau sous le joug russe. Ce n'est que dans les pays libérés, comme le Canada, que les Polonais peuvent ouvertement manifester leur attachement à la belle tradition de progrès social et politique, qu'illustrait la Constitution du 3 mai.

André WOLODKOWICZ, Montréal, 26-4-70

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan, Directeur de l'information: Jean Francoeur, Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., a 9130 rue Borvin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

Canadiens, Canadiens français, Québécois VERS LA MINUTE DE VÉRITÉ

par MICHEL BRUNET

● Cette page a dû être préparée avant que ne soient connus les résultats du scrutin d'hier. En guise d'épilogue à une campagne qui aura, plus que toutes les autres, obligé les Québécois à s'interroger et à prendre position sur leur destin collectif, nous avons cru opportun de reproduire ci-dessous de larges extraits d'une causerie que l'historien Michel Brunet prononçait en novembre dernier devant la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. Dans ce texte, M. Brunet retrace la genèse de certains courants qui ont fortement marqué la campagne électorale de 1970.

Le temps que vivent les collectivités ne s'arrête jamais et le comportement de leurs membres s'adapte continuellement à l'évolution historique. Un proverbe arabe résume bien cette constante en affirmant que "les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères". La grande et seule loi qui domine l'histoire est celle du changement à laquelle aucun groupe humain ne peut se soustraire sans renoncer à l'avenir. Sa liberté collective se mesure au dynamisme qu'il manifeste en affrontant les forces qui influencent son destin.

Chaque collectivité a sa propre histoire. La connaître c'est saisir la nature et l'ampleur des défis qu'elle a rencontrés, des succès qu'elle a remportés et des échecs qu'elle a subis. Cet héritage des siècles antérieurs l'a marquée. Qu'elle en soit consciente ou pas, ses décisions collectives en subissent le poids. Ceux qui en nient l'existence se condamnent à répéter les erreurs des générations précédentes.

Après la conquête, les Canadiens

La collectivité franco-laurentienne a pris origine durant la première moitié du XVIIe siècle. Ses membres se donnaient le nom de Canadiens car leur patrie s'appelait le Canada. Depuis la fondation de Québec jusqu'à la capitulation de Montréal, les Canadiens durent prendre les armes plusieurs fois pour affirmer leur droit d'exister comme société autonome en Amérique du Nord. Ce n'était pas l'autorité du roi de France que les miliciens canadiens défendaient lorsqu'ils faisaient la guerre aux Anglais. Ils luttaient pour protéger leur liberté collective. Pour la conserver et maintenir ainsi leur séparatisme, ils étaient prêts à sacrifier leur vie. Au cours de ce long conflit armé contre l'Amérique anglaise, les Canadiens démontrèrent à eux-mêmes et à leurs ennemis qu'un puissant vouloir-vivre commun les animait.

Vaincus par un adversaire vingt fois plus puissant qu'eux, les Canadiens durent subir l'occupation de leur patrie. Cependant, en acceptant la présence de l'occupant britannique, ils ne renoncèrent nullement à maintenir leur existence comme collectivité distincte. Sachant qu'ils constituaient la majorité de la population sur un territoire avec lequel cent cinquante ans d'histoire les avaient identifiés, les Canadiens, même les notables qui devinrent les collaborateurs les plus serviles du conquérant — ceux que nos ancêtres des débuts du XIXe siècle surnommaient les "gens à place" et les "dévoués", avaient la conviction intime que la vallée du Saint-Laurent continuerait à demeurer leur patrie. Ils ne doutaient pas que l'occupation anglaise de celle-ci serait temporaire et n'avaient, entre temps, aucune objection à reconnaître comme souverain le roi de Grande-Bretagne. Pourquoi celui-ci refuserait-il d'accorder sa protection paternelle à ses fidèles sujets canadiens? Ceux-ci n'hésiterent pas à lui faire connaître leurs doléances et lui demandèrent fréquemment de leur rendre justice.

Les circonstances légitimèrent en partie les espoirs et les illusions des Canadiens. Si l'Acte de Québec (1774) rassura les dirigeants ecclésiastiques et les seigneurs,

l'Acte constitutionnel (1791) permit au peuple de se donner de nouveaux porte-parole. Ceux-ci s'appuyaient sur la masse des électeurs et n'étaient pas prêts à s'incliner sans s'interroger devant les administrateurs britanniques ou devant la bourgeoisie anglo-coloniale. Au nom de la démocratie et des principes mêmes du gouvernement représentatif, Papineau et le Parti patriote réclamèrent pour la "nation canadienne" le droit d'exercer le pouvoir politique qui lui revenait à titre de majorité dans le Bas-Canada.

Plus de deux générations après la Conquête, la collectivité franco-laurentienne, loin de s'être assimilée aux British Americans, avait toujours la ferme intention de maintenir son séparatisme. Elle entendait même le consacrer définitivement. Londres n'avait-il pas agi comme s'il voulait lui laisser la propriété du Bas-Canada? De plus, la résistance passive de la masse du peuple, évidente dès les premières années de l'occupation britannique, pouvait dorénavant se manifester publiquement grâce au suffrage universel que le gouvernement impérial avait inconsidérément accordé aux anciens vaincus. Ceux-ci avaient pu conserver une mentalité de groupe majoritaire. C'est pourquoi ils se désignaient toujours sous le nom de Canadiens.

Ensuite, les Canadiens français

Le Canadien français prit naissance le jour où les Canadiens se virent forcés de se soumettre au leadership des British Americans, devenus depuis les Canadiens. La fuite de Papineau, l'échec des Patriotes, l'exil et le pendaison des principaux chefs de la révolte armée, les représailles de Colborne, la dictature du Conseil spécial, le Rapport Durham et l'union du Haut et du Bas-Canada avaient rendu ceux qui se disaient les représentants de la collectivité moins exigeants et plus prudents. La Fontaine, renonçant au programme qu'il avait défendu lorsqu'il militait auprès de Papineau, inaugura la politique qui invitait ses compatriotes à se considérer désormais comme membres d'une minorité dépourvue du droit à l'autodétermination. Les anciens vaincus avaient été matés et s'inclinèrent — pour quelque temps du moins — devant le sort que l'histoire leur avait préparé.

L'Eglise et le clergé furent, avec la bourgeoisie British American, les principaux bénéficiaires du nouvel ordre économique, social et politique. Profitant de l'échec de Papineau et de la perte de prestige des laïcs qui s'ensuivit, les dirigeants ecclésiastiques réussirent sans trop de difficulté à convaincre la majorité de la population, qui avait le sentiment d'avoir été abandonnée par ses chefs politiques, qu'ils constituaient ses guides les plus sincères et les plus dévoués. Une alliance très profitable se conclut graduellement entre la bourgeoisie anglaise, les politiciens canadiens-français et l'Eglise québécoise. Chaque groupe se réserva sa sphère d'influence et tous étaient solidaires pour maintenir les Canadiens français dans un état de parfaite soumission. Ce fut le Grand Compromis victorien de l'histoire du Canada. Il valut au pays cent ans de stabilité politique que vinrent troubler momentanément quelques crises de fièvre plutôt bénignes.

Un rapport en Inde

Les élections seraient faussées par des pratiques frauduleuses

par Gérard Viratelle

NEW-DELHI (Le Monde) — Un rapport officiel sur les consultations partielles qui se sont déroulées dans plusieurs États en 1968 et 1969 affirme qu'il est difficile d'assurer des élections libres et honnêtes en Inde. Ce document admet explicitement que des pratiques frauduleuses, des mesures coercitives, la corruption et la violence faussent les résultats des scrutins. Il précise également que des considérations régionales et les rivalités de castes jouent, autant que les fonds secrets, un rôle primordial au cours des élections. Ces conclusions pessimistes ne constituent nullement des révélations. Il est néanmoins rare qu'elles soient exprimées aussi nettement dans un document officiel.

Il a toujours été difficile de réglementer strictement les dépenses autorisées pour les

candidats aux diverses élections et d'empêcher les fraudes, que tous les partis dénoncent sans y renoncer. L'Inde a un système électoral et parlementaire de type occidental, ce dont elle se flatte. Mais les commentateurs indiens qui ne se voient pas la face se demandent si leur pays pourra continuer à abuser longtemps encore de ses vieux démons. Les défections s'achètent 75 000 roupies (52 000 francs) dans certains cas, a-t-on récemment révélé. A ce prix, la loyauté de certains parlementaires, en particulier lorsqu'ils appartiennent aux assemblées locales, est réellement mise à l'épreuve. Le rapport du président de la commission des élections attribue cet état de choses à des carences législatives ainsi qu'à la multiplicité des partis politiques. Il propose d'amender les lois électorales et de réduire le nombre des formations d'Inde n'en compte pas moins de soixante-quinze.

Or la plupart des partis à commencer par celui qui est au pouvoir, le Nouveau Congrès sont plus préoccupés de prévenir les défections qui pourraient se produire dans leurs rangs que de se regrouper. Le fractionnalisme est aussi vieux que les partis, et ce phénomène n'a pas disparu avec la scission du Congrès. Il n'est donc pas étonnant que le Nouveau Congrès — la plus

grande formation indienne — soit déjà sujet à des tensions internes, à la suite surtout de sa médiocre performance aux récentes élections à la Chambre haute. Les clivages se précisent, en effet, entre les "Jeunes Turcs" partisans de mesures radicales et les personnalités dirigeantes du parti, surtout rompues au maniement des appareils. Les premiers viennent de reprocher fermement cette semaine aux seconds de ne pas porter assez d'attention aux résolutions de la réunion de Bombay et de rechercher dans des combinaisons douteuses la chute de certains gouvernements locaux. La démarche consistant à faire tomber les gouvernements, qui est la principale sinon l'unique activité de tout mouvement se situant dans l'opposition, se définit par une formule imagée: le "toppling game". Mais, si le Nouveau Congrès se livre également à ce "jeu", c'est aussi parce qu'il n'est pas parvenu à s'imposer et à s'organiser comme formation gouvernementale disciplinée. Ses positions restent fragiles dans plusieurs États, bien qu'il soit sur le point d'entrer au gouvernement en Uttar-Pradesh. A cela s'ajoutent les espoirs, toujours émis ici et là, d'un rapprochement entre les deux tendances du Congrès auquel, selon les personnalités qui y sont favorables, Mme Gandhi serait le seul obstacle.

Une analyse rapide de la pensée canadienne-française entre 1850 et 1950 nous révèle le profond désarroi d'une collectivité psychologiquement minoritaire dont les élites étaient engagées dans un processus d'assimilation sociale. Les définitives de situation imposèrent aux Canadiens français un ensemble de postulats et de mythes-consolations qui les aidèrent à s'installer dans la médiocrité de l'ère de la survivance. Il devint admis qu'une division des tâches s'imposait, au nom de la psychologie des peuples, entre les habitants du Canada. Aux Canadiens anglais, revenaient les occupations matérielles ou moins nobles des milieux de la finance, de l'industrie et du commerce. Les Canadiens français s'étaient approprié un rôle généreux et désintéressé dans le domaine de la culture, de l'évangélisation et de l'agriculture. De nombreux orateurs en état de divagation se plurent à comparer les Canadiens anglais à la Marthe de l'Évangile qui s'affairait à la cuisine tandis que les Canadiens français occupaient la place de Marie-Madeleine, c'est-à-dire la meilleure. Les propagandistes de cette doctrine d'asservissement collectif sans douleur s'amusaient à représenter l'association des Canadiens français et des Canadiens anglais comme une alliance matrimoniale, le partenaire anglophone se chargeant de gagner le pain quotidien et attendant de son conjoint de culture française la faveur d'être initié à l'art de vivre et d'aimer.

Dernière étape: les Québécois

Les plus beaux rêves ont toujours une fin. Le réveil fut brutal. La politique raciste du Canada anglais au cours de la Deuxième Guerre, l'immigration massive qui débuta dès la fin du conflit, les recensements de 1951 et de 1956, les élections fédérales de 1957 et de 1958 révélèrent aux Ca-

nadiens français du Québec que, s'ils désiraient sérieusement se donner une patrie, celle-ci ne s'appellerait plus jamais le Canada. La lutte autonomiste de Maurice Duplessis, l'adoption d'un drapeau québécois en 1948, les progrès de l'industrialisation et du syndicalisme, l'urbanisation et le développement des institutions d'enseignement, la hausse du niveau de vie, l'expansion des moyens d'information instantanée, l'institution d'un impôt québécois sur les revenus personnels en 1954, l'enquête Tremblay (1953-1956) contribuaient à l'éducation politique d'une population qui jusqu'alors avait en général manifesté peu d'intérêt pour la chose publique en dehors des campagnes électorales et des querelles partisans. En s'intéressant de près aux problèmes de son milieu, le Canadien français du Québec découvrit graduellement qu'il était beaucoup plus un citoyen québécois qu'un citoyen canadien.

La collectivité francophone du Québec a acquis, au cours des vingt dernières années, une nouvelle image d'elle-même et du monde. Ses membres ont rejeté les mythes et les écrans protecteurs de l'intérieur desquels les générations précédentes s'étaient réfugiées. Ils ne se voient plus comme les participants isolés d'un groupe culturel minoritaire dont la survivance dépend de la générosité d'une majorité omnipotente. En apprenant qu'il n'y aurait pas de reconquête démographique pancanadienne, ils ont découvert qu'ils constituaient encore la majorité de la population du Québec, le territoire auquel trois siècles et demi d'histoire les lient irrévocablement.

Si le Canadien français de mentalité minoritaire fut un produit de l'époque victorienne où triomphait le libéralisme économique, c'est-à-dire la loi de la jungle, le Québécois s'affirme à l'âge de la démocratie sociale. L'émancipation récente et spectaculaire des anciens peuples coloniaux et la promotion sociale des classes hier défavorisées ont appris aux Québécois qu'ils auraient tort de continuer à croire, comme devaient le faire leurs parents canadiens-français, qu'ils sont "nés pour un petit pain" et condamnés à se soumettre indéfiniment à la domination d'un peuple étranger que l'histoire avait momentanément privilégié. Les Québécois se rendent compte, non sans indignation, que la collectivité à laquelle ils appartiennent a dû subir depuis sept générations un sort humiliant au nom du droit de conquête. Celui-ci, tout comme le droit divin des rois, n'existe plus. Deux siècles d'abus de pouvoir, ça suffit.

TAUX D'ASSURANCE AUTOMOBILE RÉDUITS, TERMES FACILES, SERVICE DE RÉCLAMATIONS ULTRA RAPIDE AVEC...

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BELAIR
INSURANCE COMPANY

3600 HÔTEL DE VILLE — MONTRÉAL. TEL.: 845-7281

Paul Masson

est le maître-fourreur tout désigné pour réparer et remodeler votre manteau de fourrure.

Une consultation personnelle s'impose pour donner à votre fourrure le style de 1970. Entrez vos fourrures dès maintenant.



BLEAU & ROUSSEAU INC.

5014 ouest, rue Sherbrooke - 484-3521

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DU COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE OTTAWA

COURS SPÉCIAUX 1970-71

- **L'homme de l'âge technique et la foi chrétienne** (1 crédit) (le samedi, du 12 septembre au 3 octobre) par L. Régis, o.p.
- **L'Eglise et le développement des peuples** (1 crédit) (le samedi, du 17 octobre au 7 novembre) par B. Olivier, o.p.
- **Anthropologie de la prière** (1 crédit) (le samedi, du 21 novembre au 12 décembre) par G. Côté, o.p. et J. Tellier, o.p.
- **La Résurrection de Jésus. Une lecture des premiers témoignages** (1 crédit) (le samedi, du 16 janvier au 13 février) par Y. Trémeil, o.p.
- **Le Christ Sauveur de l'homme, dans les perspectives de la pensée contemporaine** (2 crédits) (le samedi, du 27 février au 3 avril) par J.M.R. Tillard, o.p.

On peut s'inscrire comme étudiant à temps partiel et prendre les crédits universitaires. Ces cours ont lieu le samedi, à des heures permettant un accès facile par train ou autobus.

L'étudiant, inscrit à temps complet à l'un ou l'autre cycle des études, conduisant au baccalauréat, à la maîtrise, à la maîtrise ès arts (M.A.) et au doctorat en théologie, a la possibilité de suivre, s'il le désire, l'un ou l'autre de ces cours spéciaux.

Renseignements s'adresser à: Secrétaire FACULTÉ DOMINICAINE DE THÉOLOGIE 96, avenue Empress, Ottawa 4 - ONT. Tél.: (613) 233-5721 ou 232-7363

LE CENTRE DE L'ARTISANAT DU CANADA



ST-JEAN-PORT-JOLI QUÉBEC, ROUTE 2
58 miles à l'est de Québec sur les rives du St-Laurent.

Exposition permanente: sculptures de Bourgault, bateaux miniatures, tissage artisanal, etc...

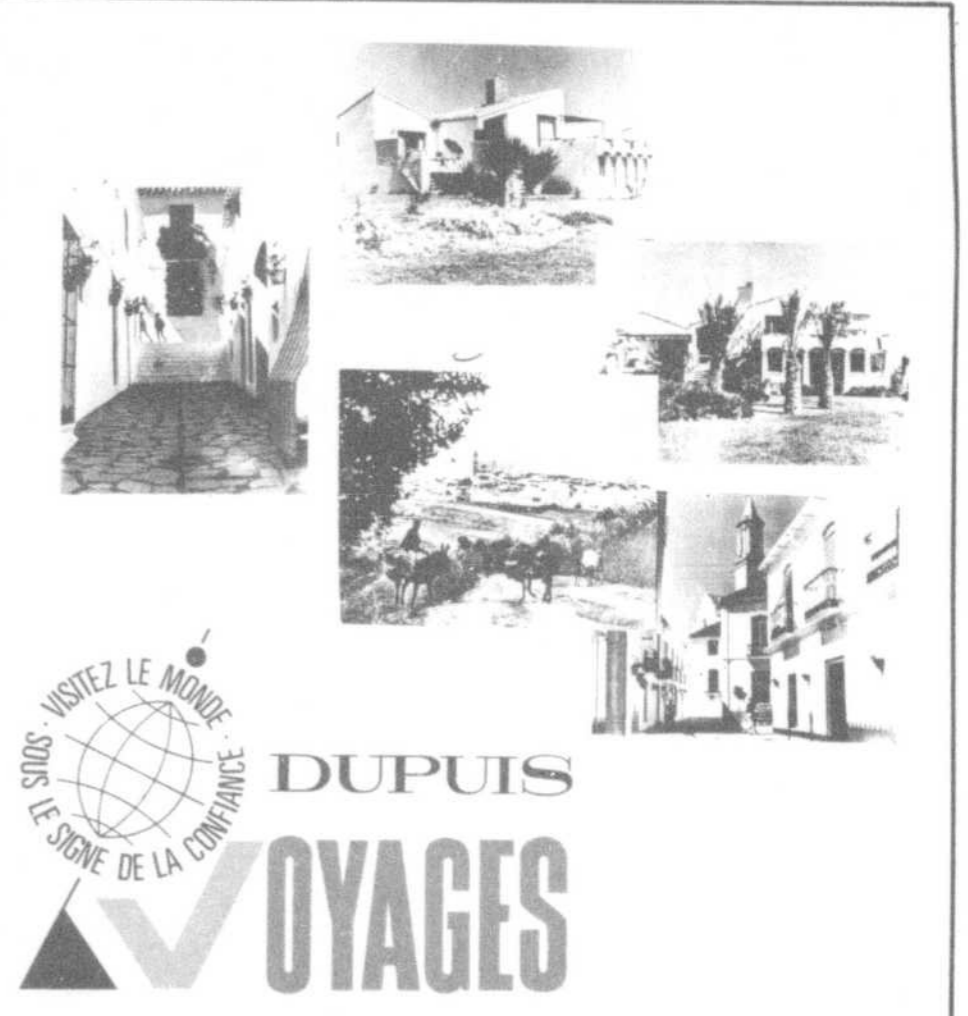
Endroit magnifique pour voyages de noces

140 unités, motel et cottages chauffés individuellement
Golf, piscine, pêche, congrès



OUVERT À L'ANNÉE Renseignements: (418) 598-6455

Demandez nos dépliants et nos tarifs



DUPUIS VOYAGES

FAITES DE VOS RÊVES UNE RÉALITÉ... DÉCOUVREZ LES PLUS BEAUX SITES D'EUROPE.

Venez consulter Dupuis-Voyages, ou un personnel expérimenté et courtois vous préparera un voyage des plus agréables à travers le monde, à votre goût et selon votre budget. Grâce à la carte crédit-voyages Dupuis, vous pouvez vous envoler aujourd'hui et payez plus tard. Les réservations sont acceptées aux mêmes prix qu'ailleurs.

VOYAGES EN GROUPE - TOUT COMPRIS, DE MONTRÉAL.	
FRANCE/ITALIE/SUISSE, 3 semaines.	726.00 can.
ESPAGNE/MAROC/PORTUGAL, 3 semaines.	676.00 can.
ESPAGNE, 5 jours. Playamar/Torremolinos.	386.59 can.
TOUR D'EUROPE, 3 semaines.	721.00 can.
PAYSAGES D'ITALIE, 17 jours.	576.00 can.

CIRCUITS, DÉPART ET RETOUR À PARIS. TOUS FRAIS COMPRIS.	
CAPITALES NORDIQUES, 15 jours.	480.00 can.
PAYSAGES D'ALLEMAGNE, 14 jours.	350.00 can.
LACS ITALIENS, 7 jours.	147.00 can.
LA MANCHE ET LA BRETAGNE, 12 jours.	290.00 can.
CHÂTEAUX DE LA LOIRE, 2 jours.	44.00 can.
CORSE, Par bateau, 8 jours.	226.00 can.
LA RUSSIE AUX MULTIPLES SPLENDEURS, 15 jours. Trajet: Paris/Leningrad; retour par Moscou/Paris/Avion.	531.00 can.
EUROPE CENTRALE, 25 mai - 8 et 29 juin - 13 et 27 juillet, 10 août, 3 semaines.	769.00 can.

Dupuis-Voyages
Composez: 842-5151, poste 321 ou 322.
865 est, rue Ste-Catherine, 6e étage, Montréal, P.Q.

DUPUIS
LE GRAND MAGASIN CANADIEN À L'ACCENT FRANÇAIS

Mont-Royal

La commission scolaire rejette la solution proposée par le maire

La commission scolaire catholique de Mont-Royal a rejeté, dans une lettre au maire de Ville Mont-Royal, rendue publique hier, la proposition d'un nouvel emplacement, avenue Brittany, que la ville lui faisait au début du mois pour sa polyvalente de filles. Elle invite aussi le maire à rencontrer les commissaires pour discuter de nouveau de l'acquisition d'une partie du parc Mohawk.

Tout le problème, on se le rappelle, tient au fait que la commission scolaire catholique, conformément aux recommandations du Comité de coordination scolaire de la région métropolitaine de Montréal, doit transformer en polyvalente l'école secondaire Mont-Royal située avenue Rockland, face à un parc municipal de 400.000 pieds carrés, le parc Mohawk. Depuis plus d'un an, la commission scolaire a tenté d'acquiescer une partie minime de ce parc ou une partie du terrain de la commission scolaire protestante qui y est adjacent. La commission n'a essayé que des refus, sous prétexte que Ville Mont-Royal doit protéger ses espaces verts.

Or, le nouvel emplacement que proposait le maire Dawson, (entre l'avenue Brittany et le boulevard Métropolitain) et que la commission scolaire catholique devrait acquiescer au coût approximatif de \$500.000, comprend quatre terrains dont deux ont été acquis par la ville pour en faire un parc public.

"Si il faut voir dans votre proposition du 3 avril dans laquelle vous étiez consentants à nous vendre un parc public, un changement dans votre politique de sauvegarder les espaces verts, seriez-vous intéressés à nous rencontrer pour

discuter du parc Mohawk", propose la lettre de la commission sous la signature de son président, M. Jean Charbonneau.

Selon la commission, "l'alternative de dernière minute" du conseil de ville Mont-Royal ne présente aucun avantage, n'offre aucune solution à l'abandon d'une propriété de plus de \$1 million et elle comporte de nombreux inconvénients: des frais si lourds et des retards si considérables que nous sommes en droit de nous demander si elle n'est pas inspirée par la même opposition qui retarde depuis trop longtemps les projets de la commission".

Discutant ensuite "le pour et le contre" de l'offre de la municipalité tel qu'exposé dans la lettre du maire, les commissaires réfutent un à un les neuf "avantages" énumérés par le maire Dawson. Ainsi, à l'argument que "la présence d'un parc n'a pas tellement d'importance pour une école secondaire et pour des filles", les commissaires répondent: "Nous ne pouvons ignorer que toutes les autres écoles de Ville Mont-Royal — sauf nos deux écoles élémentaires et l'école Carlyle — sont voisines de parcs municipaux. Pourquoi refuserions-nous à nos filles des avantages dont jouissent tous les autres enfants des contribuables de Ville Mont-Royal?"

Les commissaires reconnaissent cependant que la présence d'une école sur l'avenue Brittany serait très avantageuse... pour la ville et pour les résidents des environs à qui elle servirait de tampon contre les bruits du boulevard Métropolitain.

Plus de "prime au sexe" en Grande-Bretagne

LONDRES (ARP) — Les étudiants britanniques ne pourront pas entretenir leurs petites amies au frais de la collectivité. Au terme d'un débat agité, la Chambre des lords a en effet amendé, mardi, un projet de loi gouvernemental qui prévoyait un supplément aux bourses des étudiants ayant à entretenir "une femme, un mari ou des enfants, ou une femme avec qui l'intéressé vit en concubinage".

L'amendement prévoit le maintien de cette bourse seulement pour les étudiants mariés ou ayant des enfants légitimes ou illégitimes.

Les adversaires du projet gouvernemental, qui se recrutent surtout chez les conservateurs, ont fait valoir que l'octroi d'une allocation spéciale aux étudiants vivant en concubinage était "une prime au sexe".

Malgré la prise de position de plusieurs évêques en faveur de cette allocation aux étudiants vivant en concubinage, les conservateurs ont fait approuver leur amendement par 119 voix contre 72.

LES PRIX

Suite de la page 3

me, de la chasse et de la pêche qui recherchait un immeuble pouvant être transformé en école d'hôtellerie.

Le gouvernement aurait alors pu acheter l'hôtel pour \$1.050.000 si on tient compte de l'hypothèque de \$600.000 à rembourser. Pourtant il avait alors refusé, alléguant que la baisse demanderait trop de réductions. Il est donc tout à fait logique dans ces conditions, de croire M. Jean Saint-Pierre qui a affirmé il y a quelques jours: le gouvernement a été informé en septembre dernier que le Queen's était à vendre pour moins de \$1.500.000. Les propriétaires l'ont pourtant nié officiellement mardi.

M. Saint-Pierre a reçu hier une lettre de la corporation Queen's Hôtel Montréal lui demandant de se rétracter sous peine de poursuites. M. Saint-Pierre a affirmé au Devoir ne rien avoir à rétracter puisqu'il n'a jamais rien dit qui soit confidentiel.

Les exportations: un surplus de \$335 millions

OTTAWA (PC) — Les exportations du Canada ont atteint, au premier trimestre de 1970, une valeur de \$4.217.000.000, soit un surplus de \$335 millions par rapport au chiffre enregistré pour le dernier trimestre de 1970.

Le bulletin du Bureau fédéral de la statistique, qui annonçait la nouvelle, mercredi, portait aussi que les importations ont diminué durant la même période de \$49 millions, pour tomber à \$3.594.000.000.

Dans les deux cas, précise le bulletin, la réorientation du commerce s'est faite au profit de la Grande-Bretagne et au détriment des Etats-Unis.

La bourse de New York a connu sa pire baisse depuis 1942

NEW YORK (PC) — Le marché boursier de New York connaît sa plus longue léthargie depuis la deuxième guerre mondiale. La baisse des cours dure depuis maintenant 17 mois et elle a entraîné une perte en valeur d'environ \$200 milliards.

La léthargie attribuable à la perte de confiance des milieux financiers dans l'aptitude du gouvernement Nixon à mettre un frein à l'inflation et aux piètres résultats rapportés par les principales compagnies récemment.

L'indice des titres industriels Dow Jones, qu'on utilise pour mesurer l'évolution du marché, n'a cessé de baisser, sauf pour une courte période le printemps dernier, depuis qu'il atteignit le sommet de 895,21 le 3 décembre 1968. Hier, il était à 724,33. La durée de la présente baisse dépasse toutes celles des 8 marchés "pessimistes" antérieurs que les Etats-Unis ont connus depuis le déclin de 41 mois qui survint entre novembre 1938 et avril 1942. On appelle marché "pessimiste" (bear market) une situation où se manifeste une forte propension à la vente tandis qu'un marché "optimiste" (bull market) reflète une forte propension à l'achat.

Le pessimisme des investisseurs a reçu un nouvel appui mardi par suite de la publication par le gouvernement de son indice pour mars des principales statistiques économiques; l'indice affichait une baisse par rapport à février, mois où il avait été en hausse sur la période antérieure. Ces statistiques présagent l'évolution de l'économie. Les cours en baisse mardi à la Bourse de New York étaient au nombre de 1.094 alors que les cours en hausse ne se chiffraient qu'à 308. 608 titres atteignirent leur plus bas niveau de l'année, contre un seul nouveau sommet.

Un autre signe de ralentissement économique est apparu mardi alors que les trois grandes compagnies de l'acier ont fait connaître leurs résultats pour le premier trimestre de cette année. Chacune de ces compagnies a rapporté une baisse de plus de 30% des profits malgré une augmentation des revenus bruts. Dans le cas de U.S. Steel, le déclin fut tout juste supérieur à 30%, comparé à 34% pour Bethlehem et Republic Steel. Tout récemment, les grands fabricants d'automobiles avaient rapporté des baisses semblables de profits.

Hier, la bourse new-yorkaise a clôturé sa journée en hausse de 13,06 points par rapport au niveau de la veille, selon l'indice des industrielles. La séance a été marquée par l'amorce du soutien des Etats-Unis aux opérations militaires des troupes sud-vietnamiennes au Cambodge. L'impact de la nouvelle n'a pas été très grand cependant comme en témoigne le niveau de clôture.

Le Moyen-Orient et les "élus de Dieu"

Eugène Tisserant, doyen du Collège des cardinaux, a déclaré, mardi soir, qu'il n'entrevoit aucun espoir d'un règlement du conflit au Moyen-Orient à travers des négociations de paix, parce que les deux parties en cause se croient "élus de Dieu".

Au cours d'une conférence de presse, le cardinal a en effet affirmé que, du fait qu'Arabes aussi bien qu'Israéliens se croient les "peuples élus de Dieu", ils ne feront rien pour déroger à ce qu'ils considèrent comme la volonté divine: le maintien et l'accroissement de leur statut.

Il a même ajouté qu'il ne croyait pas qu'aucun des deux adversaires prenne quelque mesure de paix que ce soit si, à leurs yeux, celle-ci serait de nature à diminuer leur position.

Le cardinal a maintes fois séjourné au Moyen-Orient, depuis sa première visite dans cette région, en 1904.

Agé de 86 ans, il effectue une visite de trois semaines au Canada et aux Etats-Unis, dans les divers chapitres de l'Ordre des Chevaliers du Saint-Sépulchre de Jérusalem, dont il est le grand maître.



Ces gens examinent le tableau des cours boursiers dans un des bureaux de la maison Merrill Lynch, Pierce, Fenner et Smith au Rockefeller Center de New York hier. Le marché est à son plus bas niveau depuis 6 ans et réagit violemment à la moindre nouvelle.

Rhodésie

Les chefs religieux s'opposent à des lois discriminatoires

SALISBURY (AFP) — Les dirigeants de la plupart des Eglises chrétiennes Rhodésiennes ont décidé mardi de s'opposer aux nouvelles lois rhodésiennes qui, selon eux, apportent la discrimination raciale dans les affaires religieuses.

"Nous affirmons que la nouvelle constitution et la loi sur la propriété foncière sont incompatibles avec la foi chrétienne, puisqu'elles fondent la séparation et la discrimination sur la seule base de la race", déclare le communiqué signé à l'issue d'une rencontre de deux jours, par les principaux chefs catholiques et protestants de Rhodésie.

Selon la nouvelle loi foncière, que les Eglises refusent d'appliquer, elles doivent se faire inscrire comme "associations volontaires" afin d'avoir l'autorisation de travailler aussi bien dans les régions désignées pour les Noirs que dans celles réservées aux Blancs. Les chefs des Eglises ont également annoncé qu'ils ignoraient les tentatives de gouver-

nement pour contrôler les activités des personnes d'une race dans les régions réservées à l'autre race.

"Nous en appelons au gouvernement pour qu'il rende possible la continuation de la tâche qui, croyons-nous, nous a été confiée par Dieu", concluent les chefs des Eglises.

Les cinq évêques catholiques de Rhodésie ont annoncé hier leur intention de fermer leurs écoles, hôpitaux, orphelins et hospices de vieillards si le gouvernement de M. Ian Smith ne procède pas à une révision de sa politique raciale.

"Nous demandons instamment aux autorités responsables de ne pas permettre que la vie de l'Eglise en Rhodésie soit liée à la bonne volonté du gouvernement", indiquent-ils dans une déclaration publiée mercredi. "La législation récente introduite par le gouvernement, notamment celle concernant la dépossession foncière, met l'Eglise dans l'impossibilité de poursuivre les services

qu'elle rend au peuple de ce pays" déclarent les évêques.

"Non seulement cette loi constitue une violation de conscience, estiment-ils, mais elle va à l'encontre des règles des divers communautés religieuses et compromet l'action des hommes et des femmes qui ont choisi de se consacrer à la vie monastique".

"La fermeture de nos institutions, qui est la conséquence inévitable de la législation en vigueur, sera une perte tragique pour la Rhodésie et seul le gouvernement en portera la responsabilité", concluent les évêques.

Cet avertissement est signé par Mgr Francis Markall, archevêque de Salisbury, Mgr Alois Haene, évêque de Gwelo, Mgr Adolph Schmitt, évêque de Bulawayo, Mgr Donal Lamont, évêque de Umtali et Mgr Ignatius Prieto, évêque de Nankie.

La prochaine réforme fiscale

Les sociétés minières et pétrolières réclament un traitement de faveur

OTTAWA (PC) — Les sociétés minières et pétrolières ont plaidé leur cause pour obtenir un traitement de faveur, devant une commission sénatoriale, sous prétexte que chacune d'elles éprouve des problèmes particuliers tout en contribuant largement au développement régional.

Se joignant aux protestations du monde des affaires contre le projet de réforme

fiscale, les exploitants du minerai de fer du Labrador et du Québec, de la potasse de la Saskatchewan, des pétroles de l'Alberta et du cuivre de la Colombie-Britannique ont exposé leurs vues.

Hollinger Mines Ltd. de Montréal, l'Association canadienne des producteurs de potasse de la Saskatchewan, Syncrude Canada Ltd., d'Edmonton, et Bethlehem Copper

Corpor., de Vancouver ont signalé les critiques soulevées par les projets de changements au système de déversement pour encourager l'industrie minière, comme l'avaient fait d'autres sociétés analogues au cours des séances précédentes.

Chacune de ces sociétés a mis de l'avant les circonstances particulières qui motivent un traitement fiscal de faveur: "Nous ne venons pas tendre la main," a dit M. P.N. Thorsteinsson, de la société Syncrude. "Nous demandons tout simplement que nos taxes ne soient pas augmentées."

Hollinger, actionnaire minoritaire d'Iron Ore Co of Canada, filiale d'une société américaine, a fait remarquer que l'entente fiscale canado-américaine conclue il y a 20 ans et prévoyant des dispositions

fiscales spéciales, serait menacée par la nouvelle réforme fiscale. Les actionnaires américains, tout particulièrement des aciéries, ont été exemptés de taxes, et Hollinger a profité de crédits de taxes déjà versées au Canada par la société de minerai de fer. Ce privilège serait retiré à Hollinger en vertu d'une proposition voulant que les crédits fiscaux ne soient permis que sur les profits payés par une société incorporée au Canada.

En précisant que les profits de près de \$8.000.000 annuellement, provenant de la société de minerai de fer seraient réduits de moitié, Hollinger fait remarquer que les actionnaires ne prisaient sûrement pas un tel développement.

M. Cournoyer tente d'empêcher l'exode ontarien de Maple Leaf

Le ministre québécois du travail et de la main-d'œuvre, M. Jean Cournoyer, a attiré l'attention du premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, sur l'exode possible d'une industrie québécoise vers l'Ontario à la suite d'un octroi important accordé par l'Ontario Development Corporation.

"Je prends la liberté de vous signaler que si cette décision de la part de la compagnie (Maple Leaf Ceramics) et de la part du gouvernement de l'Ontario était acceptée, 112 personnes du Québec qui ont contribué par leur travail au mieux-être de cette compagnie perdraient leur emploi. Je prends la liberté d'attirer votre attention sur les efforts néfastes d'une compétition entre provinces pour la recherche d'industries déjà installées chez vous ou

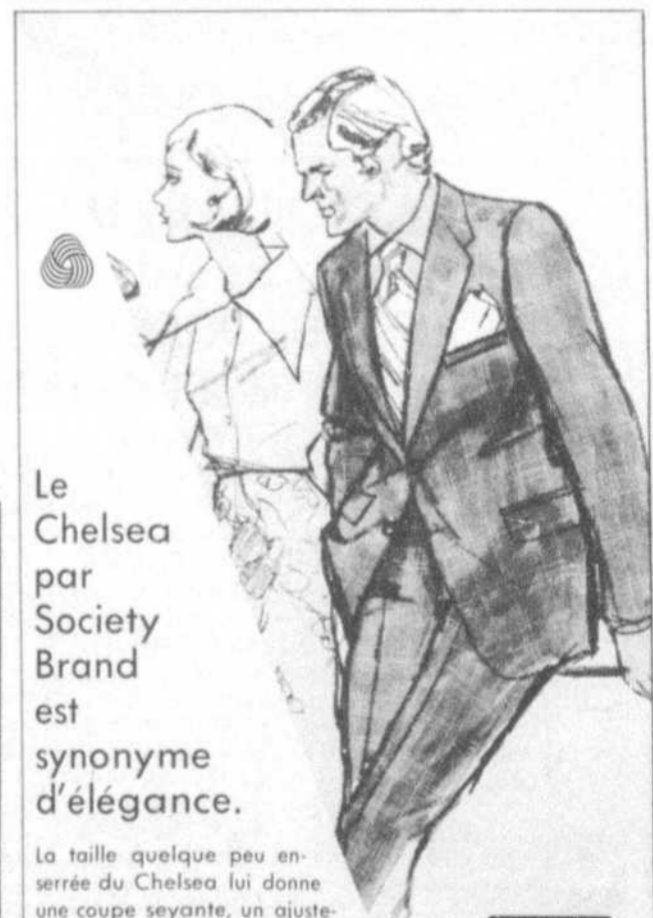
chez nous", écrit M. Cournoyer.

Le ministre du travail termine sa lettre en souhaitant que le gouvernement de l'Ontario prenne en sérieuse considération ces remarques formulées dans le souci de conserver les bonnes relations qui existent entre les deux provinces.

Les 112 employés de Maple Leaf Ceramics, qui ont manifesté cette semaine devant le comité d'élections du ministre Cournoyer, sont membres des Ouvriers unis du verre or de la céramique d'Amérique.

Ils sont en grève depuis le six avril, et une séance de conciliation la semaine dernière n'a pas permis le rapprochement escompté des deux parties en cause.

Le différend repose sur une question de salaires et sur les conditions de travail.



Le Chelsea par Society Brand est synonyme d'élégance.

La taille quelque peu serrée du Chelsea lui donne une coupe seyante, un ajustement parfait ainsi qu'une apparence athlétique. Ce complet sera confectionné exactement selon votre propre taille. Voyez-le vous-même dans les plus nouveaux tissus du printemps.

H. PRÉVOST LTÉE

406 est, Sainte-Catherine, coin St-Denis - 288-6153
A cent pas de la sortie du métro Berri et Sainte-Catherine

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

STAGE D'ÉDUCATION GRÉATRICE offert dans le cadre du Module d'enseignement préscolaire et élémentaire de la Famille Formation des maîtres.

Ce stage s'adresse aux étudiants de l'Université ou aux enseignants en exercice répondant aux conditions d'admission à l'Université du Québec.

spécialistes: PIERRE DUGUETTE - MICHEL SMALL - JACQUES GREYS - JÉRÔME ANDRÉWS - ARNO STERN

Il aura lieu du LUNDI 29 JUIN au VENDREDI 17 JUILLET 1970, au Pavillon Lafontaine, 1301 est, rue Sherbrooke.

CONDITIONS D'ADMISSION
Avoir obtenu soit le diplôme d'études collégiales (D.E.C.), soit un diplôme jugé équivalent. Posséder un minimum de deux ans d'expérience au niveau préscolaire ou niveau de l'élémentaire ou dans le secteur de l'enfance adaptée.

DEMANDES D'ADMISSION
Les demandes d'admission se font au Bureau du Régistrateur, Service d'admission et d'inscription Université du Québec à Montréal, B.P. 3050, Succursale B, Montréal 110.

Un dépliant peut être obtenu sur demande.

Un luxe auquel on s'habitue vite.

Quitter une résidence confortable pour vivre en appartement est parfois pénible. Ce n'est pas le cas à Port-Royal, car on s'habitue vite à son luxe. Vous n'aurez jamais l'impression d'être à l'étroit dans ces appartements extraordinairement spacieux, avec loggias panoramiques. Vous jouirez aussi d'une gamme de privilèges uniques en ville dans une atmosphère privée au cœur de la cité Port-Royal... c'est bien plus qu'une adresse de prestige. C'est un mode de vie. Le bureau de location est ouvert de 9 h. à 5 p.m. sur semaine et de 10 h. à 5 p.m. samedi et dimanche.

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke 937-9511
Rehoboth Estates Ltd.

Nous vous inscrivons volontiers sur la liste d'attente pour les appartements non disponibles actuellement.

DÉCÈS

Nécrologie

Mme Emile Landriault

A Montréal, mercredi, le 29 avril 1970, est décédée Mme Emile Landriault, née Gertrude Charbonneau.

La défunte était la sœur de feu S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, ancien archevêque de Montréal. Elle laisse, outre son époux, ses enfants, le Dr Guy Landriault, M.D., et Mme André Duval (Estelle); une belle-fille, Mme Guy Landriault (Louise Quesnel); et son grand-père, le Dr André Landriault, Martin et Renée Landriault, Isabelle, Josée et Daniel Duval, ainsi que de nombreux frères et sœurs, et un grand nombre de parents.

La dépouille est exposée au Salon J.-S. Vallée, 1111 ouest, rue Laurier. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Germain d'Outremont, samedi, le 2 mai, à 10 h. a.m. L'inhumation se fera à Alfred, Ontario.

ANTONUK Laurette. A Montréal le 28 avril 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Laurette Le Gault, épouse de Laurent Antonuk, demeurant à 1981, Chemin du Lac Longueuil. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils aîné Serge (f.e.c.), M. André Antonuk, époux de Ghislaine Ouellette; Roman, le Dr Philippe Antonuk, époux de Renée Beaudoin; Jean (époux d'Hélène Dignard); Boris, architecte, époux de Cécile Traham (Sudbury, Ont.). Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er mai. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed. Darce & Fils, 86 Ouest rue St-Charles, à Longueuil. Départ à 9h45 pour se rendre à l'église St-Antoine, Service à 10h. Et de là au cimetière de Ste-Martine.

LANDRIAULT Gertrude. A Côte-des-Neiges le 29 avril 1970, est décédée Gertrude Charbonneau, épouse de Emile Landriault. Mère du Docteur Guy Landriault et de Mme Estelle Duval. Elle était la sœur de Mgr. Joseph Charbonneau, ancien archevêque de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mai. Le convoi funéraire partira du Salon J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 9 heures 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de Alfred, Ontario où un libéra sera chanté à 1 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURS D'ÉTÉ À SAINTE-THÉRÈSE

En vue du Brevet A, du baccalauréat et art ou du D.E.C.

Ces cours sont offerts le soir et de jour:

Cours du soir: de juin au 14 août
Cours de jour: du 2 juillet au 14 août

- DISCIPLINES -

Français obligatoire et optionnel au CEGEP et au B.A.
Philosophie obligatoire au CEGEP et au B.A.
Psychologie (CEGEP et B.A.)
Économique (CEGEP et B.A.)
Mathématique: Recyclage, B.A. et CEGEP
Physique: Recyclage et B.A.
Chimie: Recyclage et B.A.
Mathématique moderne

RENSEIGNEMENTS:

Éducation permanente
Collège Lionel-Groulx
Sainte-Thérèse de blainville
Téléphone-435-3695

MONTRÖSE ESCOMPTÉS EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNEE

VENTE DE DISQUES MONTRÖSE

MONTRÖSE ESCOMPTÉS EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNEE

de WESMINSTER Music Guild \$2.39 12" MICROSILLON STEREO

DISQUES FRANCAIS Reg. 5.29 Sp. 3.69 PHILIPS

12" MICROSILLON STEREO PRIX MONTRÖSE SERAPHIM 2.39 le disq.

DISQUE 12" MICROSILLON PRIX MONTRÖSE STEREO GRAVURE UNIVERSELLE PRIX DU MANUFACTURIER 6.98 CLASSIQUE 5.58 le disque

- M5-101 Handel: Ode to St. Cecilia... M5-102 Handel: Concertos for Organ... M5-103 Bach: The Notebook for Anna Bach...

MISKINEVA A BARI L'ANNÉE RITIN A JITH LES OISEAUX DE PASSAGE LA RECHERCHER EN PENSEES DES MORTS LA JEUNE LA BOUTEILLE ET LA PÉTANQUE VIKING SALE PETIT FORTINOMME

849 490 - Georges Brassens & Béatrice L'Oncle Rari a été le oiseau de passage... Finitiation INN 5000 - L'INITIATION

- SH 6011 - Tchaikovsky: Swan Lake... SH 6012 - Tchaikovsky: Sleeping Beauty... SH 6013 - Tchaikovsky: Nutcracker Suites...

- 70025 - Mozart: Quint. clarinette... 70026 - Mozart: Sonates orgue 1 & 4... 70027 - Bach: Cantates 140 & 149...

COLLECTION LONDON 2.39 TRESORS CLASSIQUES

LOUISE FORESTIER GS - 139 - Avec Enzyne California... Finitiation

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation... LA NOUVELLE FRONTIERE

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

NARCISO YEPES Recital de Guitare

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

NARCISO YEPES Recital de Guitare

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

NARCISO YEPES Recital de Guitare

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

NARCISO YEPES Recital de Guitare

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

KANON DE PACHELBEL dirige par MUNCHINGER SDD 2108

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

DEUTSCHE GRAMMOPHON SÉRIE PRIVILÉGE 12" MICROSILLON PRIX REG. 5.98 4.79

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

LA NOUVELLE FRONTIERE GS - 137 - Finitiation

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

- 135.002 BAROQUE FLUTE CROS: VIVALDI, PERGOLESI, J.M. LECLAIR... 135.003 OVERTURES: BEETHOVEN, BRAHMS, MENDELSSOHN, SCHUMANN...

BARCLAY LA FLETTI INDISSE SOUTH AMERICAN FLUTE

"HELIODOR" de Deutsche Grammophon 12" MICROSILLON STEREO 2.39

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

VALABLE JUSQU'AU 16 MAI COMMANDES POSTALES

40045 LA GUITARE INDIENNE 3.97

PRIX SPECIAL 3.97 BOBINO '70 GEORGES MOUTSAKI

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

CARTOUCHES 8 PISTES PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 7.98 LEVEILLE - VIGNEAULT - LEYRAC GAGNON - AZNAVOUR - PIAF FERRAT - FERLAND - BECAUD MACIAS - ADAMO - ETC. PRIX MONTRÖSE 6.75 CENTRE DU DISQUE MONTRÖSE 3162 est, Belanger Montréal 408 RA. 9-2833

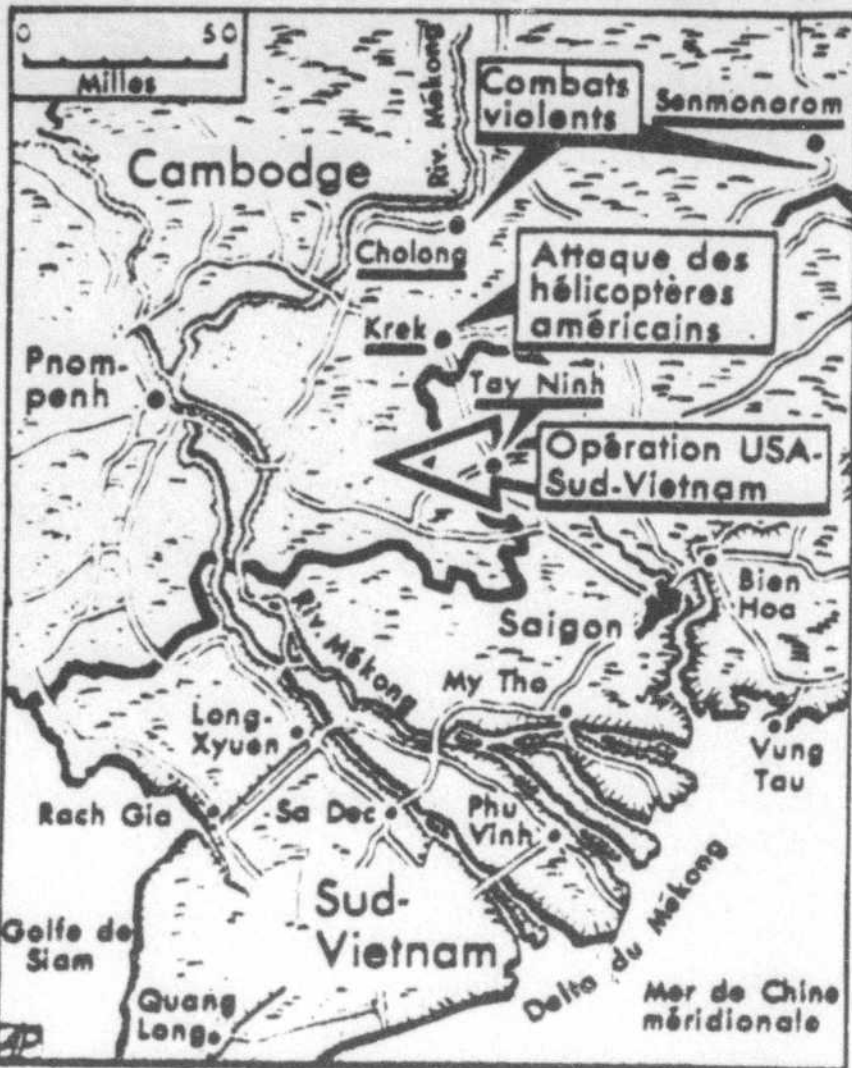
PRIX SPECIAL 3.97 BOBINO '70 GEORGES MOUTSAKI

"HELIODOR" de Deutsche Grammophon 12" MICROSILLON STEREO 2.39

JOHANNES BRAHMS SUR DISQUES DEUTSCHE GRAMMOPHON

Informations

Internationales



La flèche situe la nouvelle intervention des forces sud-vietnamiennes au Cambodge, avec l'appui américain. (Téléphoto AP)

Au nom de la vietnamisation

Les États-Unis interviennent au Cambodge

(D'après l'AFP) - Le président Nixon a ordonné hier une "réévaluation complète et immédiate" de la situation au Moyen-Orient à la suite de rapports israéliens faisant état d'une participation de pilotes soviétiques à la défense aérienne de l'Égypte, a annoncé le porte-parole de la Maison Blanche.

Dans un communiqué publié hier matin à Jérusalem, le gouvernement israélien avait affirmé que "des pilotes soviétiques volent déjà en missions opérationnelles au-dessus de l'Égypte à partir de bases russes situées en territoire égyptien".

Le Communiqué soulignait toutefois que les pilotes soviétiques ne volent pas encore dans le secteur des lignes de cessez-le-feu (canal de Suez) et qu'ils n'ont pas encore participé à des batailles aériennes au-dessus de ces lignes.

Le Caire n'a réagi qu'hier soir à ce communiqué et à la décision américaine annoncée par la Maison Blanche. "La campagne menée aujourd'hui par Israël contre la République Arabe Unie et l'Union soviétique est un prolongement de la politique agressive d'Israël, a déclaré le Dr Esmat Abdel Meguid, porte-parole officiel de la RAU dans un communiqué diffusé dans la capitale égyptienne. Elle vise à obtenir un soutien supplémentaire des États-Unis afin de perpétuer de nouvelles agressions contre le peuple arabe et de poursuivre l'occupation des territoires arabes".

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que les rapports concernant l'engagement soviétique en Égypte sont un sujet de préoccupation grave pour les États-Unis.

Il a laissé entendre que la récente décision américaine d'ajourner sine die toute nouvelle fourniture d'armes militaires à Israël pourrait être modifiée à la lumière de la situation nouvellement créée. "L'équilibre des forces au Moyen-Orient, a-t-il dit, fera l'objet d'un examen très attentif".

"C'est pour cette raison, a-t-il poursuivi, que le président Nixon a ordonné aujourd'hui une réévaluation immédiate et complète de la situation au Moyen-Orient et de l'équilibre actuel des forces militaires en présence dans cette région".

Theodorakis lance un appel à la résistance

PARIS (AFP) - "Je reprends mon action au point où elle a été interrompue par mon arrestation, à l'aube du 21 août 1967", a annoncé Mikis Theodorakis en lançant hier un appel à l'union de toutes les forces de la résistance grecque pour le renversement de la junte militaire.

M. Theodorakis, qui a parlé avec toute l'autorité de l'un des fondateurs de l'organisation de résistance "front patriotique" et de président du mouvement de jeunesse Lambrakis, a préconisé la création d'un conseil national de la résistance et proposé un plan d'action en neuf points.

"Je contribuerai à la planification et à l'exécution d'une résistance d'envergure à laquelle participeront des forces qui appartiennent à tous les groupements politiques et à toutes les organisations de la résistance", a-t-il d'autre part déclaré, en précisant qu'il était prêt à rentrer en Grèce, dans la clandestinité, pour reprendre la lutte.

Theodorakis a également lancé un appel à l'opinion publique internationale "pour que la junte soit asphyxiée par l'isolement international".

Cet appel public à la résistance organisée a marqué pratiquement la fin du plus minime espoir de voir se renouveler des libérations de détenus politiques comme ce fut le cas du musicien le 13 avril sur décision personnelle du premier ministre grec, estime-t-on généralement à Athènes.

Déjà certaines déclarations de M. J. J. Servan-Schreiber contre les Américains, puis la publicité donnée aux contacts pris par les membres du "comité humanitaire français" créé sur l'initiative de M. Servan-Schreiber, avaient été mal accueillies, tandis qu'une partie de la presse, notamment de droite, qualifiait Mikis Theodorakis d'"agitateur rouge".

Toujours à Washington, le département d'Etat a fait savoir, par son porte-parole, que les États-Unis ont l'intention de discuter de cette affaire avec l'URSS. De plus, le sous-secrétaire d'Etat Elliot Richardson, au cours d'un discours à New York, a mis en garde l'Union soviétique contre toute ingérence militaire au Moyen-Orient.

M. Richardson a affirmé que "l'Union soviétique devrait se rendre compte que tout gain immédiat qu'elle pourrait réaliser en essayant de tirer profit des troubles au Proche-Orient est de loin dépassé par le danger d'élargir le conflit".

A Jérusalem, ces déclarations émanant du département d'Etat et de la Maison Blanche ont été accueillies avec satisfaction et soulagement.

On s'interroge maintenant dans les milieux politiques israéliens sur la concrétisation de la réaction américaine.

C'est, pense-t-on généralement, le message personnel que Mme Golda Meir a envoyé au président des États-Unis pour lui expliquer la "gravité de la situation" qui a amené M. Richardson à réagir de façon aussi rapide et catégorique.

On n'oublie pas non plus à Jérusalem le passage du discours du président américain sur "l'état du monde" où celui-ci affirmait que les États-Unis ne "permettraient pas à l'URSS d'assurer un rôle prédominant au Moyen-Orient" et on espère que les derniers développements de la situation donneront une fois de plus au président Nixon l'occasion d'adresser un avertissement sérieux à Moscou sur la gravité des conséquences qui pourraient résulter d'une confrontation aérienne israélo-soviétique.

"Les pilotes soviétiques évitent pour le moment de voler près de la ligne de front. Aucun d'entre eux n'a encore été intercepté dans les zones où opère notre aviation, et le contact entre nos pilotes et les Soviétiques n'a pas encore été établi", a d'autre part expliqué un officier supérieur israélien, hier soir.

"Toutefois, la logique de la situation rend une telle confrontation possible, a-t-il poursuivi. Il est évident que l'objectif de cette nouvelle phase de l'intervention soviétique est de permettre à Nasser de gagner la guerre d'usure déclenchée par l'Égypte. Or cela n'est pas possible aussi longtemps que nos avions resteront maîtres de l'espace aérien au-dessus du canal. Il est donc possible que les avions pilotés par des Soviétiques en viennent à voler également dans ce secteur".

Cet officier a d'autre part refusé de préciser si les pilotes israéliens avaient reçu l'ordre d'éviter l'engagement avec les pilotes soviétiques. "Je puis dire, a-t-il cependant déclaré, que nous n'allons pas chercher à croiser le fer avec eux".

Cette intervention soviétique, a-t-il encore déclaré, "est un fait avec lequel nous devons désormais vivre".

Ayant d'autre part estimé à quelques dizaines le nombre des pilotes soviétiques volant dans le ciel égyptien, l'officier israélien a affirmé que les Soviétiques n'avaient introduit ni armes nouvelles ni avions de type nouveau dans la région.

Après avoir fait remarquer que l'intervention soviétique dans la région n'est pas nouvelle, l'officier israélien a souligné: "Il y a cependant une énorme différence entre la prise en charge du dispositif de D. C. A. égyptien et le survol de l'Égypte par des avions pilotés par des Soviétiques. Les avions sont une arme d'une grande mobilité et rien ne les empêche donc de participer à des opérations allant bien au-delà des missions qui leur ont été assignées".

Israël dénonce la présence de pilotes soviétiques en RAU

Nixon ordonne une réévaluation complète de la situation au MO

WASHINGTON (AFP-AP) - Les États-Unis ont annoncé hier qu'ils participent, à côté de l'armée sud-vietnamienne, à une attaque massive contre les forces "communistes" au Cambodge. Cette participation, est-il précisé, se fait sous la forme de conseillers militaires, de bombardements aériens et d'autres moyens d'appui.

L'engagement américain dans le Sud-Est Asiatique prend ainsi une dimension toute nouvelle, qui donne lieu à plusieurs développements.

C'est ainsi que le président Nixon prononcera ce soir un discours télévisé qui portera sur "l'ensemble de la question cambodgienne" et au cours duquel il expliquera probablement la décision annoncée hier.

Au Sénat, on s'alarme devant cette escalade du conflit et le sénateur William Fulbright, président de la commission des affaires étrangères, a exprimé l'hostilité de la Chambre haute à la décision gouvernementale.

L'annonce de l'extension du conflit a également influencé les cours à la Bourse de New York qui ont fléchi à nouveau, après le bas atteint mardi, mais se sont ensuite quelque peu redressés.

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Elliot Richardson, a déclaré lors d'une conférence de presse que les États-Unis accueilleraient avec plaisir toute initiative pour porter la question du Cambodge devant le Conseil de sécurité de l'ONU, y compris une initiative du secrétaire général U Thant.

L'annonce de l'intervention américaine au Cambodge est d'abord venue de Saigon. En effet, pour la première fois hier matin le commandement sud-vietnamien a reconnu avoir lancé une opération au Cambodge et - fait encore plus significatif - a annoncé que pour cette opération il avait reçu le soutien actif de troupes de combat américaines et leur appui tactique. Cependant, c'est au moins la sixième fois que les Sud-Vietnamiens mènent des combats contre les forces vietcong au Cambodge depuis la chute du prince Sihanouk. Cette opération, menée au sud-ouest de Tay Ninh, a pour but de "détruire les bases ennemies le long de la frontière "Bec de Canard". Selon certaines sources alliées, les forces vietnamiennes et américaines auraient décidé de "nettoyer" la région jusqu'à la ville cambodgienne de Svay Rieng. On a appris de même source qu'il

n'est pas impossible, bien que cela n'a pas encore été annoncé par le commandement sud-vietnamien qu'une seconde opération soit lancée dans le secteur sud du Bec de Canard à partir du Delta cochinois afin de couper cette partie du reste du Cambodge à la hauteur de la ville de Svay par un "mouvement de pince".

A Washington, le Pentagone a publié un communiqué confirmant l'annonce faite à Saigon dans lequel il déclare que les bases nord-vietnamiennes et vietcong visées par l'opération "constituent une menace grandissante pour la sécurité des forces du monde libre au Sud-Vietnam à la suite de l'activité ennemie accrue au Cambodge et le long de la frontière entre le Cambodge et le Sud-Vietnam".

"Le commandement de l'assistance militaire des États-Unis au Vietnam, répondant aux requêtes du gouvernement du Vietnam, est prêt à fournir un appui. Cet appui prendra la forme de conseillers, appui de feu aérien tactique, de coordinateurs des actions aériennes, d'évacuation médicale et d'une certaine aide logistique.

L'épave de l'Eurydice est retrouvée

TOULON (AFP) - Le sous-marin français "Eurydice", disparu en mer le 4 mars dernier avec 57 hommes à bord, s'est désagrégé à la suite d'une impulsion, estiment les spécialistes qui ont examiné les photographies prises par le "poisson" du navire océanographique américain "Mizar".

Ces photographies ont en effet permis aux ingénieurs maritimes français d'identifier formellement les débris repérés, dont l'un est un morceau de ballast de deux mètres carrés, comme appartenant au sous-marin. Ces débris reposent par 900 mètres de fond à six milles marins au large de Saint Tropez.

Nouveaux locaux pour P.M. Wright Electrical

Afin de satisfaire une demande croissante pour ses produits la compagnie P.M. Wright Electrical Co. Ltd. a annoncé qu'elle avait déménagé son siège social et son usine à un nouvel emplacement à Montréal. Les nouveaux locaux de la compagnie situés à Ville Saint-Laurent

Le "poisson" est un appareil traîné par le navire océanographique à dix mètres au-dessus du fond, et doté d'un système de magnétomètre qui permet de détecter les objets métalliques. Il est également équipé d'un appareil photographique qui prend deux images par seconde.

Le "Mizar" était arrivé à Toulon le 10 avril dernier à

la demande des autorités françaises. Son "poisson" avait déjà permis de repérer deux sous-marins nucléaires américains disparus, le "Thresher" et le "Scorpion", ainsi que la bombe thermonucléaire perdue au large de Palomares en Espagne. Jaugeant 5,000 tonnes environ, c'est un bâtiment équipé d'une quantité très importante d'électronique.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile - et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Venez vous la couler douce à Bellerive!



Appartements spacieux, tout équipés, situés dans un parc paysager superbe, en bordure de la Rivière-des-Prairies. Plus de 20 modèles, plus ou moins grands, dont l'un conviendra sûrement à votre genre de vie et à votre budget. Passez nous voir dès aujourd'hui. Bellerive est d'accès facile: l'ensemble est situé boul. Lévesque, entre les ponts de Cartierville et de l'autoroute des Laurentides. On peut s'y rendre par l'un ou l'autre pont ou encore par le train de banlieue du C.N., jusqu'à la gare de Cartierville. Vous pourrez choisir entre un appartement à une chambre à coucher, à partir de \$110.

Un appartement à deux chambres à coucher (dont plusieurs comptent une salle de bain et demie), à partir de \$130. Un appartement à trois chambres à coucher (avec deux salles de bain complètes), à partir de \$185.

Téléphone: 688-4422 Boulevard Lévesque à LAVAL **Bellerive**

L'affaire Kopechne

Le juge Boyle met en doute la version de Ted Kennedy

BOSTON (AFP) - Avant même que les 764 pages des minutes de l'instruction judiciaire menée à huis clos en janvier dernier par le juge Boyle aient pu être lues et analysées, l'opinion personnelle du juge, exprimée dans une annexe de douze feuillets a créé une sensation.

Le juge Boyle déclare tout de go qu'il retire l'impression que ni le sénateur Edward Kennedy, ni Mary Jo Kopechne n'avaient l'intention de quitter l'île de Chappaquiddick où ils venaient de participer à une "party" réunissant des amis et collaborateurs du "clan" Kennedy.

La thèse jusqu'ici connue et soutenue était que le jeune sénateur devait déposer Mary Jo au ferry parce qu'elle voulait rentrer à son hôtel de l'autre côté du bras de mer, qu'il s'est trompé de chemin et que sa voiture est tombée dans une lagune au moment où elle s'engageait sur un pont sans rambarde.

Malgré l'avis du juge qui s'inscrit ainsi publiquement en faux contre les déclarations de Ted Kennedy, aucune nouvelle accusation n'a été formulée à la suite de l'instruction et la publication des minutes et du rapport du juge Boyle met un point final à l'aspect juridique de l'affaire. Mais pas aux autres aspects.

Le sénateur Kennedy a réagi immédiatement en s'élevant dans une déclaration à la presse contre les déductions du juge Boyle, les niant et affirmant qu'il a dit toute la vérité.

Les déductions du juge Boyle semblent s'appuyer sur les éléments suivants, consignés dans les minutes de l'enquête.

1) C'est à 23h.15 que le sénateur Kennedy a décidé de quitter la "party" dans l'île de Chappaquiddick et que Mary Jo l'a prié de la déposer à son hôtel de l'autre côté du bras de mer. Or tout le monde savait que le ferry ne fonctionnait que jusqu'à minuit.

2) Mary Jo qui partageait à l'hôtel une chambre avec une amie, Ester Newberg, présente à la "party" et qui, elle, ne partait pas, avait omis de demander la clef de la chambre à son amie.

3) Le juge est persuadé que Kennedy connaissait parfaitement le chemin menant au ferry et le chemin opposé, que

la voiture a emprunté, menant à la lagune. Ted Kennedy a cependant déclaré au cours de l'instruction qu'il n'avait jamais été sur l'île de Chappaquiddick avant le 18 juillet, date de la party et de l'accident.

4) Le juge souligne le fait que Ted Kennedy a réclamé les clefs de sa voiture à son chauffeur, qui était sur les lieux, et qui habituellement conduisait le sénateur. Ce fait lui paraît d'autant plus significatif que la voiture était nécessaire pour ramener plus tard les autres invités.

Dans son rapport le juge Boyle estime également que le sénateur Kennedy s'est rendu coupable du délit de conduite imprudente (driving negligently) qui, d'après le code de la route, peut être puni d'une peine de deux ans de prison au maximum et d'une amende de deux cents dollars. Mais il ne formule aucune intention de poursuite sous ce chef.

L'incrédulité du juge Boyle concernant les intentions fondamentales du sénateur Kennedy et de Mary Jo ne font qu'envenimer la situation. D'autant plus qu'il ne semble tirer aucune conséquence de son observation.

La situation embarrassante du sénateur Kennedy sur le plan de l'opinion publique et sur celui de sa carrière politique ne peut que s'en ressentir. Les ombres de doute qui planaient dès le début sur toute l'affaire ne font que s'épaissir. Et pourtant sur le plan légal l'affaire est close. C'est pour cela d'ailleurs que la cour suprême a autorisée la publication des minutes.

En fait, c'est le même juge Boyle qui en avait déjà esquissé toute la portée, lorsque le 25 juillet dernier, six jours après l'accident, il condamnait le sénateur Ted Kennedy à deux mois de prison avec sursis pour "fuite après accident et non-assistance à personne en danger de mort". Il avait ajouté à sa sentence: "Je suis convaincu que (l'accusé) est déjà puni et continuera de l'être bien au-delà de toute peine que cette cour pourrait lui infliger".

Grève générale à Rome

ROME (AFP) - La grève générale proclamée à Rome par l'ensemble des syndicats de toutes tendances politiques à l'exclusion des néo-fascistes a donné lieu hier à des embouteillages monstres dans le centre de Rome où les transports en commun étaient complètement paralysés par l'arrêt de travail.

Aucun kiosque de journaux n'était ouvert. La plupart des magasins du centre étaient également fermés bien que l'union des commerçants, approuvant le principe de la grève, ait invité ses adhérents à ne pas y participer.

Pas de mistral, pas de cigales, mais y'a du PERNOD

Doré comme le soleil du Midi et frais comme la brise du vieux port. Le Pernod se boit étendu d'eau glacée dans la proportion d'un volume de Pernod pour 5 volumes d'eau. C'est le "long drink" des gens qui prennent le temps de vivre.

IMPORTÉ DE FRANCE
PERNOD FILS, FRANCE - R.A.Q. 214, 25 OZ - \$7.85

Des nageoires de phoque dans la soupe? Pour quoi faire?

Un bouillon de nageoires de phoque. Servi au restaurant **THE BLUE NOSE** réputé pour ses fruits de mer. Attenant au Carrefour. Place Ville-Marie. Réservations: 861-3511

Administré par le Reine Elizabeth

Si vous pensez que la bière Carlsberg est trop chère,



VOUS ne saurez l'apprécier.

Le Maître de service est un nouveau membre d'équipage ajouté à tous les vols d'Air Canada à destination de Paris, y compris le fameux vol Europe 870.

Il est unique, il est exclusif à Air Canada.

Et c'est pour vous qu'il est là. Pendant que les hôtes et les garçons de cabine s'affairent à vous dorloter, lui, il n'a d'autre préoccupation que de vous mettre à l'aise.

Il s'y connaît en douanes, en bagages, en itinéraires, en correspondances. Si vous voulez savoir à quelle heure ouvre le Louvre ou à quelle heure ferme Maxime... où admirer les grandes collections... où prendre le bateau-mouche... demandez-lui. Il a réponse à tout... ou presque.

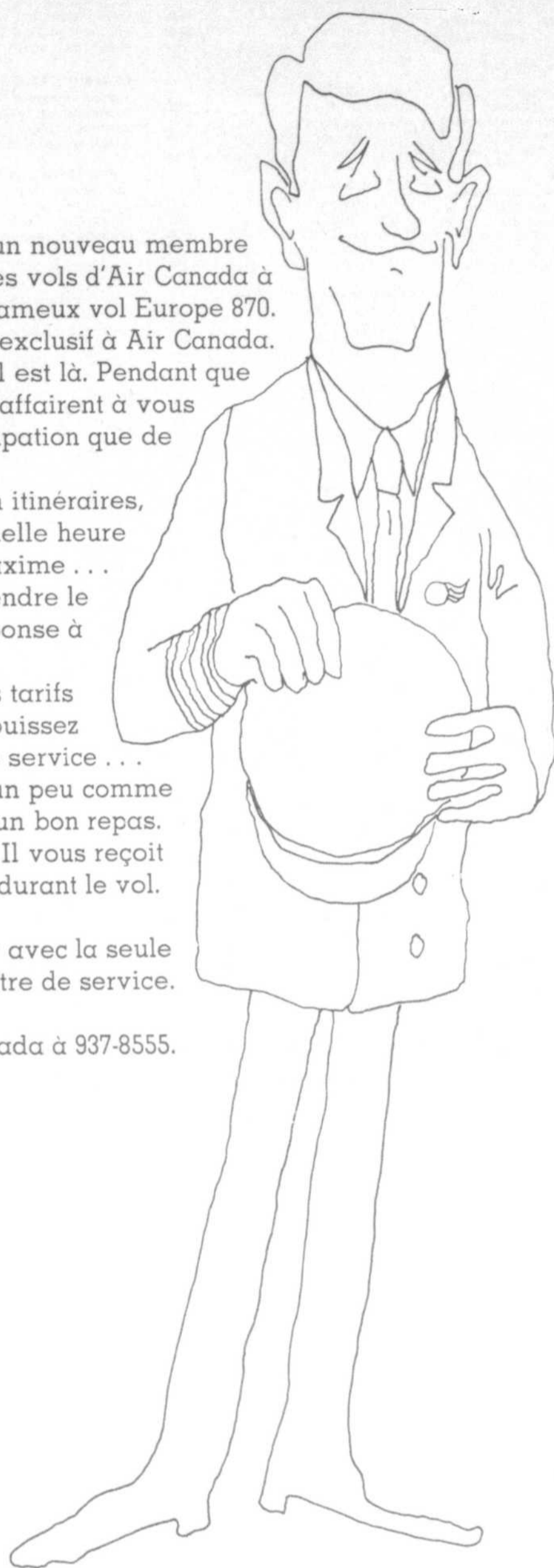
En plus de l'excellente cuisine, en plus des tarifs très bas, en plus du service impeccable, vous jouissez maintenant de la compétence d'un Maître de service...

ce qui n'est pas peu dire. En fait, c'est un peu comme le bon vin qui vient rehausser un bon repas.

En un mot, c'est l'hôte parfait. Il vous reçoit à la salle de départ. Il vous accompagne durant le vol. Il descend avec vous à Orly.

Quand vous irez à Paris, allez-y avec la seule compagnie aérienne qui vous offre un Maître de service. Avec Air Canada.

Consultez un agent de voyage ou Air Canada à 937-8555.



Votre Maître de service.

**Uniquement vers Paris,
exclusivement Air Canada,
entièrement vôtre.**

AIR CANADA 
Notre affaire, c'est tout le monde.

Les résultats détaillés du scrutin, à 11 h hier soir

Hier soir, à l'heure indiquée ci-haut, les résultats du scrutin étaient tels qu'ils apparaissent dans cette page.

Les candidats élus ont leur nom souligné.

Explication des signes: X — député dans le dernier parlement; L — libéral; UN — Union nationale; PQ — Parti québécois; NPD — Nouveau parti démocratique; Créd — Ralliement créditiste; Ind — Indépendant.

Les chiffres entre parenthèses, inscrits à la suite du nom de la circonscription électorale, indiquent la majorité remportée lors de la dernière élection générale de 1966 ou à une élection complémentaire.

ILE DE MONTREAL

AHUNTSIC (L 8,355)
François Cloutier (L) 16,060
Euclide Laliberté (UN) 3,477
Jacques Parizeau (PQ) 15,140
Arcade Trudeau (Cred.) 544

BOURASSA (L 5,090)
Réal Gibeau (UN) 1060
Jacques-Yvan Morin (PQ) 5,000
Evan Provencher (Cred.) 369
xGeorges-E. Tremblay (L) 6,398

BOURGET (UN 1,188)
Gerard Beaudry (L) 9,048
Léger Gamache (Cred.) 762
Roger Hébert (NPD) 68
Camille Laurin (PQ) 9,389
xPaul-Emile Sauvageau (UN) 4,352

D'ARCY MCGEE (L 23,161)
xVictor Goldbloom (L) 957
Leonard Rosen (UN) 12
Paul Unterberg (PQ) 33

DORION (UN 2,959)
xMario Beaulieu (UN) 4,488
Alfred Bossé (L) 12,196
Jean Girouard (PQ) 8,851
Manon Léger (Ind.) 129
Albert Paiement (Cred.) 870

GOUIN (L 2,799)
Edward Bowen (Cred.) 874
Louis Chantigny (UN) 3,710
Guy Joron (PQ) 10,396
xYves Michaud (L) 10,313

JACQUES-CARTIER (L 11,833)
Léonard Baxter (L Ind.) 743
Léo Bourque (Ind.) 335
Roland Boyer (PQ) 3,390
Jean-Guy Chartier (UN) 1,754
Denis-Richard Lalonde (Cred.) 479
xNoël St-Germain (L) 9,482

JEANNE-MANCE (L 6,063)
Robert Boily (PQ) 17,000
xAimé Brisson (L) 21,556
Aurélien Déry (Cred Ind) 1,208
Louis DesRosiers (UN) 4,790

LAFONTAINE (UN 785)
Ulysse Bastarache (NPD) 86
xJean-Paul Beaudry (UN) 7,138
Cyprien Dion (Cred) 1,298
Cliff Friday (Lib Ind) 51
Marcel Léger (PQ) 13,630
Archangelo Luccisano (IND) 10,808
Roger Marchand (L) 10,808

LAURIER (L 6,754)
Alfred Lévesque (Cred.) 971
xRené Lévesque (PQ) 12,622
Raphael Esposito (UN) 2,848
André Marchand (L) 15,244

MAISONNEUVE (UN 1,029)
Robert Burns (PQ) 11,134
Jean Ethier (NPD) 138
xAndré Léveillé (UN) 4,749
Lucien Mallette (Cred.) 1,668
Jean-Robert Ouellet (L) 9,587

MARGUERITE-BOURGEOYS (L 9,944)
Normand Bourdeau (UN) 3,705
Gilles Gasse (PQ) 7,936
Dave Haines (Cred.) 855
xClaire Kirkland-Casgrain (L) 29,100
George McLeod (Ind.) 305
Roland Morin (NPD) 393

MERCIER (L 518)
xRobert Bourassa (L) 14,158
Pierre Bourgault (PQ) 11,300
Paul Ouellet (Ind) 98
Clément Patry (Cred.) 1,028
Conrad Touchette (UN) 3,684

NOTRE-DAME-DE-GRACE (L 12,781)
Jacqueline Dugas (PQ) 2,705
Geneviève Faribault (UN) 654
Paul Kingwell (Cred.) 358
Donald Peacock (NPD) 853
xWilliam Tetley (L) 32,223

OLIER (L 2,316)
Lucien Laplante (PQ) 16,785
Richard Morency (UN) 4,049
xFernand Picard (L) 22,813
Jean Trudeau (Cred.) 1,612

OU TREMONT (L 14,857)
Claude Archambault (UN) 361
xJérôme Choquette (L) 6063
Nathan Gans (NPD) 60
Pierre Lefebvre (PQ) 1622

ROBERT BALDWIN (Ind. 7,752)
Jacques Rivest (PQ) 5065
xArthur Seguin (L) 45720
William Shaw (UN) 2003

SAINTE-ANNE (Ind. 1,683)
Jean Gagné (Ind) 191
xFrank Hanley (Ind) 6176
Rose Lacaille (PQ) 3628
Fernand Simard (UN) 785
George Springate (L) 8838

SAINTE-HENRI (UN 1,561)
Edouard Croteau (Ind PQ) 238
Michael Fish (NPD) 286
Eloi Gendron (PQ) 11369
xCamille Martellani (UN) 4017
Gérard Shanks (L) 14051

SAINTE-MARIE (UN 3,797)
xJean-Jacques Croteau (UN) 4235
Claude Larocque (Cred.) 880
Jean-Claude Malepart (L) 6666
Charles Tremblay (PQ) 8701

SAINTE-LAURENCE (L 14,853)
Marcel Cousineau (UN) 2794
Marcel Jacob (PQ) 9278
Gérard Marotte (NPD) 472
xLéo Pearson (L) 32485

SAINTE-LOUIS (L 4,916)
Paris Arnopoulos (NPD) 234
xHarry Blank (L) 6487
Michèle Jodoin-Keaton (PQ) 2618
Paul Zannis (UN) 767
Claire Da Sylva-Demers (Ind) 127

VERDUN (L 10,918)
Suzanne Brassard (Ind L) 112
Lucien Caron (L) 3200
Gaston Gagnier (Ind.) 35
Albert Gariépy (UN) 683
Grendon Haines (NPD) 31
Carl O'Malley (Cred.) 200
Jean-Paul Ross (PQ) 1559

WESTMOUNT (L 17,825)
Pierre de Broux (PQ) 154
Bernard Codère (UN) 55
Kevin Drummond (L) 1354
Robert Morgan (Cred.) 7
Norman Weiner (NPD) 25

LA PROVINCE (SANS MONTREAL)
ABITIBI-EST (L 1,664)
Réjean Hamel (UN) 176
Roger Houde (L) 416
Jean-Charles Lejeune (PQ) 63
Ronald Tétrault (Cred.) 561

ABITIBI-OUEST (L 1,612)
Aurèle Audet (Cred.) 3805
xAlcide Courcy (L) 2769
Dominique Godbout (UN) 1003
Gérard Godbout (PQ) 566

ARGENTEUIL (L 2,273)
William Cottingham (UN) 455
Jacques Desjardins (Cred.) 207
Eugène Lajeunesse (Cred. Ind) 11
Charles Roy (PQ) 295
xZoël Saindon (L) 173

ARTHABASKA (UN 104)
Marcel Fréchette (PQ) 3843
xRoch Gaudreault (UN) 6027
Jean-Noël Langlois (Ind) 120
Gilles Massé (L) 8686
Louis David Paré (Cred.) 8512

BAGOT (UN 2,189)
xJean-Guy Cardinal (UN) 4077
Jean-Pierre Jetté (Cred) 2942
René Lemay (L) 2986
Serge Lemoyne (Ind) 28
Denis Proulx (PQ) 850

BEAUCE (UN 4,558)
xPaul Allard (UN) 4755
Michel Cléche (PQ) 665
Louis Dion (L) 3802
Fabien Roy (Cred.) 6831

BEAUHARNOIS (L 2,089)
Guy Blanchard (PQ) 9447
xGérard Cadieux (L) 12378
Lucien Leduc (UN) 5515
Marcel Lessard (Cred.) 1449

BELLECHASSE (UN 2,071)
Gérald Bossé (L) 3066
Antoine Desmeules (PQ) 326
René Lemieux (Cred.) 2578
xGabriel Loubier (UN) 6031

BERTHIER (UN 1,766)
Jean-Marie Deschênes (Cred.) 41
xGuy Gauthier (UN) 37
Claude Joyal (L) 333
Marcel Roy (PQ) 156

BONAVENTURE (L 3,752)
Lucien Boily (Cred.) 69
Alcide Huard (PQ) 326
xGérard Lévesque (L) 2098
Jean-Guy Roussy (UN) 817

BROME (L 470)
xGlen Brown (L) 870
Marcel Cloutier (Cred.) 125
Prosper Déziel (PQ) 41
Peter White (UN) 268

CHAMBLY (L 10,976)
Clovis Langlois (UN) 4031
xPierre Laporte (L) 26069
Pierre Marois (PQ) 14517
Bernard Senez (Cred.) 1373

CHAMPLAIN (UN 5,240)
Philippe Cossette (Cred.) 6745
Omer Gratton (PQ) 5408
Paul Rocheleau (UN) 6862
Normand Toupin (L) 9418

CHARLEVOIX (L 1,210)
Zémilda Fortin (UN) 3002
Gérard Harvey (PQ) 1148
xRaymond Mailoux (L) 4360
Camilien Roy (Cred.) 1995

CHATEAUGUAY (L 1,057)
Gérard Bruchési (Cred.) 177
xGeorge Kennedy (L) 2330
Gilles La Barre (UN) 882
Gérard Provencher (PQ) 780

CHAUVEAU (UN 942)
Raymond Gagné (Cred.) 720
André Harvey (L) 814
Henri Laberge (PQ) 473
xFrançois-Eugène Mathieu (UN) 361

CHICOUTIMI (UN 1,954)
Marc-André Bédard (PQ) 7320
Frédéric Plourde (L) 7325
Andrien Rondeau (Cred.) 414
xJean-Noël Tremblay (UN) 8604

COMPTON (UN 1,696)
Marcel Bisson (PQ) 1010
Omer Dionne (L) 3636
xClaude Gosselin (UN) 3266
Noël Landry (Cred.) 3264

DEUX-MONTAGNES (L 94)
Jean-Guy Bergeron (UN) 1419
Maurice Hébert (PQ) 800
Jean-Paul L'Allier (L) 2665
Joseph-Alexandre Ménard (Cred.) 291

DORCHESTER (UN 2,402)
Guy Bertrand (PQ) 2658
Jacques Durand (L) 4386
Florian Guay (Cred.) 6137
xPaul-Henri Picard (UN) 4256

DRUMOND (L 3,360)
André Bernier (Cred.) 1358
René Blanchard (PQ) 821
Marc-André Joyal (UN) 823
xBernard Pinard (L) 1781

DUBUC (UN 1,567)
xRoch Boivin (UN) 7546
Léopold Brisson (Cred.) 556
Léonce Mercier (L) 7108
Magella Tremblay (PQ) 5382

DUPLESSIS (L 2,281)
xHenri Coiteux (L) 1458
Fernand Dickner (Cred.) 56
Jean Dionne (UN) 520
Valmore Tremblay (PQ) 815

FABRE (L 3,468)
Jean-Roch Boivin (PQ) 14,442
xGilles Houde (L) 4870
Gaston McKenty (NPD) 122
Emilien Martel (Cred.) 1104
Roger Paré (Ind) 64
Gaston Philion (UN) 4558

FRONTENAC (UN 1,601)
Grégoire Beaudoin (Ind.) 61
xFernand Grenier (UN) 4002
Paul-André Latulipe (Cred.) 4749
Gilles Morin (PQ) 701
Hugh Parenteau (L) 2379

GASPE-NORD (UN 366)
André Dumont (PQ) 1989
xFrançois Gagnon (UN) 4778
Lorenzo Gagné (Cred.) 135
Roch Therrien (L) 4516

GASPE-SUD (L 1,108)
Rodrigue Daraiche (PQ) 723
Villemont Dupuis (UN) 1481
Guy Fortier (L) 2384
Laurent Thibault (Cred.) 108

GATINEAU (L 1,877)
xRoy Fournier (L) 3868
Louis-Pierre Larocque (Cred.) 764
Roger Nolan (PQ) 662
Gilles Rocheleau (UN) 1510

HULL (L 2,610)
Raoul Gendron (Ind) 11
Marcel Guittard (Cred.) 454
Emmanuel Marcotte (PC) 598
xOswald Parent (L) 2174
Aimé Poirier (Ind) 9
Jean-Marie Séguin (UN) 589

HUNTINGDON (L 45)
Maurice Daoust (PQ) 612
xKenneth Fraser (L) 4170
Laurent Legault (Cred.) 311
Alister Somerville (UN) 2428

IBERVILLE (UN 704)
Georges Horace Binette (Cred.) 744
xAlfred Croisetière (UN) 4101
Pierre Monet (PQ) 2033
Bruno Normandin (L) 3319

ILES-DE-LA-MADELEINE (L 1,947)
Simon Brossard (Cred.) 30
Gilbert Carbonneau (UN) 1152
Pierre Gagnon (PQ) 211
xLouis-Philippe Lacroix (L) 1877

JEAN-TALON (L 3,821)
Claude Boyer (Cred.) 4205
Paul Daoust (PQ) 5368
Raymond Garneau (L) 10 861
Jean Siros (UN) 5559
Jean Lavoie (Ind) 97

JOLIETTE (UN 2,236)
Bernard Landry (PQ) 968
Aurélien Neveu (Cred.) 132
Robert Quenneville (L) 1435
xPierre Roy (UN) 1151

JONQUIERE (L 4,495)
Claude Boily (UN) 3149
Gilles Grégoire (PQ) 11417
xGérald Harvey (L) 14974
Gérard Lacombe (Cred.) 770

KAMOURASKA (UN 1,406)
xAdélard D'Anjou (UN) 3296
Jean-Marie Pelletier (L) 4478
Jean-Claude Plourde (Cred.) 3445
Lauréan Tardif (PQ) 718

LABELLE (UN 2,502)
Eugène Caraghiaur (Cred.) 916
xFernand Lafontaine (UN) 2860
Jacques Léonard (PQ) 1330
Benoît Robidoux (L) 1478

LAC-SAINT-JEAN (UN 2,555)
xLéonce Desmeules (UN) 5505
Georges-Henri Fortin (PQ) 7698
Armand Gaudreault (Cred.) 844
Roger Pilote (L) 9295

L'ASSOMPTION (UN 490)
Pierre Desjardins (PQ) 9776
xRobert Lussier (UN) 8019
Jean Perreault (L) 10,208

LAVAL (L 4,704)
Paul Allain (PQ) 5555
Réal Gariépy (UN) 2289
xJean-Noël Lavoie (L) 13,733
Pierre Gouruff (Cred.) 590

LAVIOLETTE (UN 3,417)
Prudent Carpentier (L) 6858
Lucien Filion (UN) 5130
Ralph Olsen (PQ) 5243
Alphonse Poulin (Cred.) 6522

LEVIS (UN 3,121)
Paul Biron (PQ) 4509
xJean-Marie Morin (UN) 8166
Aurélien Roy (Cred.) 10452
Edouard Ruel (L) 10260

LIMOILOU (UN 1,651)
Gilles Caouette (Cred.) 8960
Jacques Genest (PQ) 7649
Fernand Houde (L) 12,792
xArmand Maltais (UN) 10,166

L'ISLET (UN 1,136)
Maurice Chouinard (PQ) 588
André Fortin (Cred.) 2882
Julien Giasson (L) 4004
xFernand Lizotte (UN) 3699

LOTBINIERE (UN 87)
Benoît Beaudoin (PQ) 486
Jean-Louis Bédard (Cred.) 4456
xPierre Bernier (UN) 3435
Georges Massicotte (L) 4125

LOUIS-HEBERT (L 14,156)
Georges Caron (PQ) 1951
Claude Castonguay (L) 4095
Jean Duchaine (UN) 1109
Louis Turcotte (Cred.) 614

MASKINONGE (UN 853)
René-Paul Gaboury (Cred.) 2186
xRémi Paul (UN) 4995
Yvon Picotte (L) 3737
Marcel Rocheleau (PQ) 746

MATANE (L 2,999)
Eudore Allard (Cred.) 1103
xJean Bienvenue (L) 8796
Roger Dion (UN) 5342
Nestor Turcotte (PQ) 5922

MATAPEDIA (L 22)
xBona Arsenault (L) 2913
Guy Jean (Cred.) 558
Doris Lussier (PQ) 2365
Jean-Paul Fiset (UN) 1672
Rodrigue Langelier (IND) 1000

MEGANTIC (UN 588)
xMarc Bergeron (UN) 7142
Bernard Dumont (Cred.) 7314
Paul Giguère (L) 6342
Jean-Guy Lebel (PQ) 5116

MISSISQUOI (UN 3,469)
xJean-Jacques Bertrand (UN) 5349
Jean-Paul Couture (L) 4687
André Fortier (PQ) 1740
George Poulin (Cred.) 1548

MONTCALM (UN 470)
Robert Lussier (PQ) 1362
Gérard Martin (L) 4569
xMarcel Masse (UN) 5009

MONTMAGNY (UN 1,426)
xJean-Paul Cloutier (UN) 5586
Jacques Coulombe (PQ) 633
Dominique Hamelin (Cred.) 3261
Laurent Rivest (L) 3654

MONTMORENCY (UN 4,524)
Joseph-Eugène Houde (UN) 4277
Gérard Langlois (PQ) 2596
xGaston Tremblay (Cred.) 6737
Louis Vézina (L) 6634
Jean-Guy Bolduc (IND) 224

NAPIERVILLE-LAPRAIRIE (L 762)
Gérard Berthiaume (IND) 7444
Paul Berthiaume (L) 68
Jean-Pierre Boutin (PQ) 3421
Jean-Jacques Mercier (UN) 3481
Schmidt, Camille (Cred.) 594

NICOLET (UN 855)
Henri Borgia (Cred.) 1519
Sylvain Laroche (L) 5568
Jacques Rousseau (PQ) 1761
xClément Vincent (UN) 7396

PAPINEAU (UN 563)
Mark Assad (L) 5633
Roch Charron (PQ) 1209
Marcellin Clément (Cred.) 2434
xRoland Théoret (UN) 4129

PONTIAC (UN 211)
Jean-Marc Jean (PQ) 272
xRaymond Johnston (UN) 3952
Jean-Guy Larivière (L) 5220
Claude Lafortune (Cred.) 238

PORTNEUF (L 2,287)
Antoine Drolet (Cred.) 2157
Guy Pelletier (PQ) 660
xMarcel Plamondon (UN) 1401
André Sauvageau (L) 143

RICHELIEU (UN 1,080)
Octave Grosariu (Cred.) 431
xMaurice Martel (UN) 4089
Claude Rochon (PQ) 2444
Claude Simard (L) 4989

RICHMOND (L 263)
Raymond Allaire (L) 3456
Yvon Brochu (Cred.) 4070
Marc-André Gosselin (UN) 1754
Maurice Tremblay (PQ) 1914

RIMOUSKI (L 428)
Hervé Dickner (Cred.) 2460
André Fecteau (UN) 6289
Jean-Claude Lebel (UN) 3964
xMaurice Tessier (L) 7129

RIVIERE-DU-LOUP (UN 811)
Robert Bergeron (Cred.) 364
Paul Lafrance (L) 1034
xGérard Lebel (UN) 1025
Marius Milord (PQ) 193

ROBERVAL (UN 1,546)
xGeorges Gauthier (UN) 1673
Robert Lamontagne (L) 2025
Gilles Simard (PQ) 1129
Marcel Vézina (Cred.) 650

ROUVELLE (UN 5)
André Gaudreault (PQ) 2317
xYvon Hamel (UN) 6254
Marcel Ostiguy (L) 6564
Jean-Louis Paquette (Cred.) 904

ROUYN-NORANDA (UN 1,050)
Eddy Courchesne (L) 3985
Roland Lapointe (PQ) 2826
Guy Lesage (UN) 2135
Camil Samson (Cred.) 9627

SAGUENAY
Jean-Nil Jean (Cred.) 630
Lucien Lessard (PQ) 4424
xPierre Maltais (L) 3736
Paul-André Tremblay (UN) 1730

SAINTE-HYACINTHE (UN 30)
xDenis Bousquet (UN) 4446
Fernand Cornélius (L) 5389
Jean-Jacques Dragon (Cred.) 1467
André Pinsonnault (PQ) 2774
Lucien Robit (Ind) 47

SAINTE-JEAN (UN 2,586)
Louis Poirier (Cred.) 914
xJérôme Proulx (PQ) 6849
Roland Tremblay (UN) 6575
Jacques Veilleux (L) 9038

SAINTE-MAURICE (UN 1,720)
Gérald Demers (UN) 11881
Gérard Dufresne (L) 7915
Yves Duhaime (PQ) 7846
Gérard Lamy (Cred.) 4558

SAINTE-SAUVEUR (UN 5,501)
Armand Bois (Cred.) 9038
Fernand Boudreau (UN) 6677
André Roy (L) 8474
Lucien Roy (PQ) 5034

SHEFFORD (UN 4,172)
Marcel Guertin (L) 4994
Robert L'Heureux (PQ) 2518
Lucien Richard (Cred.) 4734
xArmand Russell (UN) 6186

SHERBROOKE (UN 2,634)
Jean Bégin (PQ) 3322
Jean-Paul Blouin (NPD) 88
xRaymond Fréchette (UN) 3172
Adélard Larose (Cred.) 3813
Jean-Paul Pépin (L) 4617

STANSTEAD (L 577)
Albert Fleurent (UN) 648
Jean Loslier (Cred.) 1517
Germain Rivard (Cred.) 546
xGeorges Vaillancourt (L) 2488

TAILLON (L 210)
Jean Bernier (Cred.) 1740
Jacques Johnson (UN) 3243
xGuy Leduc (L) 10472
Jacques-Yvon Lefebvre (PQ) 7154
Robert Meunier (Ind) 63
Serge Mongeau (Ind) 1810
Gaston Gobeil (Ind) 84

TEMISCAMINGUE (L 2,044)
Nil Côté (Cred.) 3333
Théobald Dusseault (PQ) 874
Paul-Emile Larouche (UN) 2924
xGilbert Thérberge (L) 3890

TEMISQUATA (UN 869)
Adrien Beaulieu (L) 3333
Raymond Dubé (PQ) 874
Normand Dupont (Cred.) 2924
xMontcalm Simard (UN) 3890

TERREBONNE (UN 2,525)
Jean-Marc Fontaine (

Tchécoslovaquie

La population essaie de faire échec aux épurateurs

par ALAIN DOMINIQUE

Le 21 août 1969, lors du premier anniversaire de l'invasion du pays par les troupes de cinq pays du pacte de Varsovie, des citoyens tchécoslovaques, usant du "droit de pétition" reconnu par la Constitution du pays, déposèrent un texte sur le bureau du Parlement pour témoigner leur mécontentement devant l'évolution interne de leur pays. Ce manifeste en dix points était l'œuvre de plusieurs intellectuels. Trois d'entre eux, dont M. Ludek Pachmann, le champion d'échecs, se trouvent en prison. Les autres ont été avertis qu'ils seront poursuivis pour "complot contre l'Etat, avec pour objectif la destruction de la république et de son système socialiste". On leur reproche d'"avoir entraîné des hésitants à adopter une attitude de résistance passive en vue de ralentir la consolidation de la situation dans le pays". Cette prose, qui rappelle celle des années 50, a été remise à l'écrivain Ludvik Václavík, au dramaturge Vaclav Havel, aux journalistes Karel Kyncl et Karel Nepras et à l'universitaire Lubos Kohout. Le seul signataire du manifeste qui n'est pas poursuivi est le champion olympique Emil Zatopek. L'épuration se poursuit en Tchécoslovaquie. Alain Dominique, qui revient de Prague a livré ses impressions au monde.

PRAGUE (Le Monde) — "Inutile de réclamer, le numéro de ce jour ne sera pas livré." Tel est le billet ronéo-typé que reçoivent les abonnés (ministères, administrations) du Monde, lorsque notre journal publie une information concernant la Tchécoslovaquie. Cette peur des autorités devant l'information va de pair avec l'indignation contre tout ce qui, de près ou de loin, rappelle le "printemps de Prague" ou les actes passés des néo-staliniens qui entourent M. Husak.

Les épurations se poursuivent à tous les niveaux. Elles n'épargnent même pas les anciennes victimes réhabilitées. L'un des trois rescapés du procès Slansky, M. Arthur London, vient d'être de nouveau exclu du parti communiste: il est accusé d'être un émigré — ce qui est faux — et d'avoir écrit un livre anti-soviétique, "l'Aveu". La prochaine sortie à Paris du film tourné d'après cette relation du procès préfabriqué de 1952 explique sans doute cette décision.

Depuis le projet de loi sur le commerce et la création

d'organismes de contrôle, le dialogue ouvert par le parti dans les cellules à l'occasion de la préparation du prochain congrès a été marqué par un certain esprit de "libéralisation", si bien qu'il y a désormais peu de distance entre la nouvelle politique du gouvernement et les souhaits formulés en 1968 par M. Mestiri.

Celui-ci s'était élevé publiquement il y a deux ans contre la politique économique menée à l'époque, déclarant "que les rouages de l'Etat ne fonctionnaient pas normalement" et que les principes adoptés par le congrès de Bizerte, prévoyant la coexistence des trois secteurs, étatique, coopératif et privé, n'étaient pas respectés. C'est en signe de protestation qu'il avait démissionné du bureau politique du parti et de son poste de secrétaire d'Etat à la défense nationale. Son intervention virulente et la déclaration qu'il fit sur les motifs de sa démission lui valurent d'être ensuite exclu du parti. Il reprit alors sa carrière d'avocat.

Un mouvement de solidarité

Quatre autres ingénieurs et plusieurs ouvriers appartenant au service de M. Slansky ont été licenciés.

Toutes ces brimades visent à détruire la solidarité entre les intellectuels et les ouvriers. Mais plus les sanctions sont graves, plus chacun s'ingénie à aider son prochain. Ainsi un sociologue doit à un voisin de palier le modeste emploi qu'il occupe dans un hôpital. Un ancien membre du bureau politique, M. Vaclav Slavik, secrétaire du parti en 1968, est devenu bitumeur dans l'entreprise qui construit le métro de Prague. Tel philosophe surveille les niveaux des sources d'eau, tel journaliste travaille dans une carrière de pierre, un des secrétaires de M. Smrkovsky est livreur.

Les autorités poursuivent de leur vindicte ceux qui retrouvent du travail: ainsi un journaliste, qu'une coopérative agricole avait transformé en tractoriste, a-t-il perdu ce travail "trop facile".

Quand un des intellectuels est privé de tout moyen d'existence, des petits paquets, apportés par des inconnus, s'accumulent devant son domicile. La porte du logement de M. Frantisek Kriegel — ancien membre du bureau politique — est toujours fleurie, particulièrement depuis que celui-ci a perdu le poste de chef de clinique qu'il occupait.

Dans l'enseignement, la situation est toujours aussi tendue. Chacun est tenu de remplir les fameux formulaires. Les cours de marxisme-léninisme, supprimés, ont été remplacés dans les facultés par des cours obligatoires sur le "mouvement ouvrier en Tchécoslovaquie de 1967 à 1970". Ils sont donnés par une certaine de personnes qui n'appartiennent pas à l'Université et qui ont reçu une formation accélérée. La participation de cet enseignement est que les élèves ont l'interdiction formelle de poser la moindre question pendant le cours.

Les difficultés de la vie quotidienne

Pour le reste, la vie quotidienne est de plus en plus absorbante. Certes, il n'y a plus de longues files d'attente devant les boutiques. Mais ce n'est pas l'abondance des produits qui explique la disparition des queues. La hausse du coût de la vie évite la pénurie, au moins à Prague et à Bratislava. La viande qui manquait il y a quelques mois, reste souvent sur l'étal des boucheries: la cherté en fait presque une denrée de luxe.

Certains produits manquent néanmoins pendant des mois. Le fil à coudre est introuvable. Il est difficile de se procurer des draps, du linge de maison. Il est vrai que l'année dernière la population, craignant une dévaluation de la couronne, a dévalué les boutiques.

Les prix ont au moins doublé en quatre ans. Comment vêtir une famille disposant d'un salaire moyen de 1 600 à 1 800 couronnes, quand une paire de chaussures convenable coûte 300 couronnes, une paire de bottes de 500 à 600 couronnes?

Cette situation risque de durer, sauf si le gouvernement procède à des importations massives. "A quoi bon produire et pour qui?",

disent les ouvriers. Les "samedis communistes", payés en heures supplémentaires, ont quelque peu accru les revenus personnels, mais la production n'a sans doute pas augmenté, tant l'indifférence semble générale. En revanche, les petits métiers prospèrent au marché noir. Ils apportent un complément substantiel au salaire. Contrairement à ce qui se passe en France, un peintre qui n'a pas pignon sur rue se fait payer cher, mais il est disponible rapidement, tandis que l'organisation bureaucratique et inefficace des services exige des délais excessivement longs.

Cependant, la population désabusée et qui n'accepte pas la "normalisation" se désintéresse de la situation économique. Elle ne lit plus la presse caractérisée par l'indigence intellectuelle et la propagande. A Bratislava, elle regarde la télévision autrichienne, en Bohême occidentale, celle de l'Allemagne de l'Ouest. A Prague, la télévision fournit, parfois sans le vouloir, l'occasion de se divertir. Ainsi, au cours d'un programme réunissant plusieurs journalistes orthodoxes, il y eut une explosion dans le studio. Alors, un des participants s'écria: "Ne craignez rien, ce n'est pas encore un attentat!"

Les films soviétiques font salle vide. On y emmène, le matin, les enfants des écoles. Chaque réplique au théâtre est appréciée selon les sous-entendus que chacun croit y trouver. Ainsi, dans une vieille farce classique sur un joueur de binou, le héros proclamait: "Ils l'ont envoyé chez les Turcs." Pensant à Dubcek ambassadeur à Ankara, la salle debout hurla: "Rendez-le nous!" La pièce fut retirée de l'affiche.

Dans ces conditions, les autorités préfèrent ne pas autoriser la sortie du film l'Oreille, de Jan Prochazka. Le récit édifiant des années 50 ferait rire le pays. C'est l'histoire d'un couple qui se querelle. La femme, déchaînée, jette à la figure de son mari toutes ses lâchetés, ses mesquineries. Soudain, l'un et l'autre constatent qu'un micro est branché dans la pièce et se mettent à trembler. Quelques jours plus tard, on frappe à la porte. C'est sûrement la police. Ils ouvrent. Un homme en civil déclare: "Je viens vous chercher. Compte tenu de tous vos mérites, vous venez d'être nommé ministre, cher camarade!"

Examens pour les secrétaires

Des examens en vue d'obtenir le diplôme de "secrétaire professionnelle agréée" auront lieu vendredi et samedi, les 1er et 2 mai, à l'école commerciale de l'université Sir George Williams, à l'intention des futures secrétaires.

Cette université montréalaise sera un des 116 centres à recevoir les candidates pour ces examens de deux jours répartis sur six matières. Environ 2.200 secrétaires, tant au Canada qu'aux Etats-Unis et à Porto Rico s'y présenteront.

Jusqu'à présent 4.638 secrétaires ont obtenu le diplôme de "secrétaire professionnelle agréée" après avoir réussi les six matières à l'examen qui porte sur les relations humaines, la loi dans les affaires, l'administration des affaires, la comptabilité de secrétariat, l'art de la communication et de la décision et l'expérience de secrétariat. On peut s'inscrire à cet examen en s'adressant à l'Institut des secrétaires agréés, 1103 avenue Grand, suite 410, Kansas City, Missouri ou encore en communiquant avec M. Manson tel. 879-2807.

Réélection

M. N. R. Crump a été réélu président du Conseil de Canadian Pacific Investments Limited, lors d'une réunion du Conseil qui avait lieu hier, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires. M. Crump a également été élu chef de la direction de la compagnie.

Les autres membres de la direction de Canadian Pacific Investments Limited réélus hier sont les suivants:

L'honorable Duff Roblin, C. P., président; M. Ian D. Sinclair, vice-président; M. H. M. Pickard, vice-président, direction; M. G. J. van den Berg, vice-président, placements.

Les membres réélus au comité exécutif de CPI sont M. Crump, M. Roblin, M. Sinclair, M. W. A. Arbuckle et M. A. M. Campbell.

Les membres du Conseil réélus au cours de l'assemblée des actionnaires sont: MM. W. A. Arbuckle, A. M. Campbell, N. R. Crump, Robert Hendricks, S. E. Nixon, H. M. Pickard, l'honorable Duff Roblin, C. P., et MM. Ian D. Sinclair et G. J. van den Berg.

Achetez un CASCADE 60 pour seulement

\$ 225 par mois



Pas plus cher... et tellement mieux! Ce n'est pas plus cher, loin de là. Le chauffe-eau électrique Cascade 60 est fait pour répondre économiquement à vos besoins, et en fait de sécurité, de service, de durée et d'entretien... c'est tellement mieux. Consultez votre fournisseur local ou le service des Ventes.

Hydro-Québec

donnant,

La Campagne des Fédérations a besoin de vous pour venir en aide aux vieillards, aux infirmes, aux personnes seules, aux délinquants, aux orphelins. Pour dispenser tous ces services, nous avons besoin de votre collaboration.

En nous aidant, vous vous aidez vous-même! Vous aidez la société en permettant de donner à chacun la place qui lui revient.

N'oublions pas; un service en attire toujours un autre!

La Campagne des Fédérations groupe les sept organismes de bien-être suivants: l'Association des oeuvres de santé, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, la Fédération et le Conseil de bien-être de la rive sud, la "Federation of Catholic Charities", les "Jewish Welfare Services of Montreal", les Services unis de la Plume-Rouge, et la Société canadienne de la Croix-Rouge.

donnant!

un service en attire un autre



la campagne des fédérations

400 Boul. de Maisonneuve ouest, Montréal 111, Québec

arts

et spectacles

Le bruit de la ville

SONDAGE: La direction du Centre National des Arts à Ottawa, veut connaître les goûts et opinions du public en ce qui concerne le fonctionnement du centre.

Un questionnaire a été distribué en même temps que les programmes, demandant aux spectateurs leur avis sur la programmation, le prix des billets et autres sujets portant sur les restaurants et bars, ou endroit de stationnement des voitures.

Le directeur des relations publiques, M. Philippe Paquet, a déclaré que la plupart des critiques avaient fait la critique, à l'extérieur et à la péroration d'indication, notamment dans le garage souterrain. La majorité des spectateurs paraissent satisfaits du contenu des programmes.

CINEMA: La participation du Canada sera particulièrement abondante cette année en marge du Festival de Cannes. Huit films seront, en effet, présentés au cours de la semaine de la critique, à savoir: "Eloge du chaos", "La chambre blanche", "Q-Bec-My-Love", "Mon amie Pierrette", "A Married Couple", "Entre tu et vous", "Prologue" et "Voitures d'eau".

Horaires des théâtres

CANTAL THEATRE - 432 rue St-François Xavier, Vieux Montréal. "Luther" de John Osborne. En anglais. Jusqu'au 26 avril, excepté le lundi, 20h30. Samedi, deux représentations à 19 heures et à 22 heures. Téléphone: 288-6313.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER - réclame. THEATRE MAISONNEUVE - Société de Musique Contemporaine du Québec - 208-30.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALBUQUERQUE - Un succès commercial. Q-Bec my love: 1.05 - 2.55 - 4.45 et 8.15. Le ser de la mort: 2.25 - 5.15 - 8.15. BARRI - "Sultani" et "La Grande Catherine".

ET AUTRES LANGUES

ATWATER 1 - "Airport" 12:00 - 2:25 - 4:50 - 7:15 - 9:40. ATWATER 2 - "Easy Rider" 1:10 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:25.

Horaires

Le sigle C marque une émission en couleur

CBFT 2

8.15 Aujourd'hui à CBFT. 9.15 Les nouvelles. 9.30 Histoires sans paroles.

CFTM 10

7.15 Mire Musique. 7.45 Les P'tits Bonhommes. 8.45 36-34-36.

Entrevue-éclair

Claude Gauvreau: "charger" pour vivre!

par Michel Bélair

Vous connaissez Claude Gauvreau? J'en doute, à moins que vous ne l'avez partie des "happy few". Autour de lui s'élève une sorte de conspiration du silence: depuis sa dernière manifestation officielle en '55 ou '56, jusqu'à tout dernièrement lors de la "Nuit de poésie", silence presque complet.

ger de lui-même de la valeur de "l'interdit" les 2, 3 et 4 mai prochains, alors que "la charge de l'original éprouvable" sera présentée au Gesù par le Groupe ZERO.

La charge

Qu'est-ce que "La charge de l'original éprouvable"? Pour Claude Gauvreau, c'est, à la fois, l'occasion d'une critique violente et le résultat d'une profonde brisure, ou du moins, l'occasion de prendre conscience d'un profond décalage entre la liberté surveillée et la vie quotidienne. C'est cet univers "concentrationnaire" tel qu'il dit lui-même, que Gauvreau veut stigmatiser dans "La charge": c'est cet espace clos où l'être en est réduit à l'état de sous-homme qu'il importe de dénoncer.

criture de Gauvreau est tellement prophétique si l'on considère que même Ionesco était presque inconnu à Montréal, en '56 qu'on s'étonne à juste titre que la "Charge..." n'ait pas été l'occasion d'une révélation. Sans vouloir exploiter un parallèle qui pourrait prêter à confusion, il est difficile de ne pas faire de rapprochements entre cette situation dramatique de la charge et la situation existentielle de Claude Gauvreau que l'on a toujours relégué au second plan et qui, d'une certaine façon, se doit lui aussi de "charger" pour briser le mur d'indifférence dont on l'a entouré, et, pour vivre, tout simplement.

L'occasion sera du moins de toute première importance lors du week-end qui vient, à partir de là, du succès ou de l'échec ou Gauvreau continuera à fuir, seul dans les brancards de l'indifférence, ou sa "charge" sera ressentie comme appartenant à un monde qu'il importe de faire connaître plus en profondeur. C'est du moins l'objectif que s'est fixé ZERO, ce groupe d'anciens Salimbanques réunis autour d'une foi commune en Gauvreau, foi commune en la reconnaissance officielle du "génie prophétique" d'un grand poète et dramaturge.



Gilles Manny



Otto Armin

Dernier concert de la SMCQ

La Société de Musique Contemporaine du Québec clôturera sa saison 1969-70, ce soir à 20h30 au Théâtre Maisonneuve. Trois solistes participeront à ce dernier concert: Mary Morrison, soprano, Gilles Manny, pianiste, et Otto Armin, violoniste.

THEATRE DE QUAT'SOUS 100, est AVENUE DES PINS "AUX YEUX DES HOMMES" (FORTUNE AND MEN'S EYES) de JOHN HERBERT adaptée par RENÉ DIONNE

SOCIETE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUEBEC GERARD MASSON ouest I GEORGE CRUMB Night Music I ALBAN BERG Kammerkonzert pour piano, violon et 13 instruments

MARY MORRISON, soprano GILLES MANNY, pianiste OTTO ARMIN, violoniste Direction: SERGE GARANT LE GROUPE INSTRUMENTAL DE MONTREAL

Jeudi, 30 avril, 20 h. 30 Billets: \$3.00 - Etudiants et JMC \$1.50 sur présentation de la carte. THEATRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

CINEMAS GRIMCO AMUSEMENT

"PORCHERIE" un film de PIER PAOLO PASOLINI 18 ANS SEMAINE 1206, E. STE-CATHERINE 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

1970! l'oeuvre de FLAUBERT adaptée librement pour l'écran Madame Bovary EN COULEURS

LE CHOEUR DE L'ARMÉE ROUGE SES DANSEURS ET MUSICIENS ENSEMBLE DE 180!

VERTIGINEUX - EXUBÉRANTS - FABULEUX LES DANSEURS Moiseyev 100 artistes avec orchestre symphonique

C'est tout un monde...

Nous avons construit le Joie de vivre. Vous y trouverez un appartement... et mieux encore, la joie de vivre.



Le II

Occupation en mai 1970. Appartements de 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces. Du lundi au jeudi de 10 h à 21 h Ven., sam. et dim. de 13 h à 18 h

175, boul. Gougeon Ville Saint-Laurent 336-5151

CE SOIR 7:00 et 9:30 avant SATYRICON il y a un FELLINI merveilleux JULIETTE des ESPRITS

CINEMA DE REPERTOIRE *verdi 5380 377-4145

MEILLEUR FILM ETRANGER Y. MONTAND / L'OPUS / J.L. TRINTIGNANT

VENDOME PLAGE VICTORIA 124-8141

EGALEMENT AUX CINES RIO - Sorel CAPITOL - Beauharnois

La Foudrière St. Helen's Island

DERNIERES LUV de Murray Schisgal

LEN WATT BURT ADKINS MICHELLE CHOCONE Jack Crisp

Le pianiste Carmen Cavallaro Du 20 avril au 2 mai

Nick Martin et son orchestre Danse continue Réervations: 861-3511



Cette semaine: GEORGES COULOMBE et LOUISE LECAVELIER



DERNIER JOUR: "7 JOURS AILLEURS" SALLE RESNAIS

16e SEMAINE more L'ARCHE

VIVRE... LA MORT! DANIEL PILON Geneviève Deloir

l'apprentissage de la sexualité l'initiation CHANTAL RENAUD DANIELLE QUIMET

En attendant l'Opéra de Montréal, LE VAISSEAU D'OR

GEORGES COULOMBE et LOUISE LECAVELIER un couple d'une rare perfection vocale, deux très grandes voix, chanteront

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE 1er mai 2 mai 3 mai

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Vancouver, including various indices and individual stock prices.

Carrières et Professions

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE STE-ADELE
recherche pour 1970/71
UN PROFESSEUR FÉMININ BILINGUE
pour 1ère et 2e année (anglais), pouvant enseigner le français.

COLLÈGE LOYOLA
VICE-RECTEUR AUX ÉTUDES
et à la gestion académique
Les candidats doivent faire parvenir leur dossier

GRUPE COMMERCE ASSURANCE
L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurances générales au Québec recherche les services d'un:

POSTE:
- Commis SINISTRES BIENS ET ACCIDENTS
QUALIFICATIONS
- Le candidat devra posséder une douzième année, ou l'équivalent acquis par expérience ou autrement, avec un minimum de trois ans dans un service de Sinistres Biens et Accidents.

COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS
OFFRE D'EMPLOI
Le Comité exécutif de la Communauté régionale de l'Outaouais recevra jusqu'à cinq heures de l'après-midi, mardi le 12 mai 1970, des demandes pour remplir le poste d'ingénieur civil au service de la Communauté régionale de l'Outaouais.

TRADUCTEUR ou TRADUCTRICE
Le Poste Important bureau d'ingénieurs recherche traducteur ou traductrice pour son siège social de Montréal.

COLLÈGE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
(C.E.G.E.P.)
demande
des professeurs dans les disciplines suivantes:

INFORMATIQUE
PSYCHOLOGIE
TECHNIQUES INFIRMIÈRES (Psychiatrie - Obstétrique)
Comptabilité

Surintendant pour district scolaire no 2 (district bilingue)
Des candidatures seront reçues pour le poste de surintendant d'écoles du district scolaire no 2, jusqu'au 5 mai 1970.

PROFESSEURS BILINGUES POUR L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE (INADAPTÉE)
Le Conseil d'Éducation de Prescott-Russell recherche pour septembre 1970:

INDICES À TORONTO
Ind. Gold 181 193 193
Ind. S&P 167 161 145 145 145 145

INDICES À NEW YORK
Ind. Gold 181 193 193
Ind. S&P 167 161 145 145 145 145

INDICES DES OBLIGATIONS À N.Y.
Ind. Gold 181 193 193
Ind. S&P 167 161 145 145 145 145

PROFESSEURS D'ÉCOLES SECONDAIRES
Pour les écoles secondaires de Casselman, Embrun, Hawkesbury, Plantagenet, Rockland et Van Kleef Hill (sièges entre Ottawa et Montréal).

COMPTABILITÉ DE GESTION
POSTES DISPONIBLES
PRIX DE REVIENT
VÉRIFICATION INTERNE
ANALYSE FINANCIÈRE

SALAIRE \$9,000 À \$12,000
LIEU DE TRAVAIL MONTRÉAL
QUALIFICATIONS
Diplôme d'expert-comptable R.I.A., C.G.A., ou C.A., avec expérience dans le domaine de la comptabilité industrielle.

URWICK, CURRIE & ASSOCIÉS Ltée
Notre client, une organisation internationale, est à la recherche d'un Président et Directeur Général pour prendre la charge d'une filiale canadienne nouvellement créée pour la fabrication de produits électriques.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE. DU PARC
270-1141
LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
R.A. 1-9630
6305, 23 ave. Rosemont
Brevets d'invention
MARION, ROBI & ROBI
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

URWICK, CURRIE & ASSOCIÉS Ltée
Notre client, une organisation internationale, est à la recherche d'un Président et Directeur Général pour prendre la charge d'une filiale canadienne nouvellement créée pour la fabrication de produits électriques.

COMPTABILITÉ DE GESTION
POSTES DISPONIBLES
PRIX DE REVIENT
VÉRIFICATION INTERNE
ANALYSE FINANCIÈRE
SALAIRE \$9,000 À \$12,000
LIEU DE TRAVAIL MONTRÉAL
QUALIFICATIONS
Diplôme d'expert-comptable R.I.A., C.G.A., ou C.A., avec expérience dans le domaine de la comptabilité industrielle.

COUVRETTE & PROVOST LTÉE A VU SES VENTES ATTEINDRE LES \$202,366,000.00

En 52 semaines, terminées le 31 janvier 1970

Rapport intermédiaire aux actionnaires de Couvrette et Provost Ltée pour l'exercice financier de 44 semaines du 1er avril 1969 au 31 janvier 1970 a été rendu public hier. Son président et directeur général, M. Sarto Marchand, y déclare en partie ce qui suit: "Les administrateurs de votre compagnie ont reçu des vérificateurs, Clarkson, Gordon et Cie, les états financiers vérifiés pour l'exercice de 44 semaines terminé le 31 janvier 1970. La clôture de l'année a été modifiée de la fin de mars à la fin de janvier. Ci-après, vous trouverez un tableau sommaire des résultats obtenus.

Ce rapport consolidé indique les résultats combinés des trois

entreprises qui se sont fusionnées au cours de l'année: Couvrette et Provost Ltée, Denault Limitée et Lamontagne Limitée. Il faut tenir compte des frais extraordinaires encourus au cours de cet exercice. Ce fut une année de consolidation et de reorganisation.

Vos administrateurs opinent que la compagnie a traversé cette période d'évolution d'une façon satisfaisante. Il est à noter que toutes les dépenses relatives à l'intégration des opérations, ainsi que les frais indirects relatifs à la fusion ont été imputés contre les bénéfices de l'exercice.

Vous serez convoqué à l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra à la fin de mai. Le rapport annuel sera également publié et expédié au cours des prochaines semaines et contiendra tous les détails, tableaux et états pertinents à l'exercice 1969-70."

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les ventes des Distilleries Melchers ont atteint \$4,807,507.00 en 6 mois

Les Distilleries Melchers viennent de rendre public leur rapport intermédiaire semestriel au 28 février 1970. Son président et directeur général, M. Sarto Marchand, y déclare en partie ce qui suit aux actionnaires:

Vos administrateurs vous présentent le rapport semi-annuel de la compagnie au 28 février 1970. Le programme d'expansion déjà annoncé pour augmenter la capacité de production à Berthierville jusqu'à 6 millions de gallons et à Minnedosa jusqu'à 1 1/2 million de gallons par année, est dans l'ensemble presque terminé. Au cours de la période en revue, votre compagnie a encouru des dépenses de mise-en-opération d'au-delà de \$225,000. Le profit des six mois s'élevait à \$426,000 avant provision faite pour ces dépenses et les impôts sur le revenu. Le profit net des six mois s'élevait à \$104,572 ou 07 cts l'action, après provision pour ces dépenses de mise-en-opération et les impôts sur le revenu. Il nous est très agréable de faire rapport que les ventes des six mois terminés le 29 février 1970, s'élevaient à \$4,807,507, comparativement à \$2,735,870, l'an dernier. Les commandes reçues, tant pour le marché d'exportation que pour le marché domestique, sont telles que les résultats d'opération prévus pour l'année se terminant le 31 août 1970 devraient nous donner une autre année record.

St-Lawrence Columbian and Metals Corp. prévoit un profit record de \$1,000,000.00

La St. Lawrence Columbian and Metals Corporation prévoit que ses profits nets pour l'exercice financier 1970 atteindront un nouveau record de \$1 million, compte tenu des augmentations du taux de production, d'une réduction des coûts de production et du raffinement des prix de ses concentrés. Telle est l'opinion, émise par le président de la compagnie, M. Jean-Joffre Gourd à l'assemblée des actionnaires tenue hier. Les profits anticipés correspondront à un profit d'environ 33c par action. Le capital émis est de 3,048,718 actions ordinaires.

Dans son rapport annuel publié le 20 avril, la compagnie révèle que les profits nets pour le premier trimestre de l'exercice 1970 se sont chiffrés à \$137,175, profits supérieurs à ceux réalisés au cours des 12 mois de l'exercice 1969. De plus, grâce au volume de production plus élevé, le second trimestre se soldera par des profits largement supérieurs à ceux du premier trimestre.

M. Gourd a annoncé que les résultats d'opération du deuxième trimestre seront rendus publics au début de mai.

La St. Lawrence Columbian and Metals Corporation, le seul producteur de concentrés de Columbian en Amérique du Nord, prévoit dépasser son objectif de production de 4,5 millions de livres de pentoxyde de columbian au cours de l'exercice 1970. La production pour l'année fiscale 1969 s'est chiffrée à 3 millions de livres.

Le volume de production obtenu au cours du second trimestre a augmenté de 25% comparativement au premier trimestre, ce qui s'est reflété sur les coûts de production qui ont diminué de 10%. Parallèlement, le prix de nos concentrés est passé de \$1.04 par livre de pentoxyde au cours du premier trimestre à \$1.11 au cours du second. Déjà, nous avons conclu des contrats de vente au prix de \$1.16 et plus pour des quantités à être livrées en 1971.

M. Gourd a fait part aux actionnaires que la compagnie négocie présentement avec d'importantes compagnies américaines et canadiennes des prises de participation dans certaines filiales de la St. Lawrence Columbian. "Ces négociations visent à des participations égales dans lesquelles votre compagnie et les compagnies participantes mettront en commun leur expérience technique et leurs ressources financières, ce qui facilitera le développement de ses filiales."

Bruneau Mines devient la Corporation Minière Bruneau 1970

Bruneau Mines Limited a soumis l'état suivant à la Bourse canadienne pour ses dossiers:

1) Lors d'une assemblée des actionnaires de la Compagnie, tenue le 6 février 1970, les actionnaires ont approuvé la reorganisation du capital de l'entreprise, à raison d'une nouvelle action pour chaque 3 actions détenues en circulation de la compagnie. Ils ont aussi approuvé l'augmentation du capital autorisée à 10,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune ainsi que le changement de la raison sociale en celle de Corporation Minière Bruneau (1970) Bruneau Mining Corporation (1970), libre de responsabilité personnelle. Après avoir donné effet à la reorganisation, il y aura d'émission et en circulation 1,651,000 actions de la compagnie.

2) L'entreprise se propose d'émettre 500,000 actions du Trésor de la compagnie reorganisée en faveur de Rosario Exploration Company, en considération de la remise d'un bail de la compagnie, d'une durée de 99 ans, sans propriétés et, aussi, pour les dépenses d'avant la production, non encore remboursées.

3) Elle se propose aussi d'émettre 72,000 actions entières de la compagnie reorganisée en faveur de Rosario Exploration Company, en considération du transfert par cette dernière le 18 claims miniers, situés dans le canton Roy, P.Q.

4) Elle se propose d'émettre 128,000 actions entières de la compagnie en faveur de Chib-Kayrand Cooper Mines Ltd, en considération du transfert par cette dernière de 32 claims miniers situés dans le canton McKenzie, P.Q.

5) Elle se propose encore d'émettre 88,000 actions du Trésor, entières de la compagnie reorganisée en faveur de Muschocho Explorations Ltd, en considération du transfert par cette dernière de 22 claims miniers situés dans les cantons Roy et McKenzie, P.Q.

Les propos rassurants du conseiller économique de Nixon ont influé hier après-midi sur Wall Street et nos Bourses

Comme on peut le constater dans nos potins, la baisse était générale hier matin sur les marchés européens, aussi bien que sur ceux de l'Amérique du Nord. Il y eut bien un ralliement au début sur la Bourse de N.Y., mais il a pris fin sur l'heure du midi à la nouvelle que les E-U fourniront des conseillers militaires et de l'aide au Sud-Vietnamiens dans leurs opérations au Cambodge et aussi, vu la surprise exprimée par Nixon devant l'affirmation que des pilotes soviétiques dirigeaient les avions égyptiens qui ont attaqué ces jours-ci les bases militaires d'Israël. Espérons que l'Oncle Sam ne sera pas obligé d'intervenir manu militari au Moyen-Orient et au Sud-Est de l'Asie, car il pourrait en résulter une 3ième Grande Guerre Mondiale. Cela nous semble peu probable, mais tout affrontement entre Moscou et Washington comporte des dangers, d'où la nervosité hier des spéculateurs américains et canadiens, nerveuse qui a fait place sur la dernière heure à un regain de confiance. La Bourse de Toronto n'a-t-elle pas continué de baisser hier matin pour la 4ième séance consécutive et n'en fut-il pas de même pour nos Bourses de Montréal et Canadienne - il y avait toutefois peu de liquidations hier sur ces deux derniers marchés, en dépit des incertitudes électorales. La publication de maints rapports trimestriels défavorables, couvrant plusieurs compagnies des E-U et du Canada contribue, certes, à accroître le pessimisme, engendré par la croyance de plus en plus répandue que les affaires sont moins bonnes sur notre continent. Selon une note de l'AFP, l'Asie, plus repreneur, a essor de gros courtiers de la Bourse de N.Y., qui ne cesse de baisser depuis 20 séances consécutives, au point qu'elle est actuellement témoin du plus long marché à la baisse depuis 25 ans, soit depuis la fin de la dernière Grande Guerre, se sont rendus hier à Washington pour exposer leur problème. Bien que rien n'ait transpiré officiellement de ces entretiens avec le président du Conseil Economique de la Maison Blanche, ses propos auraient été rassurants: il ne serait pas étonnant cependant, qu'il soit annoncé un abaissement des exigences de marge sur la Bourse de N.Y. de 80 à 70 pour cent, en dépit de l'opposition du FRB, qui prétend que cela détournerait les épargnants, portés vers les prêts hypothécaires et les émissions d'obligations, actuellement. Comme Wall Street est au plus bas niveau depuis 6 ans, certaines firmes de courtage pourraient être en danger de faillite, si la baisse persistait, et vu cette perspective, on aurait sollicité des prêts du gouvernement des E-U car, Wall Street n'emmagasine, jusqu'à ce jour, qu'un système d'assurance en faveur des clients de firmes qui deviendraient insolvables.

La visite des dirigeants de la Bourse de N-Y hier à Washington semble avoir été bien vue, puisque l'indice des industriels de DJ, qui avait gagné 7 points environ, au début de la séance d'hier, en perdait pratiquement autant hier midi, à cause des mauvaises nouvelles du Moyen-Orient et du Sud-Est de l'Asie, puis reprenait son essor sur la dernière heure, de sorte que cet indice clôtura 13.06 points plus haut à 737.39, soit la 1ère avance depuis une vingtaine de séances. Ce revirement de la tendance fut plus ou moins bien interprété sur les Bourses de Toronto et de Montréal. Sur ce dernier marché mentionné tous les compartiments ont enregistré des pertes, sauf celui des titres bancaires. Par contre, sur celui de la Ville-Québec, il y eut bien des avances fractionnelles sur la dernière heure. Il importe, toutefois, de ne pas perdre de vue que les transactions n'y furent pas considérables. Tout en reconnaissant qu'il y eut un renouveau de confiance, hier, en fin de séance sur les Bourses de notre continent, les spéculateurs, canadiens comme américains, attendent avec anxiété les déclarations que le président des E-U doit faire, ce soir, concernant les implications des dernières nouvelles internationales; ce qui ne serait pas sans influer sur le sentiment spéculatif.

Marcel CLEMENT

Faits saillants	44 sem. terminées le 31 jan. 1970	52 sem. terminées le 31 jan. 1970 (non vérifiées)	52 sem. terminées le 31 jan. 1969 (vérifiées)
Ventes	\$171,761,000	\$202,366,000	\$182,230,000
Bénéfice avant frais de fusion, amortissements et impôts sur le revenu	3,568,000	4,303,000	4,085,000
Frais indirects relatifs à la fusion	91,000	91,000	-
Amortissements	579,000	685,000	606,000
Impôts sur le revenu	1,529,000	1,858,000	1,842,000
Bénéfice net	1,369,000	1,669,000	1,637,000
Bénéfice net par \$100 de vente	86c	83c	90c
Bénéfice net par action	37c	45c	45c
Nombre d'actions en cours (1)	3,722,578	3,722,578	3,652,473

- (1) Les résultats des 52 semaines terminées en 1969 sont:
 - a) Couvrette et Provost, 52 semaines terminées le 29 mars 1969.
 - b) Denault Limitée, 52 semaines terminées le 31 mai 1969.
 - c) Lamontagne Limitée, 52 semaines terminées le 26 avril 1969.
- (2) Le nombre d'actions en circulation représente les actions en cours du bilan et non une moyenne.

potins financiers

Bien que l'indice des pétroles ait, encore, glissé avant-hier à un nouveau bas pour l'année, sur la Bourse de Toronto, l'ensemble des indices sur ce marché, hier, fut plutôt meilleur. Il y avait baisse généralisée, hier, sur les Bourses de Londres, de Frankfurt, de Milan et d'Amsterdam. Les valeurs suisses clôturèrent à leur plus haut de l'année sur la Bourse de Paris les cours résistaient tant bien que mal aux pressions des ventes hier. Bien que la veille, l'indice des industriels de DJ ait coté sur la Bourse de N-Y "à son plus bas niveau encore vu depuis 6 ans", il clôturait cependant hier 13.06 points plus haut, à 737.39.

La décision des E-U de soutenir le Sud-Vietnam au Cambodge et la vive réaction du président Nixon devant la nouvelle que des pilotes soviétiques dirigeaient les avions égyptiens attaquant Israël furent malinterprétées hier après-midi à Wall Street. En terminant, ce marché se releva, cependant.

Au dire du président de Simpsons Ltd, dont l'assemblée annuelle eut lieu hier, ses ventes et ses profits durant les 6 mois qui se termineront le 3 juillet, seront moindres que ceux durant la même période en 1969, si les conditions ne changent pas. Simpsons serait, à son dire, dans une bien meilleure position que bien d'autres pour profiter du moindre essor des affaires. Son profit net en 1969 fut de \$11,194,120, soit l'équivalent de 74 cts l'action vs 60 cts antérieurement.

Société de Mathématiques Appliquées Inc. (SMA) tiendra son assemblée annuelle à 4 heures, aujourd'hui, au Cercle Universitaire, Cité du Havre. Ses actionnaires seront appelés à approuver l'augmentation du capital à 2,000,000 d'actions ordinaires et la création de 200,000 actions privilégiées, d'une valeur au pair de \$10 chacune. Enfin, ils seront appelés à approuver le rapport annuel de 1969, dont le bilan consolidé laissait voir un actif global de \$1,816,659.00, dont \$1,514,120.00 représentaient des disponibilités, au regard d'un passif exigible de \$439,908.00 au 31 décembre 1969. Quant aux bénéfices non répartis, ils étaient, à cette date, de \$329,268.

La Bourse de Montréal a été avisée que l'offre faite par Power Corporation of Canada, aux fins d'acquiescer toutes les actions ordinaires sans valeur nominale au pair de Consolidated-Bathurst Limited, qui devait expirer le 28 avril 1970, a été prolongée jusqu'au 15 mai 1970.

A l'ouverture des affaires de la Bourse Canadienne vendredi le 1er mai 1970, la désignation au téléscripteur des actions de Commercial Holding & Metals Corporation sera changée en celle de "C. H. M." à celle de "C. I. H.". Les transactions sur ces actions de la compagnie se poursuivront, à partir de la date précitée sous la nouvelle désignation au téléscripteur.

Le village de l'Annonciation, comté de Labelle, a vendu ces jours-ci à un syndicat formé de Greenier, Ruel & Cie Inc., La Corporation des Prêts de Québec, une émission de \$189,000 d'obligations à 9 1/2%, remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 96.60. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 10.3825%. L'emprunt comporte un solde de \$177,500, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 35 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 2010 inclusivement.

La paroisse de Ste-Marie, comté de Beauce, a vendu récemment à Cliche & Associés Ltée, une émission de \$4,000, d'obligations, à 9 1/2%, remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 97.88. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.8500%. L'emprunt comporte un solde de \$49,000, à renouveler en 1980 pour un terme additionnel de 10 ans.

MacMillan Bloedel n'a gagné que 34cts Faction durant le 1er trimestre vs 49cts durant la même période l'an dernier. Comme on le constate, les rapports du 1er trimestre continuent d'être défavorables pour la majorité des compagnies.

Les entreprises suivantes réuniront aujourd'hui leurs actionnaires en assemblée annuelle:

Nomination chez Towers, Perrin, Forster & Crosby



Philippe A. Beaudette

M. Philippe A. Beaudette vient de se joindre au bureau de Montréal de Towers, Perrin, Forster & Crosby, conseillers internationaux en gestion. M. Beaudette, qui a obtenu son B.Sc. de l'Université Sir George Williams, était auparavant directeur des assurances collectives chez Aetna Life and Casualty - l'Excelsior compagnie d'Assurance-Vie. M. Beaudette aura comme tâche principale d'aider les clients de TPF/C à établir leurs régimes d'assurances collectives et de bénéfices sociaux.

Ventes de Bombardier Ltée, à \$141,784,229

Bénéfices de \$16,822,274.00, au dire du président, M. Laurent Beaudoin, C.A.

La compagnie Bombardier Limitée connaît, depuis quelques années, un essor remarquable. Toutefois, au cours de l'exercice financier clos le 31 janvier 1970, elle s'est vraiment affirmée comme l'une des plus importantes sociétés industrielles et commerciales du Canada. L'expansion soutenue que la compagnie a connue au cours de cette période, de même que les réalisations d'entreprise préconisées par son conseil d'administration, ont largement contribué à intensifier son rayonnement à travers le monde, selon ce qui ressort du message transmis ces jours-ci par son président et directeur général, M. Laurent Beaudoin, C.A. Il ajoutait en partie ce qui suit:

L'une des plus importantes décisions adoptées par la direction a incontestablement été celle de transformer Bombardier Limitée de compagnie privée en compagnie publique. En conséquence, deux millions d'actions ont été mises sur le marché et le nom de Bombardier figure désormais à la cote des bourses de Montréal et de Toronto.

En dernier lieu, la création d'un marché pour les titres de la compagnie permettait à Bombardier d'émisager des opérations financières d'un ordre supérieur dans le cadre de ses projets d'intégration tant verticale qu'horizontale. Il y a un peu plus de dix ans, Les Industries Rockland Ltée établis-

sait le premier jalon de ce processus d'intégration, bientôt suivie par Roski Limitée. On procéda ensuite à l'acquisition de la compagnie Les Plastiques La Salle Inc., et à l'achat de 50 pour cent des actions de Ville-Marie Rembourrage Ltée. Tout récemment, Jarry Précision Ltée s'ajoutait à la liste des filiales Bombardier, assurant la compagnie-mère d'un approvisionnement toujours plus considérable en pièces et accessoires.

Au cours des derniers mois, nous avons consolidé cette intégration verticale par l'acquisition de la société autrichienne Lohnerwerke G.m.b.H., dont l'actif principal se composait de plus de 98 pour cent des actions émises par Rotax-Werk AG, sa filiale.

En complétant son intégration verticale, Bombardier a affirmé ses positions, s'assurant du même coup, par le contrôle entier de toute sa production, une place de choix sur le marché de l'auto-neige.

Les états financiers de la compagnie pour l'exercice clos le 31 janvier 1970, montrent des ventes de \$141,784,229 et des bénéfices nets de \$16,822,274. Ils témoignent éloquentement des succès de la compagnie et font plus que justifier ses espoirs et les projets qu'elle veut mettre en oeuvre pour la présente décennie. L'année en cours a débuté favorablement et nous prévoyons qu'elle se terminera par une augmentation appréciable de nos affaires.

Il est à prévoir que l'essor de la compagnie continuera, car l'auto-neige est entrée de plain-pied dans le marché des biens de consommation pour n'en pas être délogée. Bombardier Limitée occupe, depuis la mise en vente de l'auto-neige il y a dix ans, la première place au monde parmi les fabricants de ce véhicule, place que nous entendons bien conserver.

Nous sommes au premier rang de l'industrie dans le domaine de la recherche, domaine auquel nous consacrons chaque année, une forte partie de notre budget.

Le réaménagement interne effectué au cours de l'année 1969, c'est-à-dire le partage des produits récréatifs et des produits industriels en deux grandes divisions complètement distinctes, commence à donner des résultats positifs.

Matagami Lake Mines et ses activités

Le président de la société Matagami Lake Mines, M. W. S. Row estime que le profit net du premier semestre, cette année, sera de \$1,980,000 soit 30 cents l'action. L'événement marquant pour l'entreprise, note M. Row, a été la découverte d'un gisement important de minerai dans la région de Sturgeon Lake, au nord-ouest de l'Ontario.

Le coût de ce programme d'expansion a dépassé \$10,000,000 en 1969 et nous prévoyons pour l'année en cours, agrandir encore nos usines et bureaux et acquérir de l'équipement additionnel.

Nous avons l'intention de développer divers marchés pour les pièces et produits fabriqués par nos filiales ou compagnies affiliées. L'orientation dans cette voie est déjà donnée par notre participation à Walker Manufacturing Co. Ltd. et à Ski-Doo Sports Ltée.

La compagnie Bombardier Limitée est constamment en quête de nouvelles méthodes et d'idées qui lui permettent d'élargir son champ d'action, d'assurer au public un meilleur service et d'offrir un plus grand éventail de produits et d'accroître ses revenus.

Canon Ltd. Trés bon premier trimestre 1970

Canon Ltd. rapporte des ventes nettes consolidées de \$39,804,000 pour le premier trimestre de 1970 comparativement à \$27,856,000 seulement pour la même période de 1969. Les revenus nets de la compagnie montréalaise ont été de \$603,000 (23 cents par action ordinaire) pour les trois premiers mois de 1970 contre \$267,000 (10 cents par action ordinaire) pour la même période de 1969. Selon la direction de la compagnie, presque tous les secteurs de la production fonctionnent à des niveaux satisfaisants surtout à cause de l'accumulation de commandes à la fin du second semestre de 1969. Le carnet de commandes de Canon s'est élevé de \$8,000,000 depuis le début de 1970 et il s'établit maintenant à \$94,000,000.

Texas Gulf Sulphur

La firme américaine Texas Gulf Sulphur Co. a connu un mauvais premier trimestre en 1970. Ses ventes totales brutes ont été de \$54,104,433 pour cette période ce qui représente une diminution sur les ventes de \$58,322,649 réalisées en 1969 lors des trois premiers mois de l'année. Les revenus nets ont également accusé une baisse, se chiffrant à \$13,873,161 (soit 46 cents par action) cette année contre \$16,986,510 (56 cents par action) en 1969. Ces mauvais résultats sont directement reliés aux conditions économiques néfastes qui prévalent actuellement aux États-Unis.

Voir autres nouvelles de finance en page 13

90e anniversaire de Bell Canada

Son réseau comptera 6,000,000 d'appareils téléphoniques, à la fin de 1970.

Le 29 avril Bell Canada a célébré son 90e anniversaire. Depuis l'apparition des premiers téléphones, bien des choses ont changé. En 1880, le téléphone n'allait pas de soi, il fallait apprendre à s'en servir. Ainsi, l'une des toutes premières annonces de la compagnie comportait un mode d'emploi qui se resumait comme suit: "Il n'est pas nécessaire de hurler dans l'appareil et d'être entendu de tout le voisinage. Il suffit de se tenir à 2 ou 3 pieds du transmetteur, de parler sur un ton calme, lentement et distinctement. Inutile de crier, le téléphone n'est pas sourd."

Ce nouveau moyen de communication ne manqua pas d'agouillonner l'imagination d'un grand nombre de personnes, comme le prouve l'entrefilet suivant, extrait d'un numéro du Daily Citizen d'Ottawa, datant de 1880: "À la suite de plaintes formulées par des fidèles de la Dominion Church au sujet de députés et d'autres citoyens qui se soustraient à la quête du dimanche en écoutant le sermon du Rev. Stafford au téléphone, l'appareil de l'église a été débranché."

De tels incidents étaient plutôt rares et n'ont pas entravé l'essor de la compagnie. À la fin de sa première année d'existence, la compagnie comptait déjà 2,100 téléphones en service et des centaines de 13 villes, sans compter un grand nombre d'agences dans les petits centres de son territoire.

En 1970, Bell Canada ajoute environ 1,000 téléphones par jour à son réseau et comptera 6 millions d'appareils en service avant la fin de l'année.

Mais aujourd'hui, Bell Canada n'est plus seulement "La Compagnie de Téléphone". L'éventail des services qu'elle offre, outre le téléphone, couvre toute la gamme des moyens de télécommunication. Les activités de la compagnie se sont diversifiées à tel point qu'elle a fondé plusieurs filiales.

La plus récente d'entre elles est la Cie Internationale des Micro-systèmes Limitée, qui est, si l'on peut dire, une filiale de deuxième génération, puisqu'elle est la filiale de la Northern Electric, elle-même filiale de Bell Canada.

André Bardet et les secrets de sa cuisine...!

chez Bardet RESTAURANT FRANÇAIS

591 est. boulevard Henri Bourassa en face du MÉTRO Montréal, Qué.

Pour les invitations, souper à la chandelle

Réservation: 381-1777 381-2840

Ça coûte cher d'être mal assuré!

Pourriez-vous sortir \$18,000 de votre poche... demain matin?

PHOTOCOPIES IMPRESSIONS "OFFSET" Reproductions instantanées 100 copies \$3.00 plus taxes 8 1/2 x 11 imprimé en noir, encres noires. Expédier l'original. Service de 24 heures. Prix spéciaux pour contrat.

Liste de prix sur demande TOTAL COPY SERVICE 3555 boul. Métropolitain est Tél.: 729-2933

LOUEZ VOTRE AUTOMOBILE où vous l'achèteriez en toute confiance... à l'enseigne du SERVICE INTÉGRAL

GOYETTE Pontiac - Buick - Tempest Acadian - Firebird

Chambly Téléphone: 861-0181 658-8723

L'Association des Courtiers d'Assurances de la province de Québec

Conseiller professionnel, le courtier d'assurances est votre homme de confiance.

APPELEZ BUDGET RENT-A-CAR AU 937-9126

ÉPARGNEZ 15-40% sur Chevrolets 1970 ou autres voitures similaires

Nous acceptons les cartes American Express, Diners, Carte Blanche, plus notre propre carte de crédit

Budget Rent a Car C.N. STATION 1460 RUE GUY GARAGE MANSIONS AÉROPORT DORVAL

8000

Oui, ça coûte cher d'être mal assuré. Prenez le cas de Monsieur X, par exemple. (Une histoire vraie, authentique, vérifiable.)

Au renouvellement de son assurance automobile, il refuse la recommandation de son courtier de porter sa responsabilité civile à \$100,000. En ne prenant qu'une responsabilité de \$50,000, il épargne tout au plus cinq "grosses piasses".

Résultat, le fils de Monsieur X a un accident avec la voiture du paternel... et on doit, finalement, régler la poursuite pour \$68,000. Monsieur X a donc dû débours, de sa poche, la jolie somme de \$18,000... pour apprendre à faire confiance au professionnel, son courtier d'assurances.

Nombreux sont les cas de ce genre... demandez à votre courtier! Mais surtout, faites-lui confiance: c'est un homme d'affaires indépendant qui n'est relié à aucune compagnie en particulier. C'est pour vous qu'il travaille... et personne d'autre.

DOMTAR traverse un bon 1er trimestre

28 cts net par action vs 17 cts durant les 3 premiers mois de 1969.

L'état consolidé du revenu net de Domtar Limitée pour les trois premiers mois de 1970 s'éleva à \$4,2 millions, soit 28 cts par action ordinaire, par comparaison à \$2,5 millions, soit 17 cts par action ordinaire pour le trimestre correspondant en 1969.

Par comparaison au premier trimestre de l'année précédente, l'augmentation sensible des bénéfices peut être presque entièrement attribuée au retour à la normale des activités des usines de Windsor et d'East Angus (Québec), ainsi qu'aux revenus acquis et à l'amélioration de la productivité à l'usine de pâte de Label-sur-Quévillon (Québec).

La Société précise qu'elle a accepté la proposition du ministre du Revenu national concernant la détermination du revenu de ses installations de production qui se qualifient pour une exonération d'impôts de trois ans en vertu des stipulations de la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu.

Les chiffres du revenu net du premier trimestre de 1970 et de 1969 figurant sur le tableau ci-joint reflètent l'effet de cet accord, les chiffres de 1969 ayant été régularisés comme il se doit à partir de ceux indiqués l'année dernière.

L'accord a eu pour effet d'augmenter de \$2,200,000 (soit 15 cents par action ordinaire) le revenu net rapporté pour l'exercice clos au 31 décembre 1969 et de \$900,000 le revenu net rapporté pour les années précédentes.

L'autofinancement global pour le premier trimestre de 1970 a été égal à 89 cents par action ordinaire, par comparaison à 51 cents pour la période correspondante de 1969.

(Non vérifié)

Table with 4 columns: (en millions de dollars), Trimestre terminé le 31 mars 1970, Trimestre 1969 (régularisé), et Autofinancement global.

\$2,000,000,000.00 de plus pour la construction aux É-U

WASHINGTON (AFP) — Les banques commerciales, les compagnies d'assurance-vie et les sociétés de fonds de retraite privées ont décidé, à la demande du gouvernement, de débloquer 2,000 millions de dollars supplémentaires au titre du crédit à la construction de logements, annonce la Maison Blanche.

Les banques commerciales, à elles seules, ont promis d'accroître le volume de leurs prêts à la construction de 1,000 millions de dollars dès l'année en cours. L'an dernier, elles avaient consacré à ce chapitre 3,000 millions de dollars.

Le département du trésor souligne qu'il s'agit d'une nouvelle initiative en vue de relancer progressivement l'économie américaine dans le cadre de laquelle la construction de logements est actuellement le secteur le plus déprimé. L'inflation ne s'en trouvera pas aggravée, assure-t-on.

Prise de \$500,000 à Sogefor Ltée

Une filiale de la Société Générale de Financement.

QUEBEC — Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Paul Beaudry, annonce que Sogefor Ltée, filiale de la société générale de financement, recevra une prime de \$500,000, dont \$300,000 viendront de lui être remis en vertu de la loi de l'aide au développement industriel régional. Cette subvention a été accordée pour des investissements de \$2,574,792.19 que l'entreprise a fait à son usine de panneaux particuliers de Saint-Aime du Lac des Îles (Labelle).

Les nouvelles machines dont elle a fait l'acquisition lui permettent de fabriquer des panneaux à partir de billes de peupliers, mais aussi avec des déchets des scieries locales ce qui amène une baisse sensible des coûts de production.

Sogefor écoule environ la moitié de sa production sur le marché du Québec, le reste est vendu dans les autres provinces. Les principaux consommateurs de ces panneaux particuliers sont les manufacturiers de meubles et d'appareils de radio et de télévision.

L'usine, qui a actuellement à son employé 104 personnes, prévoit embaucher 6 nouveaux employés.

Silknit Ltd.

Premier trimestre 1970 difficile.

Silknit Ltd. rapporte des revenus nets d'opérations considérablement moindres pour le premier trimestre 1970 comparativement à ceux enregistrés pour lors de la même période de 1969. En 1970 les revenus nets, jusqu'ici, ont été de \$41,869 (19 cents par action ordinaire) tandis qu'en 1969, ils avaient été de \$135,995 (64 cents par action ordinaire). Ces montants sont sujets à vérifications par les vérificateurs de la compagnie. Les ventes de Silknit au 31 mars 1970 étaient de \$3,209,478 au regard de \$2,931,208 en 1969. La baisse dans les profits de la compagnie s'est donc poursuivie maintenant sur quatre trimestres d'affilée après un premier trimestre 1969 particulièrement bon. Une hausse marquée des coûts d'opération ainsi que l'incertitude qui règne quant à l'évolution des prix continuent d'être les principales sources de difficultés pour la direction de la compagnie. Celle-ci prévoit cependant que Comfy Home Furnishings Ltd. devrait connaître de meilleurs résultats au cours des prochains mois et ainsi cette filiale acquise en juin dernier serait à même d'accroître substantiellement les profits de Silknit. La compagnie a de plus complété la construction d'un système anti-pollution à son usine de Hespeler en Ontario conformément aux directives de l'Ontario R. Water Resources Commission.

Bon 1er trimestre pour Bell Canada

87 cts par action, soit 11 cts de plus qu'en 1969.

Le compte rendu trimestriel de Bell Canada pour les trois premiers mois de l'année fait ressortir un revenu net de 87 cents par action ordinaire. Ceci constitue une augmentation de 11 cents par rapport à la même période de l'année précédente.

M. Marcel Vincent, président du conseil d'administration, dans son message aux actionnaires dit que l'inflation neutralise rapidement les effets de la récente hausse tarifaire. Il dit que la hausse des prix enregistrée depuis septembre dernier a augmenté les coûts globaux de plus de \$40 millions par année et qu'à moins qu'un relèvement des revenus ne vienne contrebalancer ces hausses, les possibilités de la compagnie de satisfaire aux besoins des Canadiens seront gravement compromises.

Traitant du taux de rendement du capital total de 7% enregistré pour les 12 mois se terminant le 31 mars, M. Vincent a dit qu'il est sensiblement inférieur au niveau qui pourrait être jugé satisfaisant dans les conditions actuelles.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market prices with columns for stock names, prices, and changes.

Titres hors-cote

Ces cours ont été fournis par la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne

Table of off-list stock prices with columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal stock market prices with columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Large table of New York stock market prices with multiple columns for stock names, prices, and changes.

Indices Dow Jones

Don. Haut. Bas. Form. Var.

Table of Dow Jones indices with columns for indices, high, low, form, and variation.

Domain Textile Ltée

Mauvais premier trimestre 1970

Domain Textile Limitée rapporte un revenu net après rectifications pour impôts sur le revenu de \$2,3 millions, soit 88 cents par action ordinaire, pour les neuf mois terminés le 29 mars 1970, comparativement à \$3,9 millions ou \$1,49 par action ordinaire pour la période correspondante de l'année précédente.

Une somme additionnelle de \$343,000, soit 13 cents par action ordinaire, résultant des rectifications pour impôts applicables aux pertes des années antérieures, doit être ajoutée aux résultats des neuf premiers mois de l'exercice en cours. Ce montant fait partie des avantages d'impôts sur le revenu de \$2,360,000 liés au report des pertes de 1967 qui n'avaient pas jusque-là figuré dans les comptes.

Le rapport intermédiaire note que l'effet combiné d'un volume toujours élevé d'articles d'importation à bas coût de revient et d'un affaiblissement général de l'activité commerciale au Canada explique la baisse de 6,8% du volume des ventes du dernier trimestre, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Dans les conditions actuelles, note enfin la Société, il est difficile de prévoir une amélioration sensible du volume des ventes pour le trimestre en cours.

Cours des changes

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of exchange rates with columns for currency, rate, and change.

Indices à Montréal

Don. Haut. Bas. Form. Var.

Table of Montreal indices with columns for indices, high, low, form, and variation.



L'imagination ne connaît pas de frontières

Avec de l'imagination, tout peut s'améliorer. Voici l'exemple qu'en donne Len Kitchener, un ingénieur en recherche minière attaché au département des mines de notre division ontarienne. Cet ingénieur a pour tâche unique d'innover, d'améliorer ou de modifier l'équipement et les procédés d'exploitation de concert avec nos fournisseurs. Entre autres, il a mis au point un nouveau pneu destiné à la machinerie lourde qui transporte et décharge le minerai, un véhicule à 25 passagers pour le transport des mineurs aux différents niveaux de la rampe d'accès de notre mine Creighton ainsi que des communications-radio souterraines. Ce ne sont que trois des améliorations apportées par Len Kitchener. Pourquoi? Pour améliorer la sécurité et l'efficacité de l'exploitation afin de répondre à la demande croissante de nickel dans le monde.

Advertisement for Air France Chicago service, featuring the text 'une exclusivité AIR FRANCE' and 'SERVICE/MONTREAL-BUFFALO-CHICAGO'.

Advertisement for International Nickel, featuring the text 'INTERNATIONAL NICKEL' and 'THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED'.

famille et société

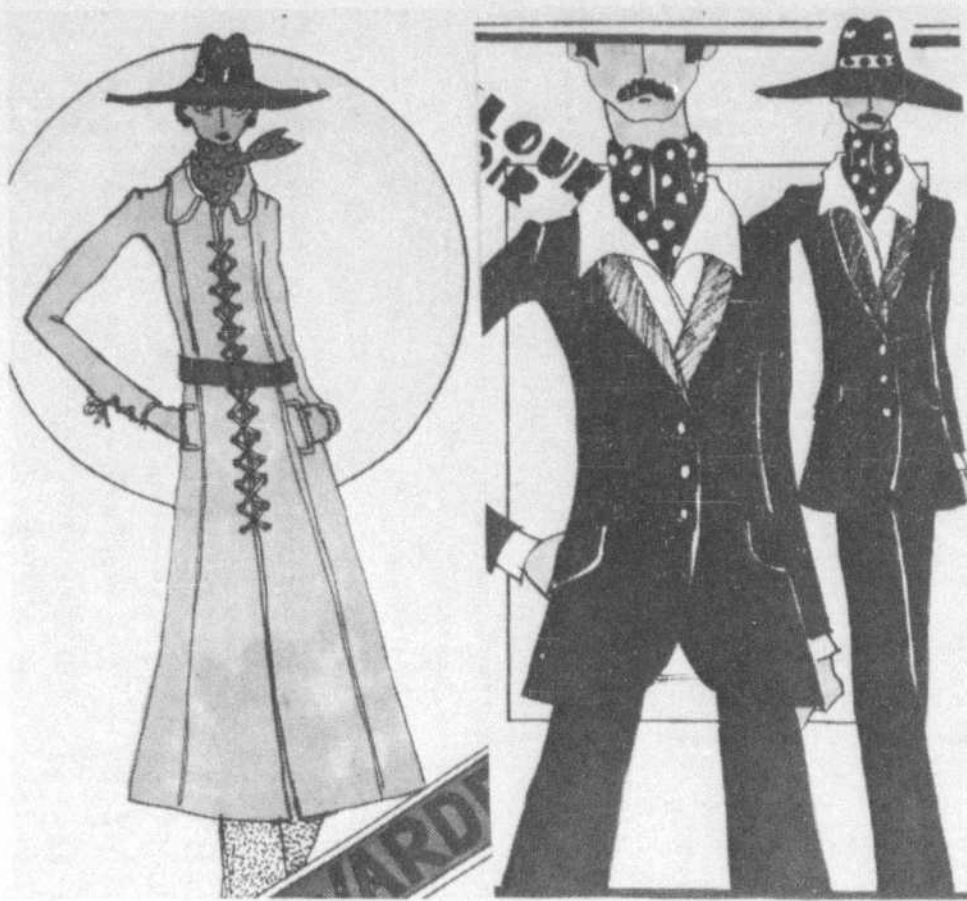
Du 8 au 17 mai, Le Salon de la femme ouvert aussi aux hommes courageux

Du 8 au 17 mai, dans le hall Concordia de la Place Bonaventure, de 11 hrs du matin à 11 hrs du soir, différents aspects du monde féminin seront présentés aux visiteurs du Salon de la femme. On y parlera de tout: mode, beauté, santé, éducation, vie sociale, famille, alimentation, sports, travail et culture. A dit l'initiatrice du projet, Jacqueline Vézina, qui rencontrait les journalistes pour leur faire part de son projet.

Plus de 250 kiosques seront aménagés et plusieurs conférences, défilés de mode, démonstrations culinaires, forums et rencontres avec des personnalités du monde féminin sont prévus.

A qui s'adresse ce salon? Aux femmes, sûrement, du moins à celles qui aiment ce genre de manifestation, mais aussi aux hommes qui veulent en savoir plus long sur les femmes, a dit Jacqueline Vézina. Avant de lancer ce Salon de la femme, des milliers de femmes et des centaines d'associations ont été consultées, nous a-t-on dit. Afin de faciliter la visite du Salon aux femmes, des spécialistes de l'As-

sociation des puéricultrices prendront soin des bébés et des enfants à la garderie aménagée spécialement pour elles. Parmi les participations qui nous semblent particulièrement intéressantes et sortir du cadre commercial dans lequel s'inscrit le Salon, notons l'exposition de l'histoire à travers les âges, organisée par la Société Radio-Canada et le kiosque des consommateurs où des renseignements seront communiqués aux visiteurs du Salon qui seront appelés à signer une pétition contre la pollution. La journée du 13 mai sera entièrement consacrée aux fermières qui grâce à leur organisation, ont mis sur pied un programme spécial répondant à leurs besoins.



Le nouveau ton vogue pour John Warden, couturier montréalais, est le rouille. A gauche, son imper Mimol: des épaules étroites, une ligne qui descend d'un seul jet jusqu'à mi-mollets, des manches et devant lacés, une longueur "midi". A droite, sur des pantalons droits, une veste cintrée à col châle et boutons de satin; le tout en velours noir. Dans l'encolure de la chemise blanche, un foulard noué, noir à pois blancs. Des modèles vendus aux Boutiques pour elle et Boutique pour hommes du couturier.

Les Anglaises font la grève pour obtenir la parité de salaire

WEYMOUTH (Reuter) — Un appel a été lancé à toutes les travailleuses anglaises en faveur d'une grève générale pour appuyer leurs revendications concernant la parité entre les salaires masculins et féminins.

Cette campagne pour l'égalité des salaires était la grande question à l'ordre du jour, lors de la séance inaugurale de la Centrale syndicale du comté de Weymouth, au sud de l'An-

gleterre. Marie Patterson, l'une des déléguées les plus militantes, a déclaré que "les travailleuses bien organisées, et déterminées à agir, peuvent négocier des accords pour l'obtention d'un salaire égal pour un travail analogue."

La date de cette grève générale des femmes anglaises n'a pas encore été déterminée mais devrait être d'ici la fin du congrès de cette Centrale syndicale de Grande-Bretagne.

Des adolescents et des enfants souffrent de la faim aux États-Unis

WASHINGTON (PA) — La faim et la malnutrition, aux États-Unis, frappent particulièrement les enfants d'âge préscolaire et les adolescents des régions pauvres. Cette situation se manifeste par un ralentissement de la croissance et conduit parfois à la déficience mentale, selon un rapport scientifique remis hier au gouvernement américain.

Ce rapport, rédigé à la suite d'une enquête dirigée par le Dr Samuel F. Schaefer, précise: "Il n'y a plus lieu d'en douter, l'incidence de malnutrition est reliée à l'échelle de revenu. Plus vous êtes pauvre, plus vous êtes sujet à souffrir sérieusement des suites de la malnutrition".

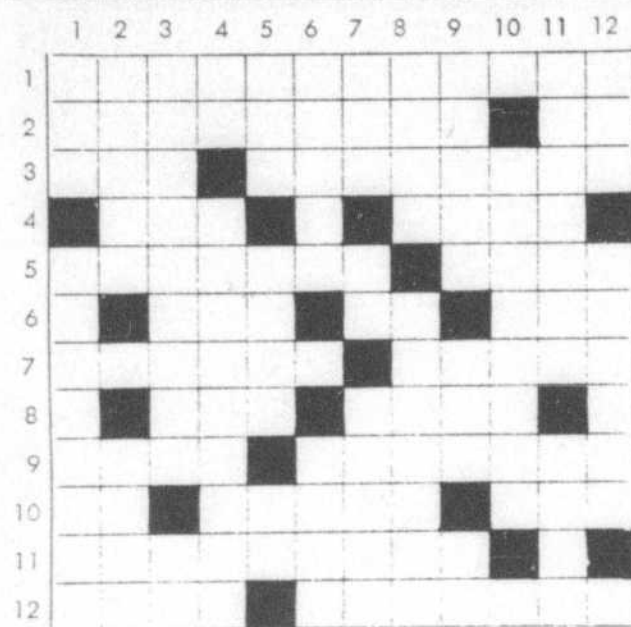
L'enquête a été conduite dans dix États représentatifs des

différentes conditions géographiques, sociologiques et économiques des États-Unis.

Entre autres exemples, le rapport souligne qu'une étude faite auprès de 13,373 personnes, au Texas et en Louisiane, a démontré des symptômes généralisés de malnutrition, se traduisant par un rythme anormal de croissance, de l'anémie, des carences en vitamines A et C et en riboflavine.

Plus de la moitié des familles qui ont fait l'objet de cette étude avaient un revenu de moins de \$3,000 par année. C'est d'ailleurs dans cette échelle de revenu, et au-dessous, qu'on a pu constater des symptômes sérieux de malnutrition, soit deux fois plus fréquemment que chez les familles ayant un revenu de \$7,400.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Habitude de se raser les ongles.
- Transformer en verre. — Considéré.
- Orient. — Touche à peine, légèrement.
- Nom donné parfois à faucons. — Arbre creffe.
- Industriel. — Anneau de cordage.
- Compositeur allemand (1850-1941). — Avalé.
- Préfixe épithète.
- Pflür. — Attaches avec un lacet.
- Roue à gorge d'une poulie. — Non préparé.
- Dire qu'une chose n'est pas vraie. — Poisson.
- Lui. — Levier à l'usage de la grosse artillerie. — Première femme.
- Religieuses non cloîtrées, chargées des relations avec l'extérieur.
- Volcan de la Sicile. — Ce qui constitue la nature d'un être.

Verticalement

- Ornement en forme d'oeuf. — Politesse que donne l'usage du monde.
- Trois de l'Énéide. — Petite lie.
- Qui contient de l'yttrium. — Seul.

- Chrome. — Énoncera successivement les parties d'un tout.
- Instrument pour enfoncer les pavés. — Genre d'irradiées bulbeuses. — Telle ment.
- Chose offerte. — Arme ancienne.
- Nez (pop.). — Rubidium. — Répandu ça et là.
- Appelle de loin. — Plaies sur un arbre.
- Espace sablé au centre des amphithéâtres. — Arrondissement. — Sélénium.
- Petite outre.
- Etat d'une personne ivre. — Marque l'accompagnement.
- Obtenu. — Matière colorante rouge.

Solution d'hier



Un régime sans sel est meilleur pour bébé

NEW YORK (AFP) — Une nouvelle preuve que le sel ordinaire utilisé dans les aliments pour bébés peut entraîner la tension artérielle plus tard dans la vie des enfants qui sont prédisposés à cette maladie, a été annoncée cette semaine par le Dr. Lewis Dahl de l'hôpital du "laboratoire national de Brookhaven", situé dans l'île Long Island, à l'est de New York.

Le Dr. Dahl estime que le sel est ajouté à la nourriture des bébés afin qu'elle ne semble pas insipide à leur mère, mais que l'enfant n'en a pas besoin.

Le médecin a alimenté 25 rats, prédisposés à l'hypertension, au moyen de produits pour bébés achetés dans divers supermarchés de Long Island. Chacun de ces 25 rats avaient de la tension artérielle de trois à huit mois après avoir commencé à être nourris d'aliments pour bébés. Douze d'entre eux ont péri.

Par contre, un groupe de 15 rats, prédisposés eux aussi à l'hypertension, ont vécu en bonne santé en mangeant des aliments à bas contenu de sel, préparés au laboratoire. Leur tension est restée généralement normale malgré qu'ils étaient enclins à souffrir d'hypertension.

Le Dr. Dahl recommande que les fabricants d'aliments pour bébé n'y ajoutent pas de sel et que les mères fassent de même.

Projet de dépistage de maladies chez l'enfant dès sa naissance

A la demande du ministère de la Santé, un projet de dépistage, mis sur pied par le professeur Didier Dufour, directeur du Centre de biomédecine, en collaboration avec le docteur Claude Laberge, du Centre hospitalier de l'Université Laval, et celle du docteur Charles Scrivier, de McGill, et des représentants des départements de pédiatrie des hôpitaux et des officiers du ministère de la Santé, a permis depuis octobre l'analyse du sang de plus de 25,000 nouveau-nés, soit environ 75% du nombre total de naissances à cette période. Le dépistage qui est fait sur une base volontaire permettra quelque 85,000 à 90,000 tests par année.

Le programme permet de détecter trois maladies génétiques importantes: la phénylcétonurie et la galactosémie qui engendrent l'aliénation mentale et la déficience en G6 PD qui augmente les risques d'anémie.

Les chercheurs de l'Université Laval utilisent une méthode mise au point en Caroine du Nord pour le dépistage de ces trois troubles métaboliques. Une piqûre faite au talon de l'enfant, après sa naissance, permet de recueillir un échantillon sanguin qui, déposé sur un papier-filtre, est transmis aux laboratoires du Centre hospitalier de l'Université Laval pour analyse. Déjà en moins de cinq mois, on a pu relever ainsi trois cas positifs de phénylcétonurie et administrer un traitement correctif.

Une approche globale

D'ici peu, les données recueillies à Laval pourront être comparées et intégrées aux projets actuellement menés dans le domaine du dépistage de la phénylcétonurie par les Universités John Hopkins, de Californie, Cornell et McGill. De plus, les résultats des tests pourront être utilisés au plan de la recherche en génétique: on entrevoit même la possibilité de la création d'une centrale de données génétiques.

Les docteurs Didier Dufour (président), Charles Scrivier, Claude Laberge, Jacques Boisse, Lucille Koenig, membres du comité critique du ministère de la Santé appelé à traiter les résultats d'analyse et de contrôle, entrevoient un avenir prometteur pour d'autres projets similaires. "L'on ne peut réussir aujourd'hui que par la mobilisation des compétences au sein de projets communs", quelle que soit l'appartenance institutionnelle de ces compétences.

Même Mary Quant allonge ses jupes

LONDRES (PC) — La modéliste anglaise Mary Quant, créatrice de la minijupe, délaisse son style, en présentant pour l'automne, une collection partagée entre le "midi" et le "maxi".

Les créations de la petite londonienne sont pour la plupart réalisées en tricot-jersey qui souligne les contours de la silhouette. Quelques

modèles comportent de généreux décolletés, mais le seul vraiment audacieux était illustré par une midi-robe de jersey noir, appelée "Zelda" qui s'ouvre à l'arrière jusqu'à la taille. Les robes en tricot descendant à la cheville, s'accompagnent de longues écharpes assorties et agrémentées de motifs aux deux extrémités.



"Qui a dit que Birks était québécois?"

En tout cas, pas le modeste chercheur de bague que je suis!"

"Ce n'est pas tous les jours que j'achète une bague de fiançailles. Ce fut mon unique expérience et j'ai fait tous les joailliers en ville. Birks était le dernier sur ma liste parce que je pensais n'y trouver que des bagues du style de tante Marie-Louise.

Erreur. Nous y avons découvert un anneau très large, une monture extraordinaire comme nous n'avions pas vue ailleurs. Il portait quelques diamants qui étaient un peu trop chers pour mon budget, le vendeur les a remplacés par deux autres un peu moins dispendieux, mais de la même grosseur. (Birks a maintenant des diamants de différentes qualités à des prix correspondants). Ce que j'ai appris sur les diamants convaincra n'importe qui de l'inexistence des aubaines et des soi-disant prix de gros en ce domaine.

La bague est formidable et le prix me convient. Quant à ce vendeur chez Birks, il est devenu notre ami pour la vie."

les
Diamants Birks
ont l'éclat de l'amour.

Le plus grand choix de diamants et de montures au Canada. Des bagues à compter de \$100. Diamant garanti. Facilités de paiement.

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou.

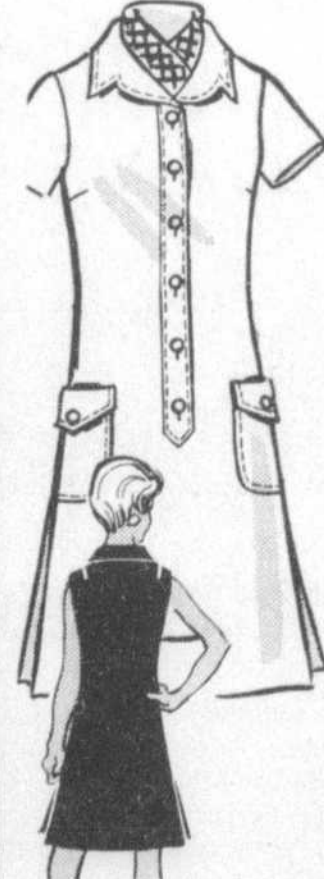
Caravelle
vous offre un
pendentif pour
\$24.95

Chaque pendentif Caravelle a un mouvement à ancre à rubis et un grand ressort incassable. De plus, il est antichoc et antimagnétique. Choisissez parmi dix ravissants modèles, en blanc ou jaune, taillés au diamant, à chaîne assortie.

ANNONCÉS DANS SÉLECTION DU READERS DIGEST
CARAVELLE pendant watches
PAR BULOVA

EN VENTE CHEZ LES BIJOUTIERS CONSCIENTS DE LA QUALITÉ ET DANS LES GRANDS MAGASINS, DANS TOUT LE CANADA.

LA COUTURE CHEZ-VOI



La robe chemisier... toujours pratique, confortable et fort appréciée.

Patron no 9381
Le patron imprimé no 9381 est offert pour les tailles 8-18. N°
Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ. N°: Nouvelle classification des tailles.

Le consommateur

Aide-mémoire à l'intention des personnes qui désirent lutter efficacement contre la pollution

A l'émission radiophonique "Tel quel", de Radio-Canada, samedi dernier, les spécialistes invités à la table ronde et quelques auditeurs intervenus dans la discussion ont signalé que l'on avait beaucoup parlé du problème de la pollution et des actes concrets de passer à l'information auprès des consommateurs.

Le même jour, des membres du comité anti-pollution West Hill distribuaient dans le secteur Notre-Dame de Grâce des milliers de feuillets (malheureusement, en anglais seulement) fournissant des indications très précieuses sur les détergers. On y trouvait des renseignements pratiques que nous trouvons utiles de reproduire ici.

Pour les gros lavages dans la lessiveuse, vous pouvez utiliser pour remplacer les détergers le savon en flocons Maple Leaf de Canada Packers (la quantité indiquée sur la boîte) auquel vous ajoutez 2 c. à table de soda à laver. Pour les petits lavages à la main, on vous suggère le Lux et l'Ivory Snow. Ces trois produits contiennent moins de 1 p.c. de phosphate ou pas du tout. Comme savon liquide, on vous suggère le Wisk qui contient environ 10 p.c. de phosphate.

Voici la liste des détergers à bannir: Bio-Ad, Cheer, Oxydol, Drive, All, Artie Power, Duz, Bold, Tide, Calgon, qui contiennent chacun entre 32 et 75 p.c. de phosphate.

Nous vous suggérons de découper ces renseignements et de les conserver dans votre sac à main. Vous y aurez recours comme aide-mémoire au moment de faire votre marché.

Comme autre action concrète, signalons que le 5 mai prochain, la Fédération des consommatrices du Québec en collaboration avec le magazine Point de mire, lancera une campagne intensive contre les détergers responsables en grande partie de la pollution de nos lacs et rivières.

Le même thème de la pollution sera repris le lendemain, mercredi, 6 mai, par les membres de l'Association des con-

sommateurs du Canada (Québec) réunis en assemblée annuelle à l'université de Sherbrooke. On y parlera également de l'augmentation du coût des aliments et de l'inflation.

Les personnes intéressées à assister à cette assemblée peuvent communiquer avec Mme Louise Gareau, 739-4370. Un autobus quittera Montréal pour Sherbrooke mercredi matin, à 8h, du terminus Provin-

liams, a signalé que le prix régulier de ce produit était depuis plusieurs années déjà de 10.

La compagnie Grissol aurait déjà, nous dit-on, corrigé cette irrégularité.

Le prix du café augmente

D'ici deux ou trois semaines vous paierez votre café entre .02 et .06 de plus la li-

viens, a signalé que le prix régulier de ce produit était depuis plusieurs années déjà de 10.

Les contenants doivent porter le nom du produit et son poids net, le nom et l'adresse du manufacturier, fabricant ou producteur, le numéro de permis du manufacturier, etc... s'il fait affaire en dehors de sa province et la catégorie si le produit est classé.

Les économistes ménagers du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent une recette d'autrefois:

Grand-pères au sirop d'érable

- 1 1/2 tasse de sirop d'érable
- 3/4 tasse d'eau
- 1 1/2 tasse de farine tout usage, tamisée
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 3/4 c. à thé de sel
- 3 c. à table de gras
- 3/4 tasse de lait

Mélanger sirop d'érable et eau. Amener à ébullition. Tamiser les ingrédients secs. Y couper le gras jusqu'à ce que la préparation ressemble à une chapelure grossière. Verser le lait et mélanger pour obtenir une pâte molle. Déposer la pâte par cuillerées dans le sirop bouillant. Couvrir et bouillir lentement sans lever le couvercle, 15 minutes. Servir immédiatement. 6 portions.

Cours d'été pour enfants de 5 à 13 ans

Le musée des Beaux-arts de Montréal organise à l'intention des enfants de 5 à 13 ans des cours de dessin, plastique et arts plastiques, durant les mois d'été. Les enfants auront des cours trois jours par semaine, les mardi, mercredi et jeudi de 9h à midi et de 1h à 4hrs. Ces cours seront donnés par un professeur bilingue. En plus des activités récréatives sont à l'horaire afin que l'atmosphère en soit une de détente et de vacances. Le prix pour les huit semaines \$150. Renseignements et inscriptions: 842-8665.

vre, si ce n'est déjà fait. Un des plus grands importateurs de café au Canada, la compagnie General Foods a annoncé cette semaine une augmentation de .06 la livre de café au prix du gros.

Tant que les provisions dans les supermarchés ne seront pas épuisés, les prix seront maintenus, nous dit-on, mais ensuite, les hausses se feront sentir dans les différents marchés d'alimentation. Actuellement, les prix varient entre .83 et \$1.25 la livre.

Le temps des sucres

Avant de renouveler vos provisions de sucre et sirop d'érable, rappelons que des mesures législatives du gouvernement du Canada spécifient la composition des pro-



cial Transport, rue Dorchester ouest.

Grissol est condamnée à l'amende

Une nouvelle de la Presse canadienne nous apprend que la compagnie Grissol de Montréal vient d'être condamnée à \$1,000 d'amende après avoir plaidé coupable sous trois chefs d'accusation pour fausse publicité.

La compagnie avait annoncé dans un commercial télévisé et dans les annonces de deux marchés d'alimentation que le mélange à soupe Loney's était offert au prix spécial de .10 le paquet.

Un enquêteur du ministère fédéral de la consommation et des corporations, M. John Wil-

Les prix dans les principaux magasins du Canada sont continuellement vérifiés

OTTAWA (PC) — La Commission fédérale des prix et revenus a organisé un système régulier et continu de vérification des prix dans les principaux magasins canadiens, a-t-on annoncé, mardi soir, à Ottawa.

Ce programme a déjà porté des fruits, puisqu'il a amené certaines compagnies à renoncer à des augmentations de prix déjà projetées pour le beurre d'arachides et les produits laitiers particulièrement. La commission a rapporté ces faits devant le comité parlementaire des affaires sociales.

On rapporte également que Consumer Gas Ltd, de Toronto, a annulé une augmentation de prix touchant les cuisinières et les laveuses de vaisselle et remboursé ses clients qui avaient acheté ces articles au prix majoré.

Deux autres compagnies d'entreposage frigorifique ont de même consenti à renoncer à une augmentation de prix après discussion avec la commission fédérale.

Cette dernière a présenté au comité parlementaire une liste d'une trentaine de cas d'augmentation de prix sur lesquels elle entend procéder à des recherches préliminaires. Cette liste, qui contient des articles aussi divers que les pneus et l'huile de maïs, vient s'ajouter aux autres produits et services qui font déjà l'objet d'une révision constante: contenants de verre, tarifs ferroviaires du fret, cuire et fer-blanc.

Collaboration

Le commissaire Bertram G. Barrow a révélé que la plupart des chaînes importantes de marchés d'alimentation rapportent systématiquement toutes leurs augmentations de prix, que ces dernières soient dues à leurs fournisseurs ou à leur propre initiative. Il s'attend à ce que bientôt une douzaine de compagnies fassent de même.

La compagnie montréalaise Steinberg Ltd a offert à la commission de rencontrer une fois par semaine leur personnel de révision des prix et

d'étudier, article par article, toutes les augmentations. Elle prépare même présentement une liste rétrospective de toutes les augmentations de prix survenues depuis le 1er janvier.

D'autres compagnies doivent adopter sous peu la même politique.

Ce programme, élaboré à la suite de la conférence nationale sur la stabilité des prix, il y a deux mois, a été conçu de façon à inclure toutes les grandes chaînes de magasins, a noté M. Barrow. Chaque augmentation de prix est étudiée selon les normes acceptées à la conférence. On sait que les détaillants s'étaient alors engagés à n'augmenter les prix qu'en fonction de la hausse des coûts d'administration.

Résultats

Lorsqu'une augmentation de prix à la consommation vient d'une initiative des fournisseurs, la commission poursuit alors ses investigations à ce niveau. Si c'est le manufacturier qui est responsable, la même chose se produit. Ainsi, une chaîne de marchés d'alimentation, dont il n'a pas dévoilé le nom, a décidé de refuser toute augmentation de prix de ses fournisseurs qui ne soit pas en

rapport avec les normes acceptées à la conférence.

C'est ainsi qu'une compagnie de produits laitiers ontarienne a dû renoncer à des augmentations de prix projetées. De même, alors qu'un des trois plus importants producteurs de beurre d'arachides a décidé d'augmenter ses prix de 18 pour cent, les deux autres, qui devaient suivre le mouvement ont fait marche arrière, a noté M. Barrow.

Pour sa part, le président de la commission fédérale, M. John Young a raconté que la compagnie Consumers Gas a publié une liste de prix, en vigueur le 16 février, comportant des augmentations de \$10 à \$49 pour six modèles de laveuses de vaisselles et 11 cuisinières au gaz fabriquées par Moffats Ltd. A la suite de la conférence nationale sur les prix, la compagnie a décidé de revenir à ses prix de 1969 et a remboursé les clients qui avaient dû déboursés ces montants supplémentaires.

Budget

M. Young et certains membres de la Commission fédérale des prix et revenus comparaissent pour la cinquième fois, depuis le 10 mars, devant le comité parlementaire des

Affaires sociales. Il doit y revenir ce soir.

Il ne fait pas de doute que le comité fouille scrupuleusement les postes du budget de \$1,000,000 consenti à la Commission fédérale pour le prochain exercice financier. M. Young a même dû faire face à un barrage de critiques amères à ce sujet. C'est alors qu'il a déposé, mardi soir, un dossier élaboré sur les résultats obtenus jusqu'à maintenant par la commission.

Pour sa part, le député Ed Broadbent NPD-Oshawa-Whitby a émis l'opinion que la politique anti-inflationniste du gouvernement Trudeau, y compris la campagne de restrictions volontaires menée par la commission des prix, est sans effet, sitôt qu'il s'agit de grandes compagnies internationales. Au cours de l'après-midi, le NPD avait même réclamé l'abolition de la commission.

Reconnaissant que les grandes compagnies internationales sont certainement mieux placées pour résister, le cas échéant, aux pressions de la commission fédérale, M. Young a tenu à souligner que cet organisme n'est qu'un des éléments de la lutte à l'inflation entreprise par le gouvernement et ne doit pas en porter toute la responsabilité.

807 est. rue Laurier
(métro: Station Laurier)
272-4065 - 272-4086 - 272-5440

Roger Lebert, prop.
Diplômé du Club Gastronomique
Prosper Montagné de Paris

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal
depuis 16 ans au service des gourmets
vous offre chaque semaine un SPÉCIAL qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas!

VIANDE DE 1^{er} CHOIX

- Saucisse de Toulouse à l'ail89 la livre (rég. \$1.09)
- Saucisse en coiffe89 la livre (rég. \$1.09)
- Paupiettes de veau \$1.39 la livre (rég. \$1.69)
- Pâté de foie gras "maison"89 la livre (rég. \$1.09)

Livraison gratuite - dans toute la ville - Longueuil et St-Lambert le jeudi matin - Fermé tous les lundis.



Désirez-vous quelque chose de beau à aimer follement? Essayez notre tapis pure laine Clarion.

C'est beaucoup plus que de l'attachement. Clarion est un tapis qui fera bon ménage avec vous, mais un instant... vous dites que vous n'aimez pas les tapis veloutés parce qu'ils ont l'air tapé après un certain temps? Comme si quelqu'un renversait de l'eau dessus. Nous savons ce que vous voulez dire, et c'est également pourquoi Clarion a un tel succès. Il défie le nuancement même après des années de va-et-vient continu. Au fait, il garde son apparence tellement intacte que c'est presque incroyable. Et vous restez encore avec l'idée que tous les tapis prennent éventuellement une

apparence usagée? Défranchie... nous regrettons, mais pas celui-ci. Petit prodige, ce Clarion est un achat sensationnel à seulement 18.95 la verge carrée. Solidement tissé dans une pure laine de qualité, le Clarion signifie élégance, nettoyage parfait de très longue durée caractéristiques que seule la pure laine peut apporter aux tapis. Vous le trouverez aujourd'hui même dans une vaste gamme de couleurs riches: 20 teintes décoratives, sûrement une que vous aimerez très longtemps. Renseignez-vous sur notre plan budgétaire et notre service impeccable de nettoyage.



TAPIS PURE LAINE

Regardez l'étiquette Pure Laine, c'est votre garantie pour tapis de qualité éprouvée, provenant des meilleurs tapis pure laine au monde.

Perfection Rug



1183 o. Ste-Catherine - 842-9991 / lundi-jeudi 9 - 5.30 / ven. 9 - 9 / sam. - 5 h.
7800 ch. de la Côte de Liesse 731-7979 du lun. au ven. 9h. - 5h. 30.

NOUS SOMMES NO 1
AVEC
LES MEUBLES

Parce que NOUS VENDONS PLUS DE MEUBLES

Parce que
NOUS EXPOSONS PLUS DE MEUBLES

Avec des collections comme celles-ci

- CORANADO
- PLACE VENDOME
- LA SCALA
- COUNTRY MANOR
- MADIERA
- AVILA
- BUENAVENTURA
- VENTIAN VILLA
- BRANDY WINE
- PROTOCOL
- DESIGNERS CHOICE
- CASA GRANDE

ET DES PRIX COMME LES NÔTRES,
COMMENT POUVEZ-VOUS RÉSISTER?

36 mois pour payer
Service de décoration gratuit

Stationnement gratuit au poste d'essence Gulf, voisin de Kayvan

Kayvan

4646 AVENUE DU PARC
Près du Mont-Royal — 273-9901

l'information

sportive

Mais qu'est-ce qui se passe? Trois de suite!

Après avoir gagné la deuxième partie de leur double programme de dimanche dernier à San Francisco...

Table of baseball game statistics between Montreal and San Diego, including batting averages and fielding percentages.

Les lanceurs Gary Waslewski, Howie Reed, Claude Raymond, dans la lère joute...

Outre ceux de Fairly, il faut signaler les efforts de Bobby Wine...

Signalons encore le fait que les Expos eurent quatre doubles-jours...



UN FAIRLY (DE) BON FRAPPEUR! Le vétéran (de 32 ans!) Ron Fairly, qui reçoit un boni de \$60,000 pour signer un contrat...

Au hasard des nouvelles

FRANK BEARD, à la suite de sa victoire de \$30,000 dans le récent Tournoi des Champions...

AIL CANADA, puisque nous parlons de golf, ne semble pas encore disposé à prendre la commande de l'Omnium Canadien...

GAIL PETERSON, la charmante, jolie et bilingue réceptionniste des Expos de Montréal...

TONY PEREZ, contrairement à ce qui fut annoncé en premier lieu...

NIJINSKY, un cheval irlandais élevé au Canada et monté par le célèbre jockey britannique Lester Piggot...

BILLY CASPER se lance dans la politique! C'est en effet le célèbre golfeur qui sera le gérant de la campagne du surintendant de comté Henry A. Boney...

CERTAINS AMATEURS DE BASEBALL ont cru voir double, avant-hier, lorsque sous la rubrique "Lanceurs probables-Aujourd'hui"...

Remparts-Canadien Jr, la série de l'année, commence ce soir

QUEBEC - La fameuse confrontation si longtemps attendue et mettant aux prises les deux plus fortes équipes de hockey junior du Québec...

La Ligue "québécoise" puis ont éliminé les Islanders de Charlottetown en six parties.

au championnat des compteurs de la Ligue junior "A" de l'Ontario.

Le meilleur à l'attaque fut le Canadien junior, ce fut jusqu'ici, et sans conteste le grand Gilbert Perreault.

Le meilleur à l'attaque fut le Canadien junior, ce fut jusqu'ici, et sans conteste le grand Gilbert Perreault.

Le meilleur à l'attaque fut le Canadien junior, ce fut jusqu'ici, et sans conteste le grand Gilbert Perreault.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS D'APPLICATION DE CHANGEMENT DE NOM. Saver avis que Willie Goldberg...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE. No 78042.

DAME HAVA POLLAK, autrice résidant au 1738, Place Faubourg, dans la Cité de La Vére, District de Montréal, de lieux tenus.

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL. Avis.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DE QUEBEC APPEL D'OFFRES. DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au: Service des appels d'offres...

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES AU QUEBEC. Les sous-entrepreneurs pour les travaux en mécanique division 13 et en électricité division 16...

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE. No 78114.

AVIS RENT A CAR SYSTEM. Avis public. Avis de location de véhicules.

PAR ORDRE DE LA COUR. Les défendeurs AVIS RENT A CAR SYSTEM, JACK JENKINS...

MINISTRE DES TRANSPORTS SERVICES DE L'AIR APPEL D'OFFRES. Le Directeur régional, service de l'air, demande des soumissions pour les travaux suivants: INSTALLATION D'UN PHARE NON-DIRECTIONNEL A WACO, Q.U.E. ET UN DÉPLACEMENT D'UN PHARE NON-DIRECTIONNEL A SCHEPPEVILLE, QUEBEC.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE. No 78135.

AVIS PUBLIC ASA-70-4 LIQUIDATION DE MATERIEL (USAGE). L'Hydro-Québec projette de liquider sous-peu de li-

AVIS PUBLIC ASA-70-5 LIQUIDATION DE MATERIEL. L'Hydro-Québec projette de liquider sous-peu de li-

MANICOUAGAN 2 - Manicouagan 5. Toutes les personnes, sociétés, compagnies ou corporations intéressées à la documentation pertinente doivent aviser par lettre avant le 14 mai 1970.

Service Surplus d'Actif, Bureau 817, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Qué.

AVIS PUBLIC ASA-70-4 LIQUIDATION DE MATERIEL (USAGE). L'Hydro-Québec projette de liquider sous-peu de li-

AVIS PUBLIC ASA-70-5 LIQUIDATION DE MATERIEL. L'Hydro-Québec projette de liquider sous-peu de li-

MANICOUAGAN 2 - Manicouagan 5. Toutes les personnes, sociétés, compagnies ou corporations intéressées à la documentation pertinente doivent aviser par lettre avant le 14 mai 1970.

Service Surplus d'Actif, Bureau 817, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Qué.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du sixième jour d'avril 1970, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, passibles à ALPHA FUR QUEBEC LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de MONTRÉAL le vingt-troisième jour d'avril 1970, sous le numéro 228266. Ce sing-

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 avril 1970 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, passibles à D.S. METAL LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 22e jour de avril 1970, sous le numéro 228262. Ce 26e jour de avril 1970, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 avril 1970 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, passibles à D.S. METAL LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 22e jour de avril 1970, sous le numéro 228262. Ce 26e jour de avril 1970, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada. Un dépôt de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS (\$200,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada. Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

CITE DE COTE SAINT LUC PROVINCE DE QUEBEC APPEL D'OFFRES POUR DES MODIFICATIONS A L'EDIFICE DE RECREATION PARK HAVEN. Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à M. S. P. Olsen, ingénieur municipal, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Qué., seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, mercredi, le 13 mai, 1970.

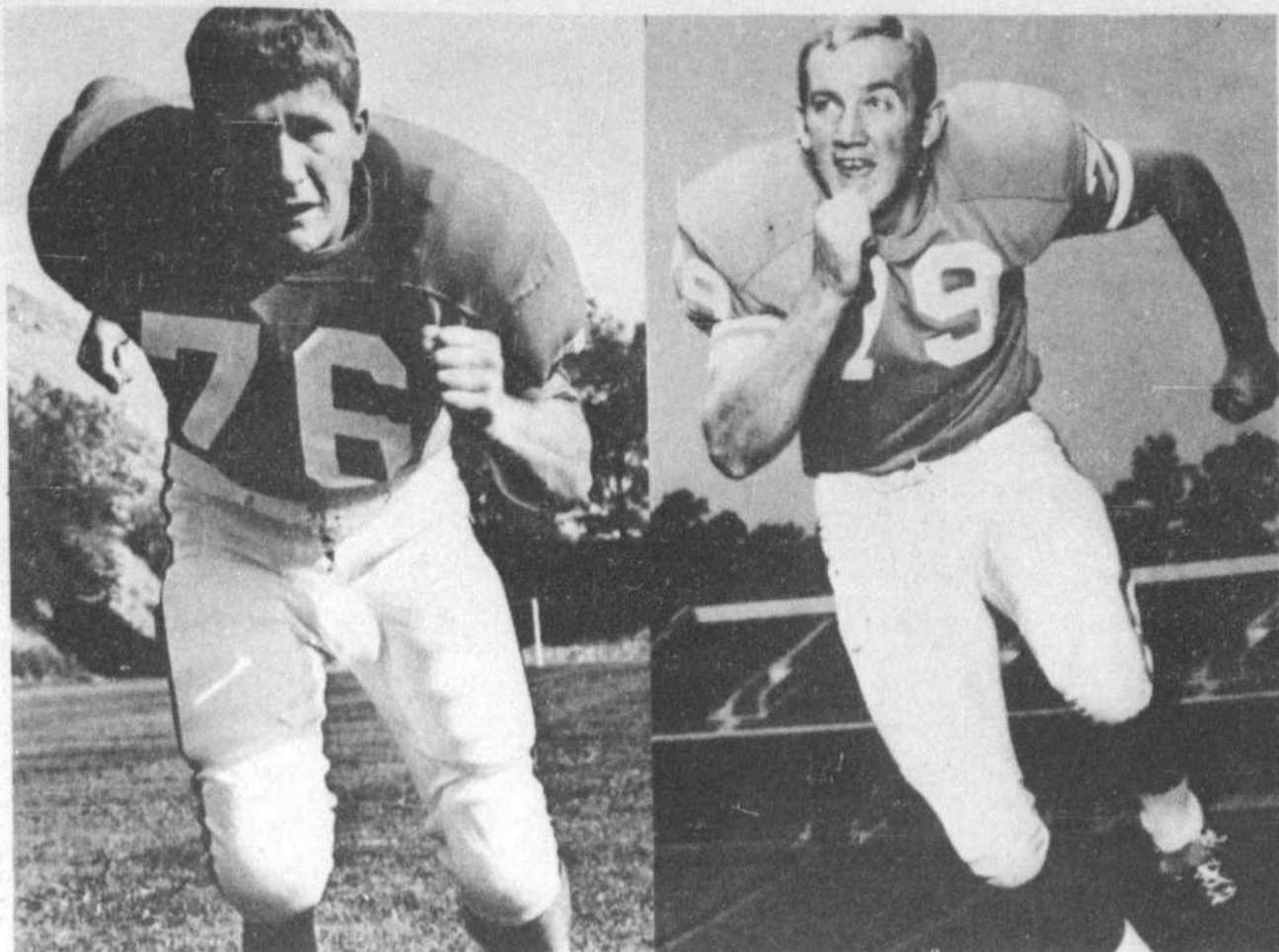
Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur municipal, au numéro 5490 avenue Westminster, sur paiement de cinq dollars (\$5.00) qui ne sont pas remboursables. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 13 mai, 1970, à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, Côte Saint-Luc. La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues. A. E. KIMMEL, Greffier

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime de Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 996". LE NETTOYAGE ET LA PEINTURE DU PONT LEVANT NO. 3, ECUSE DE SAINT-LAMBERT, VOIE MARITIME, REGION DE L'EST seront reçues au bureau de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, 473, rue Albert, Ottawa 4, Ontario, ou à l'immeuble de la Voie maritime, ecuse de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert (Qué.) jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 12 mai 1970.

On pourra obtenir les devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en Français ou en Anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 3250, rue Ferrier, Montréal 308, (Qué.), ou au Secrétaire, 473 rue Albert, Ottawa 4, (Ont.), ou à un directeur régional, immeuble de la Voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert (Qué.), contre le versement de cent dollars (\$100), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné. Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt offert à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumissions, représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse. Le Secrétaire, L.E. Béland, ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, le 28 avril 1970.



Des Pingouins qui devront... patiner!

L'instructeur Harry Sinden a déclaré hier qu'il favorisera des exercices rudes pour ses Bruins d'ici l'ouverture de la série finale pour la Coupe Stanley afin que ses joueurs puissent demeurer en excellente condition, même si une telle tactique risque d'occasionner des blessures à certains.

"Le problème est physique", a déclaré Sinden en parlant du repos dont jouissent les Bruins en attendant la fin de la série demi-finale de l'Ouest dont c'est la sixième partie, ce soir, entre les Pingouins de Pittsburgh et les Blues de St-Louis.

Les Bruins, qui viennent de triompher des Black Hawks de Chicago, auront une semaine de repos avant d'entreprendre la finale. Est-ce qu'un repos de cet ordre peut nuire à leur chance de succès en finale?

Sinden ne voit réellement pas quels peuvent être les effets de ce congé sur le rendement futur de l'équipe. "Je ne connais pas personne qui ait pu répondre à cette question. Billy Reay, le pilote des Hawks, peut sans doute prétendre que le repos observé par son équipe avant d'entreprendre la série contre nous lui a été néfaste. Mais personnellement, je dis que nous les avons battus en quatre parties consécutives et je sais que nous les avons bel et bien battus. Je ne pense pas que l'analyse qui a été faite par Reay de la défaite des siens peut être valable," a-t-il ajouté.



FRANK SHAUGHNESSY fils, à d., vice-président de l'Association Olympique Canadienne, et KEN KUHN, directeur régional des studios Vic Tanny, se serrent symboliquement la main après s'être entendus pour que tous les athlètes olympiques canadiens et leurs entraîneurs soient dorénavant accueillis gratuitement dans tous les gymnases Tanny de l'Est du Canada afin d'y poursuivre leur programme d'exercices physiques jusqu'aux Jeux 1972 de Munich.

DU RECRUTEMENT INTENSIF! La nouvelle direction des Alouettes de Montréal ne laisse pas passer un jour, semble-t-il, sans recruter de nouveaux joueurs. Ainsi, hier, on annonçait la mise sous contrat de deux athlètes canadiens entraînés aux États-Unis, RAYMOND LEGAULT, à g., 6 pieds, 225 livres, est une garde à l'attaque et un second de ligne âgé de 25 ans qui vient de l'Université Ohio. Il est né à Kirkland

Lake, Ont., et est le jeune frère de Ken Legault qui a déjà porté l'uniforme des Roughriders de la Saskatchewan. Il est aussi étudiant en pharmacie. ANGELO RAFFIN, à d., 6 pieds, 4 pouces, 245 livres, 28 ans, est un ailier défensif qui vient de l'Université de la Caroline du Nord. Il est né à Udine, Italie, et demeure à Toronto.

INSCRITS À B.B.

PREMIÈRE COURSE		SEIXIÈME COURSE	
1 - Dion Doherty	G. Gendron 3-1	1 - Admirable Pick	B. Côté 3-1
2 - Moon Star	L. Bergeron 7-2	2 - Admirable Pick	J. Hébert 7-2
3 - Ingéniosus	F. Nadreau 4-1	3 - Trivoulo Valdo	M. Turotte 4-1
4 - Dutch Barilla	A. Hanna 9-2	4 - Wonder Boy	G. Filion 9-2
5 - Champ Miray	A. Bédard 5-1	5 - Dac Rodney	G. Gendron 5-1
6 - Lindy Volo	C. Pelletier 6-1	6 - Ronny Front	A. Bédard 6-1
7 - Frosty Koff	M. Turotte 7-2	7 - Edgewood Brook	Pa. nomme 8-1
8 - Flemington Volo	A. Deguire 8-1	8 - Margie Victoria	Pa. nomme 8-1
9 - Jazy Boy	A. Hanna 9-2	9 - Auni eligibles	C. Bourgeois
10 - Auni eligibles	G. Sancyou 8-1	10 - Yvan's Girl	J. Primeau
11 - Pringzy	C. Bourgeois	11 - Auni eligibles	G. Gardier
12 - Dave Smith	S. Grise	12 - Auni eligibles	G. Gardier

En bref, bref, bref

BILLIE JEAN KING et Julie Heldman ont gagné leurs rencontres de 3e ronde dans les championnats de tennis sur terre battue de Grande-Bretagne, hier. Mme King a vaincu Betty Stove 6-1, 6-0, pendant que Mlle Heldman éliminait Pat Walkden, de l'Afrique du Sud, 6-3 et 6-4. D'autre part, l'Australienne Evonne Goolagong a triomphé de l'Américaine Rosemary Casals aux comptes de 6-2, 6-3. Chez les hommes, en 3e ronde également, le Français Georges Goven, qui avait surpris en éliminant Tony Roche mardi, a dû s'avouer vaincu contre le Britannique Gerald Patrick aux comptes de 6-3, 5-7, 6-4, 4-6 et 8-6.

CHELSEA a remporté la Coupe d'Angleterre de football pour la première fois de son histoire, hier, en battant Leeds United, équipe qu'il Yorkshire, par 2-1 en temps supplémentaire. Le match eut lieu au stade Old Trafford de Manchester. Les deux équipes avaient déjà fait match nul 2-2 à Wembley le 11 avril, également après prolongation, ce qui occasionna la reprise de leur finale, hier. Mick Jones a compté pour Leeds à la 35e minute avant que Peter Osgood n'égalise pour Chelsea à la 78e minute. C'est à la 14e minute de temps supplémentaire que David Webb, de la tête, a marqué le but décisif.

LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU a déclaré aux Communes, hier, qu'il s'entretiendra avec les dirigeants de la Société Radio-Canada afin d'étudier la possibilité de télédiffuser les joutes de la finale pour la coupe Memorial, emblème du championnat junior de hockey au Canada. Le député Albert Bruce Douglas (L-Assiniboia) avait demandé au premier ministre s'il avait l'intention de demander à Radio-Canada de diffuser la finale entre Weyburn, Sask., et le gagnant de la finale de l'Est, qui commence ce soir entre les Remparts de Québec et le Canadien junior de Montréal, puisqu'aucune équipe canadienne ne participe aux séries de la coupe Stanley. M. Trudeau a rétorqué qu'il était certain que les téléspectateurs aimeraient voir une équipe de Montréal ou de Québec battre les représentants de l'Ouest! D'autre part, le chef de l'opposition, Robert Stanfield, a demandé à M. Trudeau de s'excuser pour "l'état pitoyable" dans lequel le hockey se trouve sous son gouvernement!

FRANÇOIS LEVESQUE, 65 ans, beau-père de Roger Jolicoeur, vice-président administrateur et trésorier de la piste Blue Bonnets, est décédé mardi soir. Les funérailles auront lieu vendredi après-midi à 2 heures à l'église St-Hippolyte, 1065 rue Tassé, Saint-Laurent.

Baseball

LIGUE AMERICAINE
 Détroit (Lolich 4-2) à Kansas City (Butler 2-1) 8h.30
 Cleveland (Hargan 1-1) à Minnesota (Tiant 3-0) 2h.30
 Baltimore (Phoebe 1-0) à Chicago (John 0-5) 2h.15
 Milwaukee (Bolin 0-1) à Washington (Brunet 0-3) 7h.30
 Californie (May 2-0) à New York (Bahsen 1-2) 8h.
 Oakland (Odom 2-2) à Boston (Peters 2-1) 1h.30

LIGUE NATIONALE
 Houston (Dieker 3-1) à St-Louis (Carlton 1-2) 9h.
 Chicago (Jenkins 1-2) à Atlanta (Stone 2-1) 8h.05
 Montréal (Stoneman 1-3) à Los Angeles (Vance 0-1) 11h.
 New York (Ryan 1-1) à San Francisco (McCormick 1-1) 4h.

Baseball-sommaires

LIGUE NATIONALE
 Houston 001 001 001- 3 10 0
 Cincinnati 001 101 20x- 5 6 0
 Griffen, Billingham 6, Gladding 7 et Edwards; Merritt, Carroll 8 et Bench LG - Merritt 5-1. LP - Griffen 1-3. Circuit, Hou - Peptone 4 A - 6.766

LIGUE AMERICAINE
 Cleveland 000 000 000- 6 1 0
 Minnesota 001 000 000- 1 6 0
 Hand, Higgins 8 et Fosse; Kaat, Williams 9 et Rathif. LG - Kaat 3-1. LP - Hand 0-3. A - 4.241



Vous prenez l'air? Ne faites pas le pied de grue à terre! Réservez à l'avance!

appelez **TILDEN**

à Montréal! Tél.: 878-2771

Réservez avant de partir en téléphonant à votre bureau Tilden local. Dès l'atterrissage, une voiture Tilden flamboyante sera là pour vous mener à destination. Si vous voyagez outre-mer, nous réserverons pour vous chez l'un de nos affiliés (aux États-Unis, c'est la National Car Rentals).

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

ANTIQUITES A VENDRE

Une assiette en faïence XVIII siècle, authentique Veuve Perrin. Tél.: 873-4611 poste 113 ou 123 Mlle Papineau. 1-5-70

Authentiques meubles canadiens. 450 morceaux, s'adresser 222 rue de l'Hôpital (entrée côté) 9.30 - 12.30 et 2.00 - 5 p.m. Tél.: 843-8513. Vente jusqu'à 7 mai. 8-5-70

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT: avenue Bernard et Wiseman, 2 1/2 pièces, sous-sol, poêle réfrigérateur et taxes incluses. Idéal pour célibataires et couples. Tél.: 273-2323. 1-5-70

MEUBLES OU NON

Cantlie House

1110 ouest, Sherbrooke (coin Peel)
 Luxueux appartements "bochelor", suites, aloué et une chambre à coucher. Au climatiseur, tapis sur le mur et électro-cuiseurs dans le foyer. À partir de \$138 compris dans le loyer. Tél.: 842-2870

Valdez sur le toit le Restaurant Rambouillet. Nous offrons aux visiteurs le café et le stationnement.

Centre-ville
 Service domestique à votre service.

APPARTEMENTS - HOTEL DISPONIBLES

Embassy Row

1545 McGRIGOR (PREMIER SIMPSON)
 Luxueux appartements disponibles de 1, 2 et 3 chambres à coucher.

Sonoreux Panthouze de 3 chambres disponibles.

Apts. Waldorf

3333 OUEST, SHERBROOKE (COIN PRUD'HOMME)
 Soir: 482-2870

Magnifiques bochelor, studio, appartements de 1 et 2 chambres à coucher.

Tous avec balcons

Bochelor à partir de \$105

1 chambre à partir de \$135

WALDORF REALTIES

844-3951

1-5-70

APPARTEMENTS A LOUER

PAPINEAU 6750, 4 fermé, chauffé, moderne, balcons, poêle réfrigérateur si désiré. Tél.: 725-2711

N.D.G.

Beaux appartements modernes et ensoleillés, 3 1/2, chauffés, taxes payées, tout confort, cuisine entièrement meublée, terrasse. Climatiseur.

Tél.: 735-2836

488-3188

4-5-70

RUE SHERBROOKE, 175 ouest

grands 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, spacieux, non, grille-ciel moderne, près métro piscine, terrasse, buanderie, taxes - électricité payées. Prix raisonnable. Tél.: 842-5818

1-5-70

Neuf, 2 pièces, chauffé, meublé

électricité, taxes d'eau payées, dans luxueuse maison privée. Idéal personne seule ou couple. 6790 Boul. Pie IX, près Bélanger. Tél.: 376-4953

1-5-70

A Saint-Laurent

MAISON DE VILLE

"Le Chameran"

7 1/2 pces, très moderne, chauffage radiant à l'électricité, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, câble T.V. garage, toutes taxes payées, service d'entretien, près gare Vertu et Centre d'achats.

BUREAU: 123 CÔTE VERTU

Tél.: 334-1864

1 lundi au vendredi de 2 à 6 hres

Vendredi et samedi de 1 à 5 hres

si non sur rendez-vous.

J.N.O.

APPARTEMENT A LOUER

A SOUS-LOUER

QUEEN MARY, Côte-des-Neiges, près Université, 3 1/2, spacieux piscine, sauna, terrasse, buanderie, taxes comprises, garage. Tél.: 733-9873

11-5-70

A VENDRE

Tapis importés, dessins orientaux, échantillons à liquider. Belle qualité, couleurs attrayantes. Différents grandeurs. Aussi peintures provenant de France et d'Italie. Prix du gros. Aubaine. Tél.: 332-3310

8-5-70

A VENDRE

Bateau-maison, 31 pieds, couché six, équipé, moteur "Home-lite", \$6,500. Tél.: 321-5856.

4-5-70

Huče à pain, radio transistor, lit pliant. Tél.: 844-6432 après 6 p.m., samedi toute la journée.

4-5-70

AUTO A VENDRE

ALPHA ROMEO, 1300 TI, 1970, sedan sport, démonstrateur, bleu foncé, intérieur tan, 5 vitesses. \$2,700. Tél.: 672-1440

4-5-70

BUICK 1965, Le Sabre, excellent état, propriétaire 8950. Tél.: 276-6016

1-5-70

BUREAUX A LOUER

La Caisse Populaire de L'Immaculée-Conception

1685, Parc Lafontaine (Rachet)

500 à 2500 p.c.

● Idéal pour professionnels et hommes d'affaires.

● ascenseur

● concierge

● électricité et chauffage inclus.

Tél.: 524-3551

ou 525-4332

11-5-70

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, flanc montagne, 5 1/2 chauffés, meubles Thibault, foyer pierre, toit cathédrale, terrasse paysagée. Piscine, équitation. Semaine. Aussi constructions avec bail-location. Tél.: 256-6825 fin de semaine 254-6728

1-6-70

VAL-DAVID: grand chalet 5 pièces

meublé, foyer naturel, véranda, vue panoramique. Location mois ou saison. Tél.: soir 744-0343, jour 486-7108.

4-5-70

CHALET A VENDRE

OU A LOUER

LAC CORBEAU, St-Damien-de-Brandon, 4 chambres coucher, 2 salles de bain, foyer naturel, plage privée, sacrifierais \$18,800. Appeler M. Pelletier 481-0687 ou Maurice Robert, interurbain 835-4159.

1-5-70

CHALET A VENDRE

ALPINE (La Seigneurie) très grande sélection de terrains boisés et chalets au centre des Laurentides. Appelez 735-2791, laissez vos noms et adresses à l'opérateur, nous vous ferons parvenir photos, prix et route à suivre sans aucune obligation.

31-4-70

Autoroute région Ste-Adèle "Petite Suisse"

plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, \$14,650 terrain compris \$98,50 par mois. Tél.: 366-0884, J.N.O.

1-5-70

CHALET ET TERRAINS A VENDRE

DOMAINE PRIVÉ

● Bord de l'eau disponible

● Directement du propriétaire

● Contrat notarié

● Finitis ou semi-finitis

● Modèle 1970

Tél.: 342-2590

1-5-70

CHAMBRE A LOUER

Chambre quartier Westmount, de préférence professeur ou infirmière (femme). Tél.: 933-2478

4-5-70

COURS PRIVÉS

Cours privés de guitare classique. Tél.: 324-4425

7-5-70

FEMMES DEMANDEES

SECRETARE BILINGUE

sténodactylo-dactylophone

- 12 années de scolarité

- 5 années d'expérience

- très bonne orthographe

- pour journal quotidien de Montréal.

Adressez candidature à

Case 35

Le Devoir, Montréal

FEMMES DEMANDEES

Technicienne en radiologie expérimentée, secrétaire demandée, pour travail de clinique. Bilingue de préférence. Ecrire Case 36 Le Devoir.

6-5-70

HOMMES DEMANDES

Avons besoin personnes sérieuses bonne instruction, ou autodidacte pour domaine Relations Publiques. Importante compagnie inter-canadienne. Téléphoner M. Haggart 384-5200.

1-5-70

AGENT DE LOTISSEMENT

Une importante entreprise, se spécialisant dans les opérations et le développement de biens immobiliers, offre une excellente occasion d'emploi à une personne expérimentée dans la subdivision, l'achat et vente, et le développement de propriétés résidentielles et commerciales.

● De solides connaissances dans la construction d'habitations, ainsi que de la langue française et anglaise, seraient des avantages précieux.

● Salaire selon l'expérience et les qualifications.

● Un minimum de 5 ans d'expérience est requis.

● Toute demande sera gardée strictement confidentielle.

Faire parvenir Curriculum Vitae complet à:

Case 37

Le Devoir, Montréal

4-5-70

LOGEMENTS A LOUER

AHUNTSIC, 3 pièces, eau chaude, électricité, chauffé, meublé, s'adresser au 10, 748 Esplanade.

2-5-70

LOGEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Lacombe, duplex détaché, 7 1/2, chauffé, réfrig., 2 salles de bain. \$225. Tél.: 733-5863.

4-5-70

CLANRANALD 5829, 4 1/2 pièces

chauffées, semi-sous-sol, très confortable, éclairé, adultes. \$95. Tél.: 489-6096

19-5-70

BOUL. L'ACADIE, haut-duplex

détaché, 4 1/2 fermé, cuisinière - réfrigérateur, entrée stationnement, parterre. Tél.: 334-7999

2-5-70

LONGUEUIL, 3 pièces modernes

meublées ou non, grande véranda privée et place pour auto, taxes et chauffage payés par le propriétaire \$115. Tél.: 674-9306

4-5-70

AU PIED DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LOUIS-COLIN: haut-duplex détaché, 6 1/2, chauffé, garage \$250.

Tél.: 737-8773

4-5-70

LOGEMENT A PARTAGER

DISTRICT AHUNTSIC: près métro Sauvé, logement moderne, 5 pièces fermées, partagerais avec jeune fille. Tél.: 387-4490 (9-1 p.m.) ou (7-11 p.m.)

1-5-70

LOGEMENTS A LOUER

NOUVEAU-BORDEAUX, 2

l'actualité religieuse

Mariages mixtes: un pas en avant, mais ce n'est qu'un commencement (les protestants de Montréal)

par Jean-Pierre Proulx

C'est un pas en avant mais ce n'est qu'un commencement. C'est la réaction quasi générale qu'a suscitée dans les milieux protestants de Montréal, la décision prise par Paul VI d'adoucir la législation sur les mariages mixtes.

Une lettre apostolique publiée hier, annonçait en effet que la partie non catholique d'un mariage mixte ne serait plus tenue de promettre d'éduquer et de baptiser les enfants dans la religion catholique.

La lettre précisait aussi qu'en cas de "graves difficultés", l'évêque du lieu peut permettre que le mariage ne soit pas célébré devant un prêtre catholique mais devant un ministre non catholique.

Au cours de la journée d'hier nous avons donc rejoint quelques pasteurs protestants de Montréal pour leur demander leurs réactions.

Le pasteur Claude DeMestral, directeur du centre œcuménique Dialogue écrit, dans un texte remis au Devoir, avoir pris "connaissance avec intérêt de la nouvelle règle catholique".

"Je note avec grande joie que le pape Paul VI recommande la collaboration avec les ministres non catholiques. La décentralisation prévue ne peut aussi que favoriser l'étude plus immédiate et person-

nelle et donc plus pastorale des mariages mixtes, ce qui est un problème pour toutes les Eglises du reste" (...)

"Mais ceci dit, je dois avouer que j'ai le sentiment que cette nouvelle règle est encore trop dure et étroite, qu'elle cadre mal avec les décisions de Vatican II, sur la liberté religieuse en particulier.

"Tous les groupes se préoccupant des mariages mixtes sont unanimes à voir dans ces mariages une possibilité réelle de "marche vers l'unité de tous les chrétiens", ce que la règle nie."

M. Demestral cite à ce propos un cours sur le mariage préparé par le mouvement Formation œcuménique interconfessionnelle de Lyon: "Le mariage mixte peut être considéré comme un signe (...). Ce qui se vit au sein d'un mariage mixte est une parabole de ce qui devrait se vivre au niveau des Eglises aussi: à savoir un dialogue franc, qui sans nier les différences qui subsistent, s'efforce de construire sur le roc du fondement commun, non seulement dans le respect mutuel, ce qui risquerait de ne conduire qu'à une froide tolérance réciproque, mais dans l'amour".

M. Demestral cite encore les résolutions du synode diocésain catholique danois (août 69) qui demandaient entre autres "que soit supprimée la décision de droit ecclésiastique d'après laquelle un catholique ne peut contracter mariage avec un chrétien d'une autre confession sans permission préalable".

"Il est clair, conclut-il que la nouvelle règle n'est qu'un pas très court sur le long chemin que toutes les Eglises engagées réellement vers l'unité (non pas l'uniformité) doivent encore parcourir.

"J'ose espérer qu'à Montréal au moins, le comité des Eglises (chargé d'étudier ces questions) prendra résolu-

ment avantage de toutes les ouvertures possibles pour essayer d'arriver à résoudre un problème qui trouble et désunit ceux qui pourtant ont dit s'aimer pour toujours, même s'ils sont membres d'Eglises différentes qui ont toutes Christ pour chef".

Déception

De son côté, le pasteur Poulain de l'Eglise presbytérienne s'est dit carrément déçu par la lettre apostolique: "On parle de changements majeurs mais je ne vois pas très bien ce que cela change. Bien sûr, on supprime la promesse de la partie non catholique mais on l'exige toujours de la partie catholique. Où est la différence? Pourquoi ne laisse-

t-on pas les parents décider de l'avenir spirituel de leurs enfants si ce que l'on veut est au fond de servir le Seigneur. Pourquoi ne traite-t-on pas les catholiques en adultes? Je m'excuse de vous exposer mon opinion aussi carrément mais je trouve cela lamentable. Cela me fait bondir. C'est toujours cette volonté de conserver sociologiquement ses moutons".

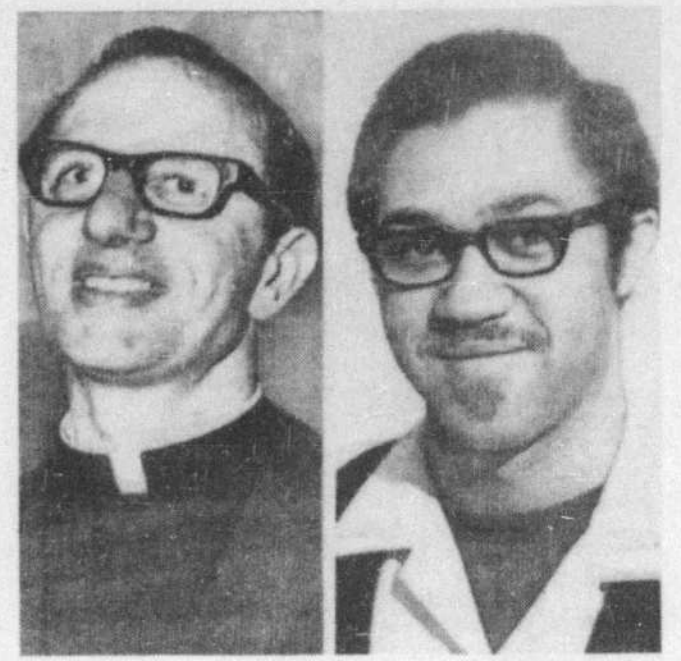
Par contre, le pasteur Poulain s'est dit heureux de ce qu'on fait appel dans la lettre à la collaboration entre les prêtres catholiques et les pasteurs. Cela existe en France et ailleurs, a-t-il souligné, mais il importe de pousser plus à fond la pastorale des mariages mixtes.

Pour sa part, M. Louis Foi-

sy-Foley, directeur de la revue Credo, seule revue protestante de langue française en Amérique du nord, nous a déclaré: "C'est un excellent commencement. L'œcuménisme va cependant nous pousser beaucoup plus loin. C'est un pas en avant". Le chanoine Hawes de l'Eglise anglicane nous a fait sensiblement les mêmes remarques.

M. Foisy-Foley nous a aussi révélé que le texte intégral de la lettre de Paul VI allait être remis à tous les membres du synode de l'Eglise unie de Montréal.

Enfin, nous avons rejoint le révérend Harry Stern, rabbin en chef de Montréal: "C'est un bon pas dans le sens de l'œcuménisme, a-t-il simplement commenté".



Un curé noir, le père Kenneth Stewart, remplacera le premier juif prochain le père James Groppi à la tête de la paroisse Saint-Boniface de Milwaukee. Le père Groppi s'est rendu célèbre partout aux États-Unis pour son action pacifique en faveur des Noirs américains. Lors d'une visite à Montréal, l'an dernier, le père Groppi avait fait connaître son désir d'être bientôt remplacé à la tête de sa paroisse par un pasteur noir.

(Téléphoto AP)

Des institutions se transforment pour accueillir les handicapés et les adolescentes sans foyer

Le centre Cardinal Villeneuve de Ste-Foy sera en mesure d'accueillir environ 700 jeunes handicapés d'ici trois ans. Le centre s'occupera désormais des jeunes d'âge pré-scolaire (six mois et plus). C'est ce que vient d'annoncer la Direction générale des ressources institutionnelles du ministère de la famille et du bien-être social du Québec.

En plus de recevoir l'enseignement régulier de niveau élémentaire et secondaire, les enfants du centre Cardinal Villeneuve bénéficieront de traitements de nature à favoriser leur retour à l'école régulière. Ces traitements concernent les domaines de la médecine générale, de la pédiatrie, de la psychologie, de la physio-thé-

rapie, de l'orthophonie, etc. Dans l'avenir, le centre dispensera un enseignement de la classe de maternelle à la fin du secondaire. L'établissement recevra en outre pendant l'été des jeunes ayant besoin de traitement intensif ne nécessitant pas l'hospitalisation.

Le même ministère annonce également dans un autre communiqué que l'Orphelinat catholique de Montréal changera d'appellation et d'orientation. Il deviendra la Villa Notre-Dame-de-Grâce et se transformera en centre pour adolescentes de 13 à 16 ans pré-délinquantes. Il recevait jusqu'à maintenant des garçons dits "cas de protection" âgés de 6 à 12 ans.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD FERRON, C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.

928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADICON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIM BOULOS, C.A.

4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés

B.P. Dawson, C.A.	J.P. Lewis, C.A.	C.A. Poirson, C.A.
D.P. Arken, C.A.	J.D. Pigo, C.A.	A. Gagnon, C.A.
D.W. Long, C.A.	D.R. McPherson, C.A.	J.M. Brodeur, C.A.
H.J. Garbacz, C.A.	W.G. Hoag, C.A.	E.G. Ward, C.A.
P. Gouvrin, C.A.	L.A. Wright, C.A.	K.S. Vance, C.A.
L.I. Graves, C.A.	D.W. Smith, C.A.	B.T. Dent, C.A.
L.L. Claret, C.A.	B.A. Ross, C.A.	M.B. Tassone, C.A.
R.B. White, C.A.	P. Cloutier, C.A.	R. Boudreau, C.A.
R.B. Savard, C.A.	R. Beupre, C.A.	G.A. Desroches, C.A.
S. Filan, C.A.	M.A. McManis, C.A.	

800, Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables Agréés.

Maurice Samson, C.A.	Lucien P. Bélair, C.A.	Jean Côté, C.A.
Jean Lacroix, C.A.	Lionel Roussin, C.A.	Hendy Bourgoin, C.A.
Dalord Riout, C.A.	Raymond Fortier, C.A.	Albert Gosselin, C.A.
Clement Frenette, C.A.	Benoit Sylvestre, C.A.	Pierre Lesage, C.A.
Vincent Forget, C.A.	Deon Bell, C.A.	Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A.	Raymond Couillard, C.A.	Gilles Trépan, C.A.
André Gosselin, C.A.	François Dubois, C.A.	Marc Hébert, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.	Jacques Miller, C.A.	Bernard Larocque, C.A.
Roland Truchon, C.A.	Paul J. Michaud, C.A.	Denis Stelmouth, C.A.
Émile Mallette, C.A.	Jean-Paul Barbeau, C.A.	Pierre David, C.A.
Robert Grenier, C.A.	Emilien Gauthier, C.A.	Jean-Paul Beyer, C.A.
Pierre Poirson, C.A.	René Auger, C.A.	André Lesage, C.A.
Pierre Vanmette, C.A.	Jean Favreau, C.A.	Gérard Mungou, C.A.
Martha Gauthier, C.A.	Richard Jean, C.A.	Roland Lévesque, C.A.
Gilles Beauséjour, C.A.	Clement Duchêne, C.A.	Yves Beaulieu, C.A.
Roland Maréchal, C.A.	Gérard Trudelle, C.A.	Jacques Proulx, C.A.
Jacques Piquet, C.A.	Gilles Maréchal, C.A.	Clement Lussier, C.A.
Émilien Malenfant, C.A.	Jacques Doron, C.A.	Jean Hains, C.A.
Louis Girard, C.A.	Yves Lamotte, C.A.	Denis Trudel, C.A.
Jean-Paul Dionne, C.A.	Norval Proulx, C.A.	Gaston Chigny, C.A.
François Dubé, C.A.		Maurice Sénéchal, C.A.

Paul Gauthier, C.A. Paul-E. Bonnier, C.A. D.A. Ménard, C.A.
Gregoire Bellavance, C.A., Syndic

MONTREAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

chez BP grande vente double

dès maintenant aux stations BP participantes les plus fortes en ventes de pneus

Encore BP!

Une autre vente de pneus Dunlop de qualité à des prix "usine" pour vous faire économiser gros. Saisissez l'occasion! Rendez-vous à une station BP participante maintenant!

AUBAINE n° 2

DUNLOP

Pneu Gold Seal à bande double de fibre de verre et à plis de biais série 78 large

\$29.87*

- Pneu conçu pour un millage accru et adopté pour la plupart des modèles de voitures 1970
- Bande double de fibre de verre et carcasse 100% nylon: plus grande résistance, meilleure traction, meilleur freinage et plus grande sécurité sur routes mouillées
- De forme arrondie avec bande de roulement plate: meilleure adhérence, plus de milles au gallon
- Flanc à double ligne blanche, très sportif, sur un côté, flanc noir sur l'autre
- Un pneu exceptionnel — des économies exceptionnelles

AUBAINE n° 1

DUNLOP

Gold Cup série 78 large

\$19.87*

- Solide 4 plis câblé nylon, première qualité 1970
- Plus large, à semelle plus plate que tout autre à ce prix
- Sculptures très profondes et semelle antidérapante
- Forme surbaissée: meilleure traction, meilleure tenue de route, plus de millage
- Epaulements brevetés: sécurité en virages
- A flanc blanc, très sportif, si vous le désirez.

PNEU DUNLOP GOLD SEAL À BANDE DOUBLE DE FIBRE DE VERRE ET À PLS DE BIAIS

NOS SÉRIE 78	REPLACEMENT CES N°9	PRIX DE VENTE SUGGÉRÉS* FLANC À 2 LIGNES BLANCHES RÉVERSIBLE
F78-14	775 x 14	\$29.87
F78-15	775 x 15	\$29.87
G78-14	825 x 14	\$29.87
G78-15	825 x 15	\$29.87

PNEU DUNLOP GOLD CUP 4 PLS NYLON

NOS SÉRIE 78	REPLACEMENT CES N°9	PRIX DE VENTE SUGGÉRÉS* FLANC NOIR	PRIX DE VENTE SUGGÉRÉS* FLANC BLANC
—	650 x 13	—	\$19.87
F78-14	775 x 14	\$19.87	\$21.87
F78-15	775 x 15	\$19.87	\$21.87
G78-14	825 x 14	—	\$23.87
G78-15	825 x 15	—	\$23.87
H78-14	855 x 14	—	\$25.87
H78-15	855 x 15	—	\$25.87

Utilisez votre carte de crédit BP et bénéficiez de facilités de paiement.